LAM
Frais. Vents du nord de 15 à 20 milles. Maximum à Québec: 60 Demain : généralement ensoleillé et plus chaud.

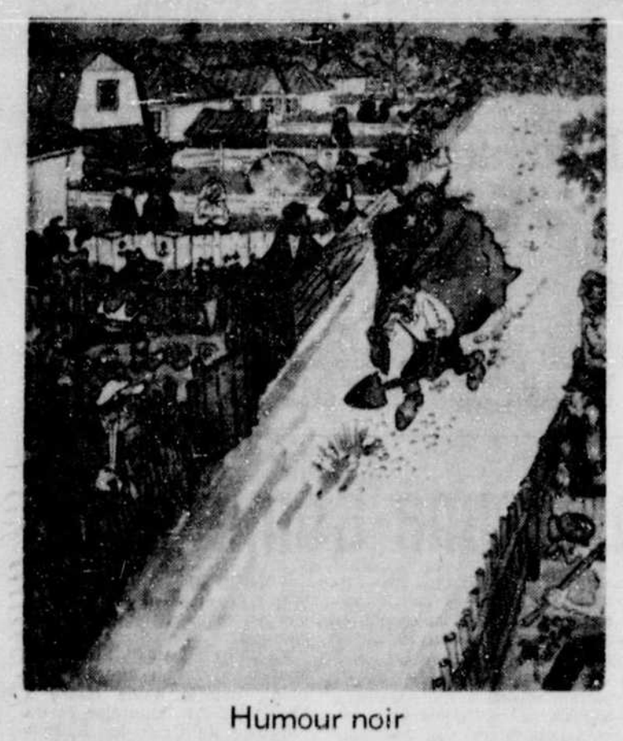
SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT
8365 L 1 JANV 64

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

EN PAGE 5 L'ANNONCE DE PAQUET
EDITION GENERALE

56e ANNE No 16,872 — QUEBEC — LUNDI 23 SEPTEMBRE 1963 — 5 CENTS LE NUMERO



Humour noir

● L'immense entreprise de propagande du gouvernement de Russie prend tous les moyens mis à sa disposition pour bien faire entrer les choses dans la caboche du bon peuple russe. C'est ainsi que la revue Crocodile (krokodil) glisse entre des caricatures anodines ce dessin qui laisse beaucoup sousentendre. "Rira bien qui rira le dernier. Cela vous semble bien facile de voler le gouvernement . . . mais vous ne savez jamais ce qui peut vous tomber sur la tête par la suite." Avis à la population !

Pearson à la télévision américaine:

"Rien n'empêche le Canada de vendre du blé à la Russie"

NEW-YORK. (P.A.). — Le premier ministre Lester B. Pearson a déclaré hier qu'il ne voyait aucun empêchement à ce que le Canada exporte du blé à l'Union soviétique, comme il l'a fait la semaine dernière.

Dans une entrevue enregistrée sur vidéo dans le cadre de l'émission "Issues and Answers" transmise sur le réseau de télévision de l'ABC, le premier ministre canadien a également déclaré : "en qualité de citoyen canadien je voudrais préciser qu'aussi longtemps que Castro dirigera les destinées de Cuba nous ne devons entretenir aucune relation avec ce pays".

Lundi dernier, le Canada annonçait la conclusion d'un accord commercial avec l'URSS aux termes duquel ce pays s'engageait à lui acheter du blé et de la farine de blé pour une valeur de $500 millions. L'accord prévoit également qu'une partie de la marchandise évaluée à $360 millions sera expédiée directement à Cuba. Le mois dernier, le Canada avait vendu pour $360 millions de blé à la Chine.

Au cours de cette entrevue, M. Pearson a déclaré notamment :

"A mon avis, il n'existe aucune raison nous justifiant de refuser d'exporter des denrées alimentaires aux pays communistes. Les denrées alimentaires ne sont inscrites sur aucune liste restrictive".

AUCUN DESACCORD

Mais, s'est-il empressé d'ajouter, nous nous leurrions vraisemblablement si nous avions l'impression d'être en train de bâtir un marché permanent de l'envergure de la transaction effectuée avec la Russie la semaine dernière . . .

M. Pearson a noté qu'il ne voyait rien d'incompatible entre les expéditions de blé à Cuba et le boycottage économique imposé par les Etats-Unis à l'égard de ce pays.

Il convient de mentionner avant tout que les denrées alimentaires ne figurent pas sur la liste américaine des produits stratégique dont l'exportation est interdite à Cuba.

Pour ce qui est des rapports selon lesquels les Cubains gagnent les Etats-Unis ou d'autres pays via le Canada, M. Pearson a affirmé :

"Nous ne négligeons aucun moyen de nous assurer que le Canada ne serve pas à cette fin, évitant ainsi d'entraver la politique américaine à l'égard de Cuba.

SOMMET

M. Pearson a déclaré par ailleurs "qu'il serait heureux" de participer à une conférence au sommet sur le désarmement à Moscou "pourvu que j'y verrais des chances de réussite". M. Andrei Gromyko, ministre russe des Affaires étrangères a récemment suggéré une telle rencontre.

Le chef d'Etat canadien a ajouté qu'il est essentiel de faire tous les préparatifs nécessaires au sol avant de grimper au sommet, faisant manifestement allusion aux préalables requis à l'échelle diplomatique.

"Et j'espère qu'on n'exigera pas un mode d'inspection inutilement rigoureux parce qu'il est impossible d'obtenir une sécurité à 100 pour cent . . ."



Pas de protocole

● Le président De Gaulle a enfreint délibérément le protocole pour recevoir personnellement le chancelier de l'Allemagne de l'Ouest M. Conrad Adenauer lors d'une visite de ce dernier à l'occasion d'un meeting aérien. M. Adenauer se retire bientôt, il a fait ce qui peut être une dernière visite à M. de Gaulle, afin de lui faire ses adieux et aussi, afin de continuer la politique d'amitié entreprise par les deux hommes politiques.

Optimisme au Sénat américain

Le pacte de Moscou sera approuvé par une forte majorité ?

WASHINGTON (P.A.) — Les leaders démocrates et républicains au Sénat prédisent aujourd'hui la défaite des amendements proposés au traité d'interdiction partielle des essais nucléaires. Ils croient que le pacte, interdisant tous les essais, sauf les souterrains, sera approuvé à une majorité écrasante au vote de demain.

"Ma prédiction est que 84 ou 85 sénateurs approuveront la ratification", a dit le leader républicain Everett Dirkson, au cours d'une entrevue. Le leader démocrate Mike Mansfield n'a pas voulu prédire combien de sénateurs auront voté après le dépouillement final, mais il a exprimé sa confiance que le traité sera approuvé par une majorité de beaucoup supérieure aux deux tiers requis. Si tous les 100 sénateurs votent, il faudra un vote favorable de 67 pour la ratification.

Un relevé de la Presse Associée indique aujourd'hui que 81 sénateurs se sont engagés ou sont portés à voter en faveur de la ratification. 16 y sont opposés et trois n'ont pas encore annoncé leur décision.

LES AMENDEMENTS

L'un des amendements a été proposé par le sénateur conservateur Barry Goldwater, républicain de l'Arizona. Il retarderait l'entrée en vigueur du traité jusqu'à ce que la Russie "ait retiré ses armes nucléaires, toutes ses armes capables de transporter des ogives nucléaires" et tout le personnel militaire soviétique de Cuba. Les Nations unies devraient en faire la vérification. D'autres amendements assurant que les Etats-Unis ont le droit d'utiliser des armes nucléaires pour se défendre, retarderaient l'entrée en vigueur du traité jusqu'à ce que la Russie acquitte ses cotisations en retard aux Nations unies, retarderaient le retour du traité à Kennedy jusqu'à ce que le Presidium du Soviet Suprême l'ait ratifié ,en retarderaient l'entrée en vigueur jusqu'à ce qu'un traité renégocié prévoit des inspections sur place des essais nucléaires.

Un obstacle a été évité par une entente d'inclure dans le préambule de la résolution de ratification, une clause assurant que tous les amendements à un traité futur soient soumis au Sénat pour approbation. MM. Dirksen et Mansfield prévoient un vote massif. M. Dirksen a dit: "J'ai confiance que chaque sénateur républicain sera présent".

M. Mansfield a dit que l'assistance "atteindra 99 — tout le monde sera là, à moins que ce ne soit tout simplement impossible".

Le sénateur Clair Angle, démocrate de la Californie, sera absent. Il se remet d'une intervention chirurgicale au cerveau. Il est inscrit parmi ceux qui sont en faveur du traite.



- *Dans son message télévisé au Canada, le pape Paul VI rend hommage à la culture et à la vocation missionnaire des Canadiens.*
- *D'autre part, le pape a annoncé la réforme de la Curie romaine. SS veut ainsi préparer la Curie à une poussée oecuménique beaucoup plus forte.*

Nos informations à la page 10

Montréal a sa place des Arts

MONTREAL. (P.C.). — "L'inauguration de la Place des Arts, une réalisation dans le domaine culturel comparable à celles de grandes capitales du monde, devrait nous inspirer un sentiment de fierté, car c'est une gloire qui rejaillit sur le pays tout entier". Tel est en substance le résumé de l'allocution prononcée par Me Louis A. Lapointe, président du Centre Sir Georges-Etienne Cartier, avant le concert de gala qui marquait samedi soir l'ouverture de la grande salle de la Place des Arts. M. Lapointe a ajouté que "les difficultés qui en avaient précédé l'inauguration rendaient cette salle plus chère encore aux responsables de ce monument à la gloire de l'art canadien".

Le talent d'architectes et de décorateurs a largement contribué à la réalisation de ce temple de l'art, pouvant se comparer, selon des experts européens, à l'Opéra de Paris ou de Vienne.

En 1878, un journal montréalais lançait pour la première fois l'idée d'une grande salle de concert, qui fut reprise plus tard, pour se concrétiser enfin à notre époque. La Place, un édifice à la fois fonctionnel et esthétique, est remarquable aussi par son acoustique parfaite, la disposition des fauteuils qui permet de bien voir la scène de partout, la position de chaque siège ayant été déterminée par calculs électroniques.

Les foyers sont vastes et somptueux, et le "piano mobile" surplombe toute la Place, occupant une hauteur de deux étages, et chaque partie du foyer supérieur contient un bar. On accède à la salle par huit portes donnant sur un foyer, lequel donnera accès aux jardins pour les éventuels spectacles d'été. Ce monument est élevé à la gloire de la musique, du théâtre lyrique et dramatique, à la danse chorégraphique et aux arts plastiques. Des artistes canadiens ont travaillé à la décoration des foyers de la Place des Arts. On y admire l'immense sculpture, exécutée en feuilles de bronze soudées, par Louis Archambault; une série de vitraux, selon la nouvelle technique du verre superposé, oeuvre d'Alfred Pellan; une tapisserie de Robert LaPalme, et une autre de Micheline Beauchemin, de même qu'une sculpture d'acajou d'Anne Kahane, une murale en aluminium de Julien Hébert, et des panneaux de céramique aux reliefs qui s'intègrent à l'architecture de l'immeuble, et qui furent exécutés par le céramiste Jordi Bonet.

Le concert de gala qui marquait l'inauguration de la Place des Arts fut donné par l'Orchestre Symphonique de Montréal, qui s'y est installé en permanence. Le programme comprenait la pièce concernante no 5, "Miroirs", du compositeur canadien Jean Papineau-Couture, en première mondiale, avec l'orchestre dirigé par Wilfrid Pelletier, à qui on a rendu hommage pour ses éminents services dans le domaine musical.

Zubin Mehta, directeur artistique de l'OSM et des concerts à la Place des Arts, était au pupitre pour diriger l'orchestre dans l'interprétation de "La Valse", un poème chorégraphique du compositeur français Maurice Ravel, qui avait recréé dans sa partition l'atmosphère de la Vienne impériale de 1855. La dernière oeuvre inscrite au programme, qui fut jouée magistralement par l'orchestre, était la symphonique no 1, en ré majeur, de Gustav Mahler, dirigée par M. Mehta. L'auteur de cette oeuvre, qui connut une grande réputation comme chef d'orchestre, était originaire de Bohème. Il est mort à Vienne, en 1911, et c'est là que l'oeuvre avait été composée en 1884. Les quatres mouvements de la symphonie pourraient se décrire comme les différentes phases d'une comédie humaine, transposée en musique.

Fin d'une morne campagne électorale

Pour qui les Ontariens voteront-ils ?

TORONTO (P.C.) — La campagne électorale ontarienne entre dans sa dernière journée alors que 337 candidats se font la lutte pour les 108 sièges à pourvoir à la Législature. Mais l'électorat ne semble guère s'émouvoir.

Après un mois d'une campagne sans éclat, les électeurs décideront mercredi s'ils veulent maintenir au pouvoir les progressistes-conservateurs, qui y sont depuis 20 ans, ou s'ils veulent les remplacer par les libéraux ou les néo-démocrates.

Les observateurs sont d'avis que cette lutte est la plus calme jamais vue en Ontario. Le chef de l'Opposition libérale, M. John Wintermeyer, a crié "au scandale" et "à la corruption" dans le gouvernement. Le premier ministre John Robarts l'a accusé de mensonge, mais il s'en est surtout tenu aux réalisations de son gouvernement. Le chef néo-démocrate, M. Donald MacDonald, y est allé de quelque présumés scandales, le tout mêlé à la doctrine socialiste.

Mais à part quelques gros mots échanges, et le thème libéral voulant qu'il existe un syndicat du crime organisé dans la province, une bonne partie de la lutte s'est faite autour de sujets comme l'éducation — dont la question des écoles séparées — la pension de vieillesse et l'assurance-santé, dont les arguments en faveur et contre, exposés dans les différents programmes politiques, ne sont compris que par les actuaires et les comptables.

Les chefs de partis

Le premier ministre Robarts, âgé de 46 ans, fait face à l'électorat pour la première fois comme chef de parti. Il a insisté sur les réalisations de son parti, depuis qu'il s'est vu confier les affaires du gouvernement il y a 22 1-2 mois, lorsque M. Leslie Frost, premier ministre durant 12 ans, a pris sa retraite.

Mais M Robarts a parfois été forcé de combattre sur un terrain choisi par M. Wintermeyer, également âgé de 46 ans, qui tente peut-être sa dernière chance, après avoir failli parvenir au but à l'élection générale de 1959. Le chef libéral a mis au défi M. Robarts d'en venir à une entente avec le ministre fédéral de la Santé, Mlle Judy LaMarsh, au sujet des pensions de vieillesse, à un moment où le premier ministre tentait d'éviter la lutte publique au sujet du régime fédéral de caisse de retraite.

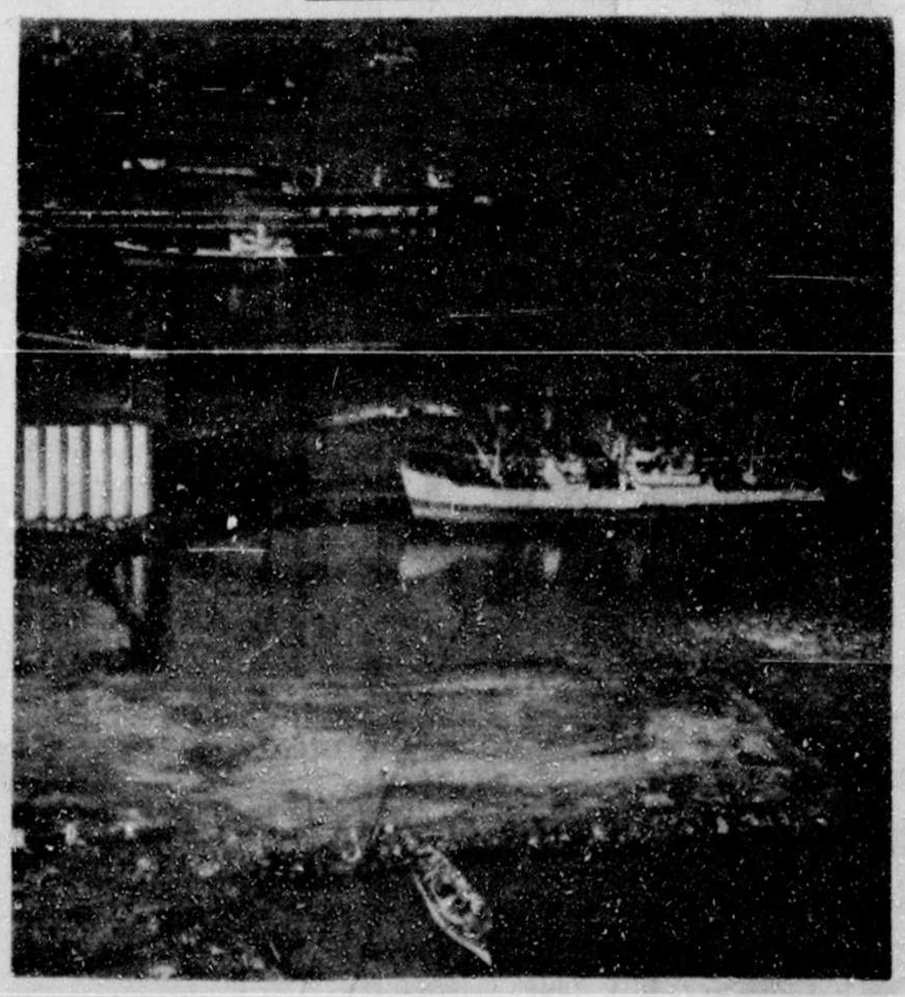
M. MacDonald, âgé de 49 ans, qui en est à sa troisième lutte comme chef provincial ontarien, a concentré principalement ses efforts sur le projet néo-démocrate de caisse de retraite transférable et l'assurance-santé, par l'entremise du gouvernement.

Position des partis

Le premier ministre Robarts, un avocat de London, a commencé la campagne avec une représentation confortable de 63 des 98 sièges à la Législature. L'avocat Wintermeyer, de Kitchener, en comptait 24. L'ancien journaliste MacDonald en avait cinq, et six sièges étaient vacants.

La nouvelle Législature comptera 108 sièges. Dix des nouveaux comtés ont été créés dans le territoire métropolitain de Toronto, dont une bonne partie a voté conservateur à l'élection de 1959. Ce qui donne à traditionnel "Toronto tory" — qui a voté libéral à la dernière élection fédérale — un total de 29 circonscriptions.

M. Wintermeyer, qui a réussi à décider le gouvernement à instituer une Commission royale d'enquête sur le crime à la fin de 1961, a qualifié les constatations de la Commission de supercherie et a promis d'instituer une Commission d'enquête permanente sur le crime.



Quand le bâtiment va . . .

● Voici un secteur du port de Vancouver qui devient de plus en plus achalandé, surtout depuis la vente de blé du Canada à la Russie.

Manifestants arrêtés

MONTREAL (P.C.) — Le sentiment qu'on aurait pu avoir en se présentant samedi à la Place des Arts, d'entrer à prix fort dans une sorte de paradis irréel, a été un court moment dissipé par les cris scandés d'IN-DE-PEN-DAN-CE, propres à chasser toute pensée d'irréel ou, pour le moins, à situer le rêve dans un contexte québecois familier.

Mais, dès la porte franchie, la splendeur, réelle celle-là, reparaissait. Après un coup d'oeil admiratif sur les décors et les toilettes, il tardait aux spectateurs d'entendre enfin la répercussion des sons dans une salle dont on avait dit qu'elle est faite en fonction des plaisirs de l'ouie. De ce côté, nulle déception.

Dehors, au sortir de la salle à l'issue du concert, se poursuivait le spectacle de rue des manifestants séparatistes. "Place des Arts, place des pores", clamaient ceux-ci. Qualifier ainsi la Place des Arts et manifester pour qu'elle devienne propriété exclusivement canadienne-française, c'est une injure qui blesse ceux-là mêmes qui la lançaient.

La police a révélé qu'elle avait appréhendé durant la soirée 19 manifestants qui auront à répondre en Cour aujourd'hui d'avoir troublé la paix publique.

Le RIN proteste...

MONTREAL — (P.C.) — Le Rassemblement pour l'indépendance nationale a protesté énergiquement hier soir, dans un communiqué, contre "la provocation des policiers montréalais lors de la manifestation organisée samedi soir à l'occasion de l'inauguration de la Place des Arts.

Le communiqué dit que "les attaques sauvages, antidémocratiques, brutales et sournoises" des policiers samedi soir ont brisé une manifestation "qui avait été prévue avec soin et qui devait être pacifique".

La police à cheval de Montréal a brisé la marche du Rassemblement et du part Républicain du chef séparatiste Marcel Chaput et point de rassemblement et plus tard a appréhendé 19 manifestants après que trois policiers eurent été attelnts par des pierres.

Des détenus, tous ont été libérés sous cautionnement à l'exception d'un seul, trouvé en possession d'une rapière.

Le RIN a ajouté qu'une émeute n'a été évitée que grâce aux chefs indépendantistes qui ont su garder l'ordre et le calme en retenant la colère des manifestants "furieux contre un tel mépris de la démocratie et des libertés les plus élémentaires des citoyens".

Jeune Commerce de Lévis-Lauzon



● M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins est président de La Sauvegarde, a accepté la présidence d'honneur du Jeune Commerce de Lévis-Lauzon Inc., pour l'année 1963-64.
Nous voyons au centre de la photo M. Rouleau au moment où il faisait part de son acceptation au président Me Pierre Bornais, en présence des membres du bureau de Direction de la Chambre.

Dixième anniversaire de l'école d'agriculture de Ste-Croix

Les anciens et anciennes élèves de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Croix, comté de Lotbinière, ont fêté récemment le dixième anniversaire de l'érection de cette institution. On sait que, avant 1954, cette Ecole était logée dans le collège du village et dirigée par les RR. Frères de l'Instruction Chrétienne. Depuis 10 ans, ce sont les RR. Pères Maristes qui en ont la direction

Une messe spéciale célébrée par le Père Bourque, directeur, dans l'église paroissiale a marqué le début de cette journée amicaliste à laquelle ont pris part pas moins de 150 anciens et anciennes élèves. De nombreux professeurs anciens et actuels, religieux, religieuses et laïques se sont joints aux congressistes pour célébrer dignement cet anniversaire.

On a souligné que depuis la fondation de l'Ecole des centaines de jeunes garçons et filles ont suivi les cours d'agriculture, de menuiserie, d'art ménager et autres et sont retournés à la terre dans une proportion de plus de 80%.

LÉVIS et la RÉGION

Les Soeurs Blanches de Lévis vont fêter le 50ième anniversaire de leur communauté au Canada

Les Soeurs Blanches, de la rue Fraser, à Lévis, célébreront le 50ième anniversaire de leur arrivée à Lévis, samedi prochain, le 28 septembre.

Les premières Soeurs de la communauté des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique sont arrivées à Lévis, le 6 avril 1903, et la bénédiction de leur postulat eut lieu le 1er mai suivant.

Durant près de 25 ans, le postulat de Lévis fut la seule maison de la communauté au Canada, mais depuis, les Soeurs Blanches ont eu le bonheur de fonder 5 autres maisons ou les religieuses se dévouent d'une façon ou d'une autre pour les missions, joignant la reconnaissance à la prière en faveur de leurs bienfaiteurs.

Le programme préparé pour souligner cet anniversaire comprend une Grand'messe d'Actions de Grâces qui sera célébrée en l'église Notre-Dame, à 5 heures, avec un sermon par le R. P. Métayer, p.b..

Comme par le passé, la population de Lévis continuera à supporter cette communauté particulièrement méritante.

27, 28, 29 à Joliette

Congrès national des Chevaliers de Champlain

Les 27, 28 et 29 septembre prochain se tiendra à Joliette, le congrès national des Chevaliers de Champlain, et des Dames Hélène de Champlain. Le thème sera : "Quand serons-nous maîtres chez nous ?".

Laissant aux autres associations nationales leurs activités habituelles, de langue, de tradition, de culture... etc., les Chevaliers de Champlain se spécialisent dans l'avancement économique des Canadiens-français.

Parce qu'ils aiment le peuple dont ils sont, ils le veulent plus apte à remplir sa mission providentielle d'influence sur ce continent. Or, à l'âge industriel que nous vivons, c'est la puissance économique qui détermine l'influence. Voilà pourquoi ils ont choisi de travailler au progrès économique des Canadiens Français catholiques, afin que grandisse leur influence salutaire.

Nos compatriotes ont du talent pour les affaires, mais ils souffrent d'un complexe d'infériorité. Les Chevaliers de Champlain veulent leur donner de la confiance en eux-mêmes; le désir de devenir des compétences. Ils veulent que nos capitaux se groupent et travaillent pour nous.

Le thème du congrès 1963 est donc très réaliste et les résultats ne sauraient être autres que très intéressants. Le conférencier invité sera le Lt.-colonel Sarto Marchand, président des Distilleries Melchers Limitée. Le congrès sera sous la présidence de M. Gérard Fraser, de Sept-Iles, gouverneur souverain de l'Ordre des Chevaliers de Champlain.

LES DAMES

Les Dames Hélène de Champlain poursuivent les mêmes buts que les Chevaliers de Champlain, mais leurs activités sont dirigées sur la famille. Leur devise est : "Bâtir une Famille Meilleure".

Les deux groupements ne limitent toutefois pas leurs activités à l'économique et la famille. Leurs activités incluent aussi les activités fraternelles, civiques et religieuses. Le 28 août dernier, les Chevaliers de Champlain présentaient un mémoire sur le Bill 60 au premier ministre de la province de Québec, mémoire qui fut appuyé par les Dames Hélène de Champlain.

Le curé de Beauport visitera Rome et la Terre Sainte



● Mgr Ernest Lemieux, curé de Beauport accompagné de son frère, quittait Québec le 15 septembre dernier pour un voyage d'un mois à Rome, Terre Sainte, etc. De nombreux paroissiens se sont rendus à l'aéroport à l'occasion de son départ. (Photo Rainville).

Semaine du "Jeune-Commerce"

SEMAINE DU JEUNE

Le Jeune Commerce de Lévis-Lauzon organise de nouveau cette année une semaine "Jeune Commerce" qui se tiendra du 23 au 30 septembre prochain.

Une invitation toute particulière est lancée aux jeunes de 18 à 40 ans pour assister à toutes ces activités.

Voici le programme détaillé de cette semaine, dont le directeur-responsable est M. Marcel Poiré.

LUNDI 23 : 8.00 hres. P.M. Salle du Conseil de ville de Lauzon. Ouverture par le maire de Lauzon. Assermentation du nouveau bureau de direction; remise de la masse au nouveau président. Bureau de direction ouvert à tous. Goûter... Remise de certificats de membres honoraires aux journalistes. Responsable : Marcel Poiré.

MARDI 24 : 7.30 hres P.M. Joute de balle-molle mixte. Collège de Bienville. Surprise au cours de la veillée. Responsable : Jean-Guy Banville.

MERCREDI 25 : Méditation sur vos manquements aux activités Jeune-Commerce.

JEUDI 26 : 8.00 hres P.M. Visite Industrielle à la St Lawrence Manufacturing, 3030 blvd Ste-Anne, Giffard. Activité mixte. Rendez-vous à la Traverse pour le bateau de 7.20 hres P.M. Responsable : Gérard Dégani.

VENDREDI 27 : Soirée libre; magasinage pour les femmes et "baby-sitting" pour les hommes.

SAMEDI 28 : 6.30 hres P.M. Souper mixte au Motel Rond-Point. Remise d'une masse à l'Ex-Président Honoraire et du certificat du Club des Ex-Présidents à M. Paul-Emile Guay.

Conférence par M. M. A. Hervé Hébert F.S.A. actuaire à l'Assurance-Vie Desjardins.

Little Brown Jug

Overtrick a établi un nouveau record mondial pour ambleur de trois ans en parcourant la première épreuve du Little Brown Jug en 1:57 1-5. Il triompha également dans la deuxième épreuve, ne prenant que deux-cinquièmes de seconde de plus.

Meadow Skipper et le cheval canadien Country Don, propriété de Mercure et Caron, de St-Hyacinthe, se sont partagé le second argent en terminant deuxième dans une épreuve et troisième dans l'autre.

Les bourses sont de $38,246. pour le vainqueur et $10,927. pour chacun des deux principaux aspirants.

Quelques-uns des tout derniers gagnants!

"Capsules fortune"

R. Richer, Rosemont, P.Q.
M. Thibert, Beauharnois, P.Q.
J.-G. Lestage, Napierville, P.Q.
M. Desmeules, Quebec, P.Q.
C. Bourgault, Montreal, P.Q.
A. Charette, Gatineau, P.Q.
G. Forget, Montreal, P.Q.
C. Whissell, Ville Jac. Car., P.Q.
J. G. Drapeau, Ste. Rose, P.Q.
M. W. Latour, Alancon, P.Q.
J. P. Dumais, Abitibi, P.Q.
P. Paradis, Quebec, P.Q.
R. Lefleur, Joliette, P.Q.
R. Lachapelle, Montreal, P.Q.
L. Charlebois, Valleyfield, P.Q.
F. Yull, LaSalle, P.Q.
M. R. Jobin, Quebec, P.Q.
P. E. Patry, Montreal, P.Q.
G. Martin, Gatineau, P.Q.
B. Berchmans, Orsainville, P.Q.
A. Plourde, St. Francois, P.Q.
J. Poirier, Iberville, P.Q.
B. Ashby, Sherbrooke, P.Q.
D. Gelinas, Shawinigan, P.Q.
D. Nadeau, Rouyn, P.Q.
R. Baucher, Thurso, P.Q.
P. Laleberte, Repentigny, P.Q.
A. Goupille, Mad. Falls, P.Q.
A. Briand, Hull, P.Q.
A. Levasseur, Victoriaville, P.Q.
G. Lafortune, Montreal, P.Q.

Continuez à regarder sous les capsules de Coke et de Sprite pour voir si vous trouvez des jetons valant de $1 à $5,000. Voir les détails aux étalages de cartons.

"Coca-Cola", "Coke" et "Sprite" sont toutes des marques déposées qui identifient exclusivement les produits de Coca-Cola Ltée.

MAL DE DOS

Quand les reins n'éliminent pas l'excès d'acidité et de déchets, il en résulte souvent des maux de dos, une sensation de fatigue, un repos troublé. Les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins à reprendre leur fonction normale. Vous vous sentez mieux—dormez mieux.

Dodd's Kidney Pills

72F

MAHEU & MAHEU CO.

INSECTICIDES

EXTERMINATION DE TOUT INSECTE ET RONGEUR

525-8380 — 319 DU PONT QUEBEC 2

Association des Etudiants de la Rive-Sud



● Une journée bien remplie d'activités a marqué le 5e anniversaire de la fondation de l'Association des Etudiants de la Rive-Sud. Fondée par M. Raynald Guay, alors étudiant à Laval, l'Association s'intéressa à tous les aspects de la vie de ses membres et contribue à parfaire leur formation. Le jeune étudiant à qui revient l'initiative de cette fondation est devenu avocat, a participé à un grand nombre de mouvements sociaux puis est devenu député de Lévis aux Communes, le 8 avril dernier. Les célébrations de dimanche ont permis de lui rendre hommage. Durant les séances d'études, on a fait le point sur le mouvement et élaboré un programme d'activités pour la prochaine année. De gauche à droite, sur la photo : le Dr Georges Lepage, Mme Roger Roy, M. Yvan Dallaire, président, Me Raynald Guay, député de Lévis aux Communes, Mlle Louise Langlois et M. Roger Roy, député provincial de Lévis.

SI VOUS VISEZ À L'ÉPARGNE — VISEZ PLUS JUSTE AVEC PSP

Vous n'arrivez pas à épargner? Alors le PSP peut vous y aider. Renseignez-vous près d'un employé de La Banque au sujet du PSP—le plan d'épargne personnel allié à la protection de l'assurance-vie.

exclusivité de Scotia BANK
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



TERRY ET LES PIRATES — par Georges Wunder



Décès de Madame J.-L. Descheneaux

A Lévis, le 21 septembre 1963, à l'âge de 60 ans, est décédée subitement, Mme Isabelle Descheneaux, épouse de M. J. Lucien Labarre, demeurant au 564 rue Commerciale, à St-David.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, sa fille et son gendre : M. et Mme François D'Assise Gosselin, (Pauline Labarre) de Hull. Ses frères, beaux-frères et belles-soeurs : M. Edgar Descheneaux de Montréal, M. et Mme Raymond Descheneaux de Olioke Mass., MM. et Mmes Wilfrid, Julien et Hermas Descheneaux, de Sorel, Mme Emeline Gill, de Montréal, Mlle Hermance Descheneaux, de Sorel, Mme Philippe Descheneaux de Montréal, Rév. Sr Labarre, des Srs Grises, de Montréal Et plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 hres. Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58 Ave Bégin, à 8 heures 45, pour l'Eglise Christ-Roi et de là au cimetière de Lévis.

AVIS

aux résidents de LEVIS - LAUZON et la banlieue

Pour toutes NOUVELLES à publier dans L'ACTION

S.V.P. communiquer avec M. J.-L.-M. VERRET
6 rue Magloire - Lauzon
TEL. : 837-4152

l'Action

"L'ACTION" est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau for Circulations.

Directeur du journal : Louis-Philippe Roy
Rédacteur en chef : Lorenzo Paré
Directeur de l'information : Jacques Revelin
Chef du service des nouvelles : Rosaire Tremblay
Directeur de la publicité : Louis-Philippe Vézina
Gérant du tirage : Joseph-R. Delisle

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ABONNEZ-VOUS À L'ACTION !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Vous trouverez ci-inclus $ ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne. (Par bon de poste ou par chèque).

Nom .....
Adresse ..... Comté .....

Endroits desservis par porteurs

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.35	$4.00	$7.00	$13.00

Abonnement à la semaine par porteurs

Québec, Lévis et banlieue	Partout ailleurs
.30 cts par semaine	.25 cts par semaine

LIVRAISON PAR LA POSTE

3 mois $3.00 — 6 mois $5.25 — 12 mois $10.00

L'abonnement est payable d'avance

AUX ETATS-UNIS
12 mois — $22.00
Hebdomadaire, partout au Canada (journal du jeudi sans supplément) $6.00 par année
Angleterre et pays du Commonwealth
Quotidien $15.00 par année

Angleterre et pays du Commonwealth
Hebdomadaire $7.00 par année
Autres pays étrangers
Quotidien $22.00 par année
Autres pays étrangers
Hebdomadaire $10.00 par année

Adressez votre abonnement à Casier Postal 1727, Québec ou signalez : 522-4771

C'EST L'HEURE DE L'ACTION !

Au Palais de Justice

(PAR FRANCOIS TREPANIER)

Un attentat à la pudeur vaut une amende et la déportation à un médecin anesthésiste de la République Dominicaine

C'est enrageant de voir de quelle façon stupide certaines personnes gâchent quelquefois un avenir prometteur. Le cas d'un médecin dont a été saisi, samedi, le juge Paul Roy de la Cour des Sessions de la Paix illustre très bien cette pensée. Attaché à l'hôpital St-François d'Assises, Jose Sangiovanni, âgé de 31 ans, originaire de la République Dominicaine, perfectionnait depuis quelques temps ses études au Canada. Anesthésiste, il se préparait à un avenir intéressant. Or, dans la nuit du 18 au 19 septembre, emporté par une passion folle, il s'est permis d'attenter à la pudeur d'une patiente, âgée de 17 ans. Amené samedi devant le juge Roy, il a dit coupable. La sentence a été de $100. d'amende et les autorités du ministère de l'Immigration vont voir à ce qu'il retourne chez lui d'ici quelques jours.

On se plaint de plus en plus des agents provocateurs de la Régie des Alcools

On critique de plus en plus au Palais de Justice de ce temps-ci les procédés employés par certains membres de la Sûreté provinciale qui sont chargés de veiller à l'application de la Loi de la Régie des Alcools. Plusieurs avocats se plaignent entr'autres choses des moyens utilisés par des policiers pour vérifier si la Loi est bel et bien respectée.

Ces moyens, dit-on, sont malhonnêtes, injustes et ne visent pas à faire respecter la Loi mais tout simplement à amener la commission d'infraction dans le but de faire des causes.

On adresse des reproches de façon plus particulières aux agents provocateurs de la Sûreté provinciale (stool pigeons) qui vont dans les restaurants le dimanche et insistent pour obtenir une boisson alcoolique avant d'avoir commandé leur repas. Ces agents, après avoir laissé entendre qu'ils vont manger, se sauvent après avoir obtenu leur breuvage. La Loi exige que le dimanche un repas soit commandé avec toute boisson. Le repas doit être commandé avant la boisson. Bien des restaurants qui ont bonne réputation n'observent pas à la lettre ce règlement et servent la boisson avant que le repas soit commandé. Ce sont ces restaurants qui sont souvent poursuivis et par les agents provocateurs de la Sûreté provinciale.

Plusieurs avocats sont exaspérés par le nombre de poursuites qui ont été intentées contre leurs clients de la façon que nous venons de décrire.

Le juge Marquis maintient trois actions intentées contre un automobiliste

M. Gilles Guay, un automobiliste domicilié au 87, avenue Renaud, Québec, a été condamné à payer une somme de $6,921.50 à M. Jacques Robert, du 229, avenue Giguère et à M. Charles Denis, un employé de bureau, du 2440, rue Maufils ainsi qu'à la compagnie d'assurances La Sécurité.

Le juge Eugène Marquis de la Cour Supérieure a prononcé la décision rendant jugement dans trois actions en dommages qui avaient été intentées à la suite d'un accident survenu le 15 avril 1961 à l'intersection de la 3e Avenue et de la 8e Rue.

Selon le juge Marquis, M. Guay, qui dirigeait sur la 8e Rue causa l'accident en omettant de faire un arrêt. Il fut alors frappé par M. Denis qui circulait sur la 3e Avenue.

A M. Jacques Robert qui était passager à bord de l'automobile de M. Guay, le juge Marquis a accordé une somme de $3,293.50., à M. Denis, une somme de $2,337. et à la compagnie d'assurances La Sécurité, cessionnaire des droits de Denis, une somme de $1,291.

Savard va demeurer en prison

Le juge Paul Roy de la Cour des Sessions de la Paix a refusé, samedi, de fixer un cautionnement pour la remise en liberté de Marcel Savard, plâtrier, âgé de 21 ans, de la rue Marie de l'Incarnation, accusé de vol.

Le juge Roy a pris cette décision étant donné que le juge en chef Thomas Tremblay avait dû émettre un mandat d'arrestation le 28 août contre Savard qui était absent en Cour pour son procès.

A l'occasion de sa comparution samedi, Savard a été accusé d'avoir commis un nouveau vol, cette fois dans la maison de M. Alexandre Mathieu.

Jugement du juge Jolicoeur maintenu par la Cour d'Appel

Un jugement du juge Achille Jolicoeur de la Cour Supérieure qui condamnait la Caisse Populaire de St-Etienne de La Malbaie et le gérant de cette caisse, M. Joseph-Adjutor Perron à payer une somme de $6,701.68 à la Corporation du Village de La Malbaie a été maintenu, hier, par les juges Tremblay, Choquette, Montgomery, Badeaux et Rivard de la Cour d'Appel.

Le jugement avait trait à l'encaissement de certains chèques qui avaient été remis à M. Perron en 1954 et 1955. M. Perron était alors secrétaire-trésorier de la municipalité de La Malbaie en même temps que gérant de la Caisse. Avec certains des chèques que lui avait remis la municipalité, M. Perron avait couvert certains fonds qu'il s'était frauduleusement accaparés.

La Caisse Populaire en appelait du jugement disant qu'il s'agissait de chèques volés par Perron, qu'en disposant de chèques comme il le faisait Perron outrepassait ses pouvoirs et que les endossements au moyen desquels les chèques avaient pu être encaissés constituaient des faux.

"Peu importe la fraude de Perron, ses abus de confiance, l'irrégularité des endossements, a dit le juge Choquette. Le fait demeure que la Caisse a reçu livraison des chèques, que par l'intermédiaire de son gérant, elle a réussi à en percevoir le paiement et qu'elle en retient indûment le produit au préjudice de la demanderesse. Cela suffit à mon avis pour justifier la réclamation de la demanderesse".

Nombreuses sentences imposées pour fraude

Les juges de la Cour des Sessions de la Paix ont imposé, hier, plusieurs sentences d'emprisonnement à des individus qui ont admis leur culpabilité à des accusations de fraude.

Le juge Albert Dumontier a tout d'abord condamné à quatre mois de prison Paul-Emile Fortin, un électricien, de 24 ans, de la rue des Lilas, qui a reconnu avoir frustré une dizaine de personnes d'une somme de $400.

Fortin avait déjà comparu il y a quelques mois en Cour des Sessions de la Paix sous des accusations de fraude. La Cour avait alors décidé de faire preuve d'humanité, Fortin promettant de rembourser ses victimes.

"Vous n'avez pas voulu profiter de la chance que l'on vous avait donnée, a dit hier le juge Dumontier, à Fortin, hé bien, je vous condamne à quatre mois.

De son côté, le juge Paul Roy a imposé une sentence de deux mois de détention à Gaston Carrier, un mécanicien, de 24 ans, de la rue de la Reine, qui a également plaidé coupable à quelques accusations de fraude.

Comme Fortin, Carrier avait lui aussi bénéficié d'une chance il y a quelques mois.

Enfin, le juge Gérard Simard a condamné à huit jours de prison un vendeur de 24 ans, de St-Boniface, Manitoba.

Le vendeur a plaidé coupable à l'accusation d'avoir fraudé le Révérend Père J. Arseneault, de Ste-Anne-de-Beaupré, d'une somme de $8.00.

Ils obtiennent clémence

Le juge Paul Roy de la Cour des Sessions de la Paix a consenti à faire preuve de clémence, dans le cas de deux jeunes voleurs d'automobiles après avoir entendu relater les circonstances entourant la commission des deux infractions.

Dans un cas, comme il s'agissait d'un jeune homme qui était sur la brosse lors du vol, le juge Roy a consenti à y aller d'une sentence suspendue. Le jeune homme, après avoir participé à un enterrement de vie de garçon, avait volé une Cadillac pour rentrer à la maison.

Dans le second cas, il s'agissait d'un jeune homme qui possède une automobile mais qui fit un "flat", flat tragique! Histoire de retourner au foyer, ce jeune homme emprunta lui aussi une auto.

Bien entendu, le juge Roy a averti les deux jeunes de ne pas revenir en Cour car ils y goûteront.

Le réaménagement du "Charles" a impressionné vivement la délégation de la Vieille-Capitale

BOSTON (De notre envoyé spécial) — Les deux dirigeants d'une délégation importante d'hommes d'affaires de Québec à Boston, M. le brigadier Réal Gagnon, président de la Chambre de Commerce, et M. Emilien Rochette, président du Centre d'Affaires St-Roch Inc., ont exprimé ici samedi leur très forte conviction qu'il y va du plus grand intérêt de la ville de Québec de réaliser le réaménagement de la rivière St-Charles, après avoir constaté tout ce dont cette ville américaine a bénéficié par suite de l'assainissement et le réaménagement du fleuve "Charles".

Pour sa part, M. Ludger Gagnon, ingénieur en chef de la vieille capitale, a précisé que les travaux souhaitables pour la rivière St-Charles sont "sensiblement les mêmes" que la ville de Boston a exécutés pour réaménager son cours d'eau au cours des cinquante dernières années. Pour Québec, ce sera avec beaucoup moins d'ampleur, il va sans dire.

Le brigadier Gagnon et M. Rochette sont tous deux d'accord pour dire que ce projet de la St-Charles doit être réalisé le plus tôt possible, à cause de son importance pour l'avenir économique de ce secteur de Québec. Ils ont réitéré leur intention de poursuivre les démarches entreprises auprès des autorités concernées, tant et aussi longtemps que leurs deux groupements n'auront pas atteint leur but: la revalorisation des abords de la rivière St-Charles dans les limites de la ville.

L'ingénieur en chef de la ville de Québec s'est dit satisfait de cette visite auprès des experts de la ville de Boston, parce qu'elle lui a permis de recueillir des renseignements et données techniques très précieuses, acquisition qui lui permettra d'élaborer plus facilement les plans du projet québecois.

M. Marcel Levert, ingénieur des Travaux publics de la ville de Québec, accompagnait M. Ludger Gagnon. Tous deux ont exprimé leur reconnaissance à l'endroit de la Commission métropolitaine du district du Massachusetts, qui avait préparé la tournée des visiteurs québecois dans la ville de Boston, vendredi et samedi.

Les délégués québecois ont vivement apprécié les oeuvres de génie réalisées à Boston pour embellir les berges du fleuve Charles et assainir cette immense source de propagation de maladies contagieuses qui affectaient la population autrefois.

M. Ludger Gagnon doit se rendre également à New York avec son confrère Levert pour y visiter d'autres ouvrages du genre. Il reviendra ensuite à Boston où il consacrera une journée additionnelle pour y étudier avec plus de soin les plans que les experts bostonnais désirent mettre à sa disposition. Il a révélé qu'il préparera ensuite un rapport destiné aux membres du conseil de ville.

La délégation comprenait cinquante-et-un membres. En plus des représentants de la Chambre de Commerce et du Centre d'Affaires St-Roch, on y remarquait quatre membres du conseil de ville de Québec, deux représentants de la Commission Sylvestre, un représentant de la Commission d'Aménagement de Québec ainsi qu'un représentant du Ministère fédéral des Travaux Publics à Québec.

A BOSTON

Les média d'information de la ville de Boston ont fait écho à cette visite de la délégation québecoise. M. Charles Michaud, directeur du Service d'Urbanisme de Québec, a même prêté son concours lors d'une émission télévisée, tandis que M. Pierre Langlais, ingénieur, président du comité de la St-Charles auprès de la Chambre de Commerce s'est fait l'interprète de la Commission métropolitaine du Mass d'avoir accueilli si chaleureusement les visiteurs de la vieille cité de Champlain. Il a rappelé à cette occasion que les travaux de la St-Charles avaient débuté en même temps que ceux de Boston, il y a cinquante ans, mais avec cette différence que les travaux ont été abandonnés peu après leur début à Québec.

Les membres de la Commission métropolitaine du district du Mass qui ont accompagné les délégués québecois durant leur séjour en terre bostonnaise, sont MM. John F. Haggerty commisaire en chef, W. Fink ingénieur en chef du Service de l'Aqueduc, Chester Ginder, ingénieur-dessinateur, Peter Dennis, ingénieur responsable des projets communs des cours d'eau "Charles" et "Mystic, ainsi que M. John H. Luttrell, directeur du Service d'Information de la ville de Boston. M. Gordon Bronson, ingénieur de la firme Charles A. Maguire et Associés qui a réalisé les travaux de réaménagement et d'assainissement à Boston, a donné une brève conférence d'informations techniques sur le sujet lors d'un dîner donné à l'hôtel Hilton Statler.

Les Québecois ont effectué le voyage à bord d'un appareil d'Air-Canada.

Québec — Ste-Anne-de-Beaupré



Des fidèles de tout le diocèse se sont donné rendez-vous à St-Charles de Limoilou pour le pèlerinage du Grand Pardon

Depuis treize ans, la paroisse de St-Charles de Limoilou fait revivre dans notre archidiocèse un louable hommage de foi populaire qui nous a été légué par la Bretagne, celui des pardons. Chaque année, en effet, depuis 1950, un groupe de pèlerins par de cette paroisse de la ville de Québec et accomplit en groupe à pied un pélerinage jusqu'à Ste-Anne-de-Beaupré. Le premier Grand Pardon est dû à l'initiative de Son Exc. Mgr Louis-Philippe Lussier, archevêque de St-Paul, Alberta, alors qu'il exerçait son zèle apostolique comme directeur des pélerinages à Ste-Anne-de-Beaupré. Cette pieuse initiative est née pendant l'année qui a marqué le passage à Québec d'une précieuse relique faite du bois même de la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Depuis, la relique a été retournée mais le Grand Pardon qui perpétue ce grand événement religieux pour l'archidiocèse de Québec, rappelle ce souvenir par une croix que portent, tour à tour, tous les pélerins qui participent à ce pélerinage, institué pour demander à Dieu le pardon de toutes nos fautes. La marche à Ste-Anne-de-Beaupré ne s'effectue que de Québec à ce haut lieu de pélerinage seulement, le retour étant laissé à la discrétion des pélerins. Cette année, le Grand Pardon de St-Charles de Limoilou, qui invitait tous les fidèles du diocèse à participer à ce pélerinage, avait un second but qui s'ajoutait à celui mentionné précédemment, soit le succès du concile oecuménique. Au départ, samedi, en face de l'église de St-Charles de Limoilou, le R.P. Adélard, curé de la paroisse, est venu saluer les pélerins. Le groupe a été accueilli par le R.P. Michaud, à Ste-Anne-de-Beaupré. Les membres de la Garde Champlain et ceux des Commandos de Limoilou ont prêté un concours précieux à l'événement, rehaussant de leur présence le groupe de pélerins, à leur départ de Québec ainsi qu'à leur arrivée à Ste-Anne-de-Beaupré. A cet endroit, les pélerins ont participé à une grande procession aux flambeaux et assisté à une messe dans la cathédrale élevée à la grande thaumaturge. Le départ de notre ville s'est effectué à 2 heures, samedi après-midi, et l'arrivée à Ste-Anne, à 8h. M. Robert Giroux le grand organisateur de cet événement religieux, nous confie que, l'an prochain, il se propose d'inviter tous les Néo-Canadiens de l'archidiocèse de Québec à participer au Grand Pardon et de faire flotter, au cours du défilé, les drapeaux respectifs de leur pays d'origine. M. Giroux compte sur l'appui de trois actifs assistants en la personne de MM. Claude Goulet, Michel Carreau et Gérard Létourneau. Pour sa part, M. Carreau a dirigé les prières et les chants au cours du pélerinage.

La photo que nous reproduisons a été prise au départ des pélerins, samedi après-midi. (Photo l'Action, par Marcel Laforce).

Réunion spéciale de l'Association des Commissions scolaires du diocèse

L'Association diocésaine des commissions scolaires tenait samedi une assemblée spéciale à la Faculté de Commerce, sous la présidence du Dr Albert Ouellet.

Les commissions scolaires des comtés de Beauce, Bellechasse, Charlevoix, Dorchester, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Mégantic, Montmorency, Portneuf y avaient délégué des représentants.

Au cours de l'avant-midi les discussions ont notamment porté sur la façon de percevoir la cotisation des commissions scolaires, qui doit être versée à l'association provinciale, et aussi sur le bill 115.

La plupart des délégués ont convenu qu'il valait mieux que chacune des commissions scolaires perçoit elle-même les cotisations, plutôt que ce soit l'association provinciale qui le fasse.

De l'avis général, on a préféré maintenir l'autonomie de chaque commission scolaire dans ce domaine.

De toute façon, deux commissions scolaires, celle de Québec avec ses 30,000 élèves et celle de Montréal, avec ses 120,000 étudiants font déjà exception à la règle générale en envoyant une cotisation déterminée en raison du grand nombre de leurs étudiants.

Au cours de l'après-midi, les délégués ont étudié diverses résolutions portant principalement sur le transport des écoliers.

Plusieurs représentants de commissions scolaires régionales ont exprimé l'avis que des octrois devraient être accordés pour défrayer le coût du transport des écoliers dans un rayon de un mille et demi au lieu de deux milles comme le stipule la loi.

Ces revendications ont fait l'objet de demandes expresses d'octrois au gouvernement.

Dégustation de vin à Laval



● Les Anciens de Laval n'ont pas raté l'occasion offerte de joindre l'utile à l'agréable samedi soir: une dégustation de vin au profit des étudiants qui leur ont succédé. Dans l'ordre usuel, le Dr Robert Powers, président des Anciens de Laval, Mme Georges-Louis Huot, présidente du comité des femmes, Mgr L.-A. Vachon, recteur, et M. Georges Louis Huot.

Immense caveau à patates inauguré à l'Ile d'Orléans

(Par Gérard Langlois)

Plusieurs personnalités du monde politique et des affaires ont assisté, samedi soir, à l'inauguration, à St-François de l'Ile d'Orléans, d'un immense caveau à patates que l'on considère comme le plus vaste du genre au Canada.

Ce caveau, destiné à l'entreposage des sacs de pommes de terre cultivées à l'Ile d'Orléans particulièrement pour la fabrication de la patate "chip", est l'initiative d'un cultivateur de Saint-François, M. Emmanuel Labbé, maire de sa municipalité, en société avec les plus grands fabricants de "chips" de la province de Québec.

Comme l'ont souligné les principaux orateurs à la fête populaire qui a marqué l'inauguration du caveau de St-François, l'Ile d'Orléans peut se vanter de posséder une nouvelle entreprise privée dont la réalisation rend elle-même hommage au sens des affaires d'un groupe d'hommes associés afin d'exploiter avec le maximum de rendement l'un des produits de base de l'industrie agricole du Québec.

La pomiculture, les fraises et la patate sont des industries florissantes sur l'Ile d'Orléans. Il existe déjà une Coopérative pour l'exploitation de la patate et d'autres produits, mais c'est la première fois que l'entreprise privée réalise sur l'Ile, et l'on peut dire au Canada, un entrepôt d'une capacité de 300,000 sacs de patates, comme celui construit à St-François.

Ce caveau construit entièrement en béton armé et en tôle d'aluminium, est divisé en trois grandes sections pour l'entreposage de différentes catégories de patates maintenues à la température nécessaire pour le jour où elles serviront à la fabrication des "chips" devenues fort populaires dans le Québec.

DISCOURS

L'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, était représenté, à l'inauguration du caveau de St-François, par le député du comté de Montmorency, M. Albert Gervais, qui a rendu hommage à l'entreprise privée et souhaité que la nouvelle industrie de l'Ile d'Orléans "ne soit pas nationalisée l'an prochain"!

Le Dr Guy Marcoux, député fédéral du comté, a félicité M. Labbé et ses associés pour "leur magnifique réalisation" qui montre ce que peut faire encore l'entreprise privée.

M. Isidore Deschênes, échevin de Québec et citoyen estival de St-François, agissait comme maître de cérémonie à la fête. M. l'abbé A. Vézina, curé de la paroisse, qui a béni le caveau, ainsi que M. Emmanuel Labbé, maire de la municipalité, MM. Jacques Dionne, Dulac, Raymond Daveau, Camille Assary, Odier, P. Jolicoeur et Hilaire Beauregard, représentants de différentes compagnies de patates "chips", ont adressé aussi quelques mots à la foule nombreuse d'invités et de citoyens de l'Ile qui ont assisté à l'événement et participé à la fête populaire.

Les visiteurs remplissaient l'une des vastes sections du caveau, aménagée pour la circonstance en salle de spectacle, de réception et de danse. Plusieurs artistes de la région et de la province avaient offert leur concours pour la musique.

A LAUZON, SAMEDI

Lancement du plus gros navire de provision canadien

Le navire de provision Provider, de 22,000 tonnes, le plus gros du genre jamais construit au Canada, sera lancé samedi prochain aux chantiers maritimes de Lauzon où il a été construit.

Le navire aura son port d'attache à Halifax.

Ce sera un entrepôt flottant de 551 pieds de longueur, transportant des provisions, des munitions et du carburant.

Le Provider aura pour mission de ravitailler les navires en mer et pourra transborder des provisions à deux autres navires tout en filant à une vitesse de 18 noeuds.

Il peut contenir 14,000 tonnes de mazout, d'huile diésel et d'essence.

Le premier Provider de la marine a été construit à Sorel en 1942 et vendu au surplus en 1947.

Il a approvisionné les navires, dans les Caraïbes, au cours du second conflit mondial.

Manque de discipline

Le chef des pilotes du Saint-Laurent du district de Québec a déclaré hier que la discipline n'était pas comme elle devrait l'être chez les pilotes, mais que le gouvernement fédéral n'y exercait pas son autorité.

Le capitaine Gaston Rousseau comparaissait alors devant la commission d'enquête sur le pilotage.

Le procureur Jean Brisset de la Fédération des armateurs du Canada demandait à M. Rousseau si les accidents survenus depuis trois ans et les absences apparemment injustifiées étaient dûs à un manque de discipline.

"Oui, il manque de discipline dans notre district", a dit le capitaine Rousseau, parce que le gouvernement fédéral n'y exerce pas son autorité.

Il a dit que les autorités gouvernementales dans le district n'avaient que peu d'autorité et que seul le surintendant du pilotage avait le pouvoir d'imposer des amendes de $40, "ce qui n'est pas assez".

La sobriété chez les jeunes



● Plus de quatre-vingts délégués venant de quatre provinces du Canada ont participé en fin de semaine à Québec à une importante réunion du Comité national de la Jeunesse Lacordaire. Ce groupement de jeunes s'occupe, dans les cadres de l'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc du Canada, de promouvoir la sobriété chez la jeunesse. Les participants, tous des travailleurs bénévoles, se sont penchés sur le problème suscité par le grave danger de l'alcoolisme chez les jeunes. A cette occasion, il y eut présentation d'un Guide de pensée et d'action spécialement adapté pour les écoles. Les délégués ont particulièrement étudié les moyens d'apostolat, soit l'éducation, la prévention et la réhabilitation, que l'Association Lacordaire met à la disposition du public et de ses 130,000 membres pour venir en aide aux victimes de l'alcoolisme. On reconnaît sur la vignette ci-dessus quelques uns des principaux participants à ces assises: M. Alphonse Forest, des Iles de la Madeleine, Mlle Jeanne d'Arc Lanouette, de Timmins, Ontario, M. Jules Fortin, de Québec, responsable national, M. René Marineau, de Trois-Rivières, M. Jean-Guy Morin, de Bathurst au Nouveau-Brunswick.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Se préoccuper du cas des personnes âgées

Récemment, S. E. le cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston, marquait son anniversaire de naissance en posant un geste qui ne manqua pas d'être fort apprécié : Au bénéfice de quelque 250 personnes d'âge, hommes et femmes, et des religieuses qui en ont soin dans deux institutions de sa ville archiépiscopale, il organisa une excursion de trois heures sur l'eau. On visita tour à tour les différents secteurs du port de Boston et les excursionnistes goûtèrent profondément l'initiative qui leur valut ces heures de détente.

Le geste nous rappelle un texte paru il y a une dizaine d'années dans le périodique français *"Fêtes et saisons"*. Sous le titre : —*"Ce que vous pouvez faire"*, l'on y mentionnait divers services que chacun ou chacune peut, à l'occasion, rendre aux personnes âgées, ayant besoin d'aide et de réconfort.

— "Regardez le budget d'un vieillard, disait-on, regardez le vôtre et voyez ce que vous pouvez faire. Même si vous êtes si pauvre que vous ne puissiez rien donner, ou si vous avez fait tout ce que vous pouviez, il reste beaucoup à faire qui ne vous coûterait guère qu'un peu de temps". Et le périodique d'ajouter : — "Vous, monsieur ou madame, vous avez passé la soixantaine, mais vous êtes solide : vous pouvez sortir. Vous pouvez visiter d'autres gens âgés qui, eux, n'ont plus la force de sortir. Vous, monsieur, qui avez une auto, vous pourriez songer quelques fois à faire le chauffeur bénévole. Vous encore, monsieur, qui êtes débrouillard, vous pouvez vous charger d'une démarche pour un vieillard, auprès d'un bureau. Vous, madame ou mademoiselle, vous pouvez vous occuper de la question du linge à laver et à racommoder. Vous, jeune homme, que de services vous pourriez rendre, rien qu'en vous amusant à bricoler : effectuer des courses, déboucher un évier, réparer une fenêtre brisée, etc.

* * *

Du reste, les personnes d'âge elles-mêmes, dans la mesure où leur état de santé le leur permet, doivent tendre à demeurer occupées. A ce sujet, lors de la 46ième session de la Conférence internationale du travail, le Directeur général disait : —*"L'âge, certes, donne droit au repos, mais, comme nous l'avons déjà dit, l'oisiveté n'est pas le repos. Il arrive trop fréquemment que les personnes âgées se laissent aller au désoeuvrement, malgré l'effet d'engourdissement qu'a celui-ci sur le corps et l'esprit. Aussi, est-il souvent nécessaire de faire un effort particulier pour leur fournir la possiblité de continuer à exercer une occupation utile"*.

La société a, à cet égard, des devoirs : Fournir le plus possible un emploi, un passe-temps aux personnes d'âge. En certains milieux, et à bon droit, "on en revient" de cette pratique consistant à fixer automatiquement une limite d'âge pour la sortie du monde du travail. De fait, nombre de travailleurs de 60, 65 ans et davantage sont encore en mesure de se rendre utiles. Pourquoi les remercier illico, les remplacer parce qu'ils sont arrivés à tel ou tel âge, s'ils peuvent encore travailler ? A tout le moins, on pourrait préparer graduellement leur départ, leur confier des fonctions progressivement moins onéreuses, absorbantes.

Citons ici le témoignage d'un spécialiste fort en vue, le Dr Paul Dudley White : —*"Je crois que l'activité, tant physique que mentale, est importante, du point de vue santé ,à tout âge... Bien des gens prennent leur retraite ou se voient contraints de le faire longtemps avant le jour où ils devraient cesser de travailler"*.

A l'âge de 84 ans, le P. Sertillanges, pour sa part ,disait : —*"Quand mes jeunes amis me demandent comment je fais pour garder quelque jeunesse d'esprit et jeunesse de coeur, je leur réponds : —"Voici mon secret : Avoir toujours quelque chose à aimer, quelque chose à projeter, quelque chose à faire. Quand se termine un ouvrage, un autre est commencé"*.

Vraiment, la grande faveur que d'être occupé ! Et aussi, quel magnifique et bienfaisant devoir a la société de se soucier du cas et du sort de ses membres les plus âgés !

Odilon ARTEAU

Dans l'école communiste, le communisme imprègne tout

Ceux qui prétendent pouvoir améliorer l'instruction de nos jeunes et leur éducation en séparant leur formation idéologique de leur instruction "profane" oublient que c'est l'idéologie qui doit former la base de l'éducation car c'est elle qui est l'inspiratrice de toutes les actions de l'individu.

Cela, l'Eglise l'a reconnu dès les premiers temps et c'est pourquoi elle insiste tant pour faire de l'enseignement de la religion, partie intégrante du programme scolaire, voulant ainsi que les convictions religieuses soient pour le citoyen de demain, l'inspiration nécessaire à leurs agissements.

Cela, la Russie soviétique et communiste l'a aussi reconnu. Et le vice-ministre de l'instruction publique de la Fédération de Russie, Mikhail Kachine, notait récemment, à l'occasion de la rentrée des classes en Union soviétique: "La tâche essentielle qui se pose à l'école, c'est de faire des enfants et de la jeunesse des citoyens harmonieusement développés, instruits, conscients. La session plénière de juin dernier du CC du PCUS consacrés aux questions du travail idéologique a donné aux pédagogues un programme d'action concret en matière d'éducation communiste de la jeune génération" Et il précisait: "Chaque école, chaque instituteur s'attache à faire de ses pupilles des gens idéologiquement trempés, dévoués à la Patrie, au peuple, au Parti communiste, à former des internationalistes conséquents, des combattants fermes pour la paix dans le monde entier, des gens ayant de hautes qualités morales".

Et la loi russe de l'éducation fait état de cette préoccupation. Le premier article de la loi de 1958 votée par le Soviet suprême sur la réorganisation des écoles stipule que: "La principale tâche de l'école soviétique est de préparer l'écolier pour la vie et un travail utile à la société, d'accroître le niveau de l'enseignement général et polytechnique, de former des gens éduqués bien renseignés sur les notions fondamentales de la science, et de former des jeunes gens dans l'esprit du profond respect des principes de la société socialistes, dans l'esprit des idées du communisme".

Cette préoccupation idéologique est encore plus évidente dans le sixième article de la résolution du Soviet suprême qui déclare: "De sérieuses améliorations sont nécessaires dans l'organisation du travail scolaire pour que les écoles inculquent aux étudiants un amour du travail et un désir d'apprendre et un respect pour les ouvriers; et pour former en eux une optique communiste du monde, les éduquant dans un esprit de dévotion complète à leur patrie et à leur peuple dans l'esprit de l'internationalisme prolétarien".

Partout, on réaffirme ce souci d'une attitude communiste. Ainsi, dans l'organisation de l'enseignement technique et professionnel, on mentionne comme un des buts, en plus de la formation technique, "la formation communiste des écoliers, le renforcissement de leurs convictions idéologiques et la nécessité de leur inculquer une attitude communiste vis-à-vis leur travail".

On l'affirme surtout lorsqu'il est question de préparer le personnel enseignant et autres spécialistes qui doivent avoir été "formés selon les principes des enseignements marxistes-léninistes" pour "améliorer la formation communiste des jeunes gens".

Quelles conclusions tirer de tout ceci ? C'est que pour pouvoir faire une lutte efficace au communisme, il est nécessaire que notre enseignement soit empreint d'une préoccupation idéologique tout aussi grande mais dans le sens d'un christianisme authentique. L'enseignement de la religion et de la morale ne doit donc pas être considéré comme l'enseignement d'une matière pas plus ni moins importante que les autres. En d'autres mots, nos écoles doivent être confessionnelles dans le même sens que les écoles russes sont communistes; soit orientées vers la formation, en notre jeunesse, d'une optique chrétienne du monde, les éduquant dans un esprit de dévotion complète à leur patrie et à Dieu, dans l'esprit d'un christianisme authentique.

C'est pour réaliser cette condition essentielle à la survie d'un christianisme fort dans le monde où nous vivons qu'il est nécessaire que l'Eglise conserve, au sein de notre système d'éducation, un rôle qui soit plus qu'une simple présence. Dépositaire de la Foi et interprète de Dieu, elle doit assurer à l'Etat chrétien que ses enseignants et son enseignement soient à la hauteur de la tâche qui leur est confiée et qu'ils puissent assurer cette formation idéologique nécessaire non seulement pour résister au communisme international, mais même pour le vaincre.

Car le plus grand combat entre le monde communiste et le monde chrétien n'est pas celui de l'économie, pas celui des armes nucléaires ou classiques, mais celui de deux idéologies qui s'affrontent pour la possession des esprits. Et aujourd'hui, plus encore qu'au temps de Constantin, c'est par le signe de la Croix que nous vaincrons contre le marteau et la faucille, en nous assurant un peuple idéologiquement formé selon les principes du Christianisme.

Jean HUBERT.

point de vue

Gédéon Goulet

J'ai lu avec un intérêt soutenu l'article surprenant de M. G. Raymond Dion, i.f.d. Ce dernier semble sous l'impression que les politiques de l'U.C.C. sont élucubrées par quelques têtes chaudes : qu'il se détrompe ! L'U.C.C. défend les politiques que nous lui dictons et, quoique je sois un simple membre, je me suis senti aussi directement visé que si sa diatribe m'eut été adressée personnellement. Je me sens donc moralement obligé d'y répondre. Je le ferai avec des faits oh ! quelques-uns seulement...., desquels je tirerai les conclusions qui me semblent logiques, suivies de quelques suggestions.

Des faits

1) En 1951, la compagnie qui avait accordé un contrat à notre chantier coopératif exigeait $27.50 la corde pour les "infractions", c'est-à-dire les billes laissées ou oubliées, prétextant que c'était là ce que le bois lui coûtait avant la drave. Les opérations de la drave coûtent bien 50 cents la corde . . . ce qui fait $28.00. Le même hiver, ici à St-Prosper, nous vendions notre bois $8.00 la corde. En laissant $2.00 au "commerçant" ce qui fait tout de même un bénéfice de 25 pour cent, en ajoutant $6.00 pour le transport nous arrivons à $6.00 la corde : prix payé pour le bois des cultivateurs et colons. $28.00 moins $16.00 : $12.00. Douze dollars de profit net réalisé sur nous ou 150 pour cent de notre prix de vente !

2) Les prix trop bas ont été la cause directe du déboisement. En général et en moyenne, les compagnies ont payé la moitié de ce qu'elles pouvaient.

3) La moitié qu'elles ont "empochée" à nos dépens constituait le profit net qui eut permis à nos producteurs de vivre tout en ne bûchant que la production annuelle de leur boisé, sans l'épuiser.

4) Deux puissants impératifs ont forcé les producteurs à surexploiter leurs boisés : le pain à mettre sur la table de leurs familles et l'impossibilité de vendre à d'autres qu'au trust.

5) Celui-ci, en fixant et en maintenant arbitrairement un prix dérisoire a agi et agit encore de façon coercitive. C'est donc la coercition que le ministère des Terres et Forêts a protégée et défendue au nom de la liberté d'entreprise.

6) Avant, pendant et après l'enquête qui a amené la condamnation des compagnies formant le trust, par le ministère de la Justice, les fonctionnaires du ministère des Terres et Forêts ont gardé un silence de mort, ce qui nous force à nous poser des questions : qui ou quoi ces gens considèrent-ils comme leur véritable maître ?

7) Même silence de mort de la part de nos grands conservateurs lorsque 50,000 beaux érables blancs sont tombés, l'hiver dernier dans une paroisse du haut de la Beauce sous la scie des employés d'une compagnie. Comme toujours, le seul protestataire a été le représentant de l'U.C.C.

8) A ma connaissance, tous les discours et les écrits des fonctionnaires qui visent à influencer la politique du gouvernement sont pro-trust et antiproducteurs.

9) Dans le numéro de janvier de la revue "Forêt et conservation", M. G.-Raymond Dion parle d'une "médecine amère" à avaler par les producteurs. Mais nulle part, ni sur les lignes ni entre les lignes, il ne laisse deviner ou penser que le trust puisse, lui aussi, avoir à avaler une "médecine amère".

10) Le ministère des Terres et Forêts a complètement prostitué son rôle : de défenseur des Canadiens français qu'il aurait dû être, il s'est fait le défenseur du trust contre les Canadiens français.

Je m'arrête ! Il resterait encore à dessiller les yeux de M. Dion et de bien d'autres, sur les méthodes sylvicoles des compagnies. L'ancien bûcheron que je suis, qui a vu à l'oeuvre nos grandes compagnies dans toutes les parties boisées de la belle province, peut être particulièrement mordant en ce domaine !

CONCLUSION :

Le mal n'est pas que, par notre union, nous essayions de nous sortir du pétrin : le mal est que par son avachissement, sa veulerie, son laisser-faire, sa façon d'agir anti-sociale, anti-canadienne-française et pro-trust, le ministère des Terres et Forêts nous y ait plongés.

DÉFENSE DE L'U.C.C.

Même si on n'avait pas ouvert les régions les moins favorisées à l'agriculture, les cultivateurs des autres régions auraient reçu le même prix ridicule pour leur bois.

Si, il y a trente ans, le ministère avait pris ses responsabilités et exigé que le bois des cultivateurs et colons soit payé un prix rationnel, la coupe rationnelle serait pratiquée depuis ce temps. L'une est impossible sans l'autre ! Quand le sirop d'érable se vendait huit sous la livre, les érablières tombaient à la queue leu-leu, malgré les jérémiades des ingénieurs forestiers. Quand le prix est monté à quinze sous, ce fut un "stop". Aujourd'hui, au prix moyen de 25 cents, en bien des endroits l'on pratique la sylviculture afin de reconstituer au plus tôt ces érablières que l'on abattait avec une parfaite sérénité de conscience au temps du huit sous. A dix dollars la corde, il faut dix cordes de bois pour obtenir le cent dollars qu'il manque au budget familial; à vingt dollars, il n'en faut que cinq cordes !

Je trouve pitoyable que des hommes intelligents comme M. Dion aient eu le jugement tellement faussé qu'ils n'aient pas encore compris ces vérités élémentaires. Tous les aspects possibles et imaginables du problème de la conservation ont été envisagés par les fonctionnaires du ministère des Terres et Forêts, sauf un seul : le prix aux producteurs. Il n'y a qu'une façon de comprendre l'entêtement... stupide qu'ont toujours mis les fonctionnaires à refuser d'envisager la question prix. Et cette façon, elle ne s'écrit pas !

Il faut que ce M. Dion soit diablement courageux pour écrire un article semblable. Dommage que, parce qu'on a réussi à leur fausser les idées, des hommes comme lui n'emploient pas leur courage à construire plutôt qu'à détruire, inconsciemment mais effectivement.

Suggestions

Le ministre des Terres et Forêts s'étant prostitué, il devra se réorienter sa politique de façon que les produits de la forêt profitent d'abord aux Canadiens français ou disparaîtra. Si l'on se place au point de vue patriotique, le moins que l'on puisse dire c'est qu'il a été une fameuse nuisance. Un questionnaire devrait être préparé à l'intention des fonctionnaires. Ceux pour lesquels, dans la hiérarchie des valeurs, le dividende sur le capital investi par le trust a plus d'importance que le minimum vital des familles canadiennes-françaises devront être bannis pour toujours.

Le jour où nous aurons des prix rationnels — mais pas avant — les ingénieurs forestiers seront très demandés par les propriétaires de boisés du Québec. Quel est leur salaire actuellement ? Il faut absolument que le gouvernement leur verse un salaire au moins égal à celui que reçoivent leurs confrères à l'emploi des compagnies : pour un bon nombre, leur situation de fonctionnaires semble n'être qu'un tremplin qui leur permette, s'ils font preuve d'assez de servilité, d'accéder à "la" situation : employé d'une compagnie.

Les nouvelles cuisinées dans les antichambres du trust et que la plupart des journaux nous ont servies au printemps 1962, démontrent l'importance qu'il y a à donner suite à la suggestion de M. Johnson : former une agence de nouvelles canadienne-française et libre.

Le jour où nous compterons autant d'amis au ministère des Terres et Forêts que le tout-puissant, le sacro-saint, l'intouchable trust des pâtes et papiers en compte actuellement, la moitié du problème de la conservation sera réglée et l'autre moitié se résolvera presque toute seule.

Votre opinion

Document historique sur l'éducation

M. le rédacteur,

En fouillant dans les archives du siècle dernier, nous avons retrouvé une intéressante lettre de Mgr Laflèche, 2e évêque de Trois-Rivières, adressée en 1875 à Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec (il devait être nommé cardinal en 1886). Il s'agissait, dans cette lettre, d'un projet de loi établissant le Conseil de l'Instruction publique, tel que nous l'avons depuis ce temps (la loi fut adoptée en 1876). L'hon. Charles de Boucherville était alors premier ministre de la Province de Québec. L'hon. Gédéon Ouimet, ancien premier ministre (1873-1874), membre du cabinet de l'Hon. de Boucherville, avait semble-t-il préparé ce projet de loi sur l'Education; en fév. 1876, il laissa la politique pour devenir le premier surintendant de l'Instruction publique, charge qu'il remplit avec distinction pendant 19 ans, jusqu'en 1895, alors qu'il devint membre du Conseil législatif; il y siégea jusqu'à sa mort en 1905. La loi de l'Instruction publique de 1876 comportait deux clauses importantes : séparation de l'enseignement de la politique; sanction de l'autonomie des diverses croyances en matière d'éducation. Voici donc la lettre de Mgr Laflèche qui est encore de brûlante actualité.

Du Séminaire
de Trois-Rivières,
le 1er mars 1875.

Monseigneur,

J'ai lu avec beaucoup de plaisir la lettre dans laquelle Votre Grandeur m'expose les principes fondamentaux d'après lesquels l'Honorable M. Charles de Boucherville voudrait faire passer une Loi d'Education. Je trouve ces principes excellents et très propres à assurer le contrôle que l'Eglise doit exercer sur l'éducation de la jeunesse.

Je les approuve, et je crois qu'une loi conforme en tout à ces principes ne pourra manquer de produire un grand bien et d'attirer les bénédictions de Dieu et des générations futures sur ses auteurs.

Dans la rédaction de la loi, il conviendrait, je pense, à l'article 2° : "Evêques membres ex-officio du Conseil", de reconnaître que le droit qu'ont les Evêques de contrôler les écoles est inhérent à leur charge pastorale, et que ce droit ne leur est pas conféré par le pouvoir civil, mais qu'il leur est reconnu par ce pouvoir. Cette affirmation du principe catholique aura certainement son utilité en présence des idées contraires qui ont pénétré même chez plusieurs catholiques. Je prie Dieu de couronner d'un plein succès la bonne volonté de l'Honorable M. Charles de Boucherville, et de lui donner l'assistance nécessaire pour doter notre pays d'une Loi d'Education vraiment bonne et conforme aux principes de l'Eglise.

Quant aux détails, je partage son opinion, et je pense qu'il y aurait plusieurs modifications à faire au projet de l'Honorable M. Ouimet.

Je demeure, avec la plus haute considération,

(signé) † LOUIS-FRANÇOIS,
Evêque de Trois-Rivières.

La voix des jeunes

Claude LEFEVRE

Il est des vérités qui doivent se dire. Souvent, par respect humain, par intérêt, par peur ou au nom des "libertés individuelles", on tient cachés des problèmes bien plus urgents que tous les autres. Problèmes qui sont à la base des tous les problèmes politiques, économiques, sociaux.

Au Québec, on s'instruit. Point n'est besoin de vous casser la tête avec des statistiques : vous le savez comme moi. Depuis quelques années, l'on s'est aperçu tout à coup que l'on manquait de diplômés — sans doute de la même manière que nos ancêtres avaient constaté qu'ils manquaient d'enfants.

"L'EDUCATION EST LE DROIT DE TOUS ET NON PLUS LE PRIVILEGE DE QUELQUES-UNS !" a-t-on crié. Bien . . . Bien . . . "INSTRUISEZ-VOUS !" On construit des écoles. Voilà qui est encore bien. On donne des bourses, les prêts sont faciles à obtenir. C'est juste. "L'INSTRUCTION SERA GRATUITE A TOUS LES NIVEAUX !" O.K.

Le Québec progresse à vue d'oeil. Il est en pleine expansion. Les écoles normales fourmillent, les universités craquent, les écoles secondaires se multiplient.

Demain, petits enfants, vous gagnerez beaucoup d'argent et vous pourrez acheter une belle petite voiture. Vous aurez tous votre chalet . . . quand ce ne sera pas votre villa. Tout le monde vivra heureux parce que tout le monde s'instruit maintenant.

"Et pis après . . ." nous dit le badaud, émerveillé et perplexe devant tant de "merveilles". Figurez-vous ! . . . Le monde progresse avec l'instruction. La civilisation, quoi !

Même avec le meilleur programme d'éducation qui soit — en supposant qu'il soit le meilleur — un problème grave subsiste, va en augmentant et annulera la valeur humaine et formatrice de tous les plus beaux diplômes. Quel est-il ?

Derrière les diplômes

En dépit de l'éducation, nous voyons l'effondrement de la valeur morale chez les jeunes. Et c'est ça, ce rien, quoi ! qui fait que tous les diplômés ne valent humainement rien. Les étudiants ont l'esprit bourré, mais leur coeur reste vide. Ils cherchent le bonheur. Découragés, ils font les pires folies, tout simplement parce que leur vie ne repose sur rien de solide.

Personne n'osera le crier ouvertement, mais nous savons que beaucoup d'étudiants d'université admettent l'amour libre, (sous prétexte d'évolution, évidemment), que beaucoup n'ont aucune morale personnelle, que beaucoup ont perdu toute image de Dieu. A qui la faute ? Qui blâmer ?

Et quand je dis "beaucoup", le pourcentage est assez fort, croyez-moi. Le plus terrible, c'est que si cela nous frappe autant, c'est que les bons se taisent, craignant, petits et médiocres dans leur coin.

J'ai connu beaucoup d'étudiants qui avaient des maîtresses et qui ne s'en cachaient pas. (C'est peut-être mieux ainsi . . . Quand l'hypocrisie se met de la partie . . .) Beaucoup vivent, en fait, comme des animaux et se prennent pour des subtils, des évolués, des "civilisés", parce qu'ils ont un petit diplôme collé au c . . .

La vie privée, croit-on, n'influence pas la pensée d'un homme. Eh bien, quel est l'idiot qui, le premier, a cru que deux hommes se cachaient dans une seule tête et une seule âme ? Si vous voulez séparer votre être, séparer vie privée et vie publique, c'est que vous avez, à mon avis des raisons "personnelles" de le faire. Mais on cache tout derrière les diplômes . . . Beaux masques ! . . . Hypocrisies modernes ! . . .

Et vous croyez bâtir un pays avec cela ! Et quand je parle de pays, je ne parle pas du Canada plus que du Québec. Quel qu'il soit, s'il est formé avec de tels hommes, il se condamne au départ.

Que penser ? que dire ? que faire ?

On combat la délinquance, les "mauvais films", les "mauvais livres"; on nous endort avec des slogans tels que "il faut que jeunesse se passe, on n'a pas toujours vingt ans"; on donne à la jeunesse tout ce qu'en fait elle ne désire pas : loisirs, boissons, danse, (pseudo) liberté, instruction, mais rien ne change. Tout empire même ? On fait un travail de prévention.

On nous bourre de somnifères dans nos pays. Mais le mal profond reste. Tout recommence, quand la pilule n'a plus d'effet.

Mais quel est le mal profond ?

Claudel a écrit : "LA JEUNESSE N'EST PAS FAITE POUR S'AMUSER, MAIS ELLE EST FAITE POUR L'HEROISME". Il a encore raison aujourd'hui. Le vrai problème, c'est que la vie des jeunes de 1963 ne s'appuie sur rien. Où est l'idéologie puissante qui fera tomber tous ces masques, donnera non seulement une nourriture pour le corps mais UNE POUR LE COEUR, orientera notre vie dans un vrai sens, nous ralliera tous dans une même passion ?

Si le mal est moral, où sont les critères moraux qui nous guériront de nos "petites phobies" et nous feront vivre comme des hommes et non plus comme des animaux-hommes ?

La base de tout, c'est l'homme. Il faut aller à la base. Les étudiants souffrent — comme tout le monde d'ailleurs — d'un manque, d'un vide qu'il faut remplir. Car présentement, derrière les diplômes se cache un mal profond qui fera s'écrouler, comme des châteaux de cartes, tous les rêves caressés par les jeunes et par les adultes.

Un homme d'esprit

Québec,
19 septembre 1963

M. le rédacteur,

La mort vient de briser une bien belle "plume"; celle du "Rimailleur".

Qui de nous ne se souvient pas de son régal matinal : la rimette de Jos. Barnard, dans l'Evénement ! Pour ma part, j'aurais fort bien sacrifié mon déjeuner, mais pas les rimes, toujours à la page, du Rimailleur.

Un ami de ma famille, compagnon de classe et, plus tard, de travail du "Grand Jos", comme il se plaisait à le nommer, nous faisait bien rire quand il nous contait que monsieur Barnard (le rimailleur), alors à l'emploi de l'Evénement — couleur bleue à cette époque, — écrivait des articles "terribles" contre les libéraux. Ensuite, sous un nom d'emprunt, se servait à lui-même, dans le Soleil, — en ce temps couleur bourgogne, — les plus belles "engueulades". A la maison ,nous savions le jeu, et nous en avions un plaisir fou. Monsieur Barnard ne mettait à ce jeu qu'une amusante malice, car il savait, par expérience, que les politiciens, une fois déshabillés sont tous faits pareil !

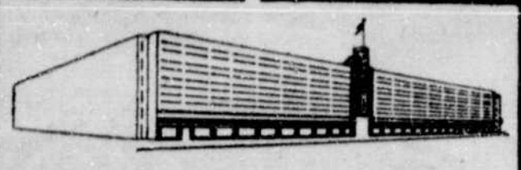
Comme le Cyrano, de Rostand, — mais la laideur en moins, — monsieur Barnard avait l'appétit de l'esprit. Comme lui aussi, il vivait libre dans ses pensées comme dans ses actes.

A son école, vos jeunes journalistes auraient eu beaucoup à apprendre. Malheureusement, il part avec ses dons et la terre les gardera avec la jalousie qu'on lui connaît.

Marie Poirier,
Québec.

Paquet

SAS
SOLDES A SACRIFIER



Entièrement climatisé pour votre confort

S.A.S. Soldes à sacrifier. Sous ce thème (Soldes à Sacrifier) Paquet offre à ses clients des aubaines extraordinaires consistant en soldes de lignes de nos marchandises régulières. Lisez attentivement cette annonce. Venez dès l'ouverture profiter des premières aubaines. Surveillez les étiquettes de couleur rose et noir, elles vous indiqueront les aubaines offertes à la fin de chaque mois, car nous préférons liquider à prix de sacrifices nos soldes de lignes pour faire place aux nouvelles marchandises. Rabais allant jusqu'à 50% et plus.

AU BON BUDGET SOUS-SOL

10 LAVE-PLANCHERS Hoover, démonstrateurs. Rég. 64.95 — **32.88**

Paquet, appareils Hoover, sous-sol.

67 PANTALONS de coton pour garçons, couleurs assorties, 7-8, 1-10, 13-12, 25-14, 15-16, 6-18 ans. Rég. 3.29 — **1.88**

48 PANTALONS "jeans" pour garçons, 16-7, 18-8, 14-10 ans. Rég. 2.99 — **1.88**

Paquet, confection pour Garçons, sous-sol.

72 PAIRES de souliers en cuir noir pour messieurs - semelles de néolite et talon de cuir, 6 à 10½. Rég. 6.99 — **4.88**

Paquet, chaussures pour messieurs, sous-sol.

1 MALLE à cosmétiques McBrine, 100% fibre de verre Galaxy. Rég. 27.50 — **15.88**

1 MALLE à cosmétiques blanche, en fibre de verre, Ruelite. Rég. 15.99 — **5.88**

1 MALLE garde-robe brune, McBrine, Galaxy. Rég. 49.50 — **29.88**

1 MALLE pour messieurs - 2 habits, grises, McBrine Galaxy. Rég. 52.50 — **29.88**

2 MALLES "Vanity", une grise, une bleue, avec nécessaire de toilette. Rég. 30. — **19.88**

1 MALLE fin-de-semaine, en nylon, grise, Carlsen Rég. 30. — **19.88**

Paquet, valises, sous-sol.

54 SOUTIENS-GORGE de coton brodé, A 5-32, 8-34, B 12-32, 7-34, 7-36, C 5-34, 8-36, 2-40. Rég. 1.99 — **1.11**

20 GAINES-CULOTTES 9 petites, 6 moyennes, 5 grandes. Rég. 3.99 — **2.88**

23 BARBOTTEUSES, 6 à 12 mois. Rég. 1.99 — **1.22**

19 "DIDIES" pour bébés, 6 à 12 mois. Rég. 2.99 — **1.88**

60 PYJAMAS pour fillettes et garçons, 3 à 6x ans. Rég. 1.59 — **1.11**

Paquet, vêtements d'enfants, sous-sol.

83 CHEMISES pour messieurs, blanches et autres, couleurs assorties, 14-15, 5-15½, 25-16, 16-16½, 19-17, 4-17½. Rég. 2.99 et 3.99 — **1.55 et 2.55**

Paquet, vêtements de travail, sous-sol.

SOUS-SOL

2 DECORATIONS murales, avec pots de fleurs, couleur dorée. Rég. 2.99 — **1.11**

4 SUPPORTS à serviettes en métal (ou rouleau de papier). Rég. 2.49 — **1.22**

4 SUPPORTS en métal pour couvercles. Rég. 2.39 — **1.22**

6 CHAUDIERES à glace en plastique, corail, noir, turquoise, beige. Rég. 9.99 — **5.33**

1 PLATEAU à sandwiches. Rég. 9.99 — **3.33**

1 PLATEAU à sandwiches. Rég. 14.49 — **4.44**

2 PLATS à poudings, sur base aluminium. Rég. 8.49 — **5.22**

1 PLAT à pouding, avec assiette chromée. Rég. 6.99 — **3.44**

1 ENSEMBLE pour la crême, verre avec plateau chromé. Rég. 6.99 — **3.33**

Paquet, ustensiles de cuisine, sous-sol.

11 PINTES de peinture semi-lustre, solde de couleurs. Rég. 2.79 — **.88**

27 PINTES de peinture latex-satin. Rég. 2.59 — **.88**

6 GALLONS de peinture latex-satin. Rég. 8.29 — **3.11**

10 CONTENANTS de polystyrène, capacité 1 gallon. Rég. 1.39 — **.88**

3 CONTENANTS de polystyrène, capacité 2 gallons. Rég. 1.79 — **1.11**

5 BOYAUX d'arrosage en plastique 7/16" x 50". Rég. 1.49 — **.88**

5 CISEAUX à gazon, lames d'acier 8". Rég. 2.49 — **1.77**

11 SECHOIRS à linge en broche, rectangulaire, 11 branches. Rég. 1.49 — **.88**

10 ARROSOIRS Melnor, modèle rotatif, 2 branches à jet, capacité 50' diamètre. Rég. 8.99 — **5.11**

Paquet, ferronnerie, sous-sol.

REZ-DE-CHAUSSEE

27 CHEMISES sport à manches longues, en coton sanforized, motifs de fantaisie, 3 moyennes, 24 grandes. Rég. 3.95 — **.88**

Paquet, mercerie pour messieurs, rez-de-chaussée.

59 PANTALONS de Terylène et viscose, beige, 16-30, 13-32, 16-34, 6-44, brun, 4-30, 1-36, 3-40. Rég. 8.95 — **2.88**

118 PAIRES de souliers blancs, pour fillettes, pointures désassorties. Rég. 5.99 — **1.44**

Paquet, chaussures pour enfants, rez-de-chaussée.

55 SERIES de mots croisés, 6 livres différents. Rég. 1.50 — **.66**

26 EXEMPLAIRES de la collection Grand Large. Rég. 1.60 — **.66**

Paquet, librairie, rez-de-chaussée.

15 PANIERS à couture en paille. Rég. 1.59 — **.44**

25 MITAINES pour cuisinière. Rég. .79 — **.44**

Paquet, menus articles, rez-de-chaussée.

39 TAPIS protecteurs pour autos, modèle de devant seulement. Rég. .99 — **.22**

5 ENSEMBLES 4 pièces pour protéger la vaisselle. Rég. 6.99 — **3.88**

9 RIDEAUX de douche en plastique, fond blanc avec motifs. Rég. 2.50 — **.77**

8 ENSEMBLES de 3 sacs à lingerie fine, blanc seulement. Rég. 3.99 — **.88**

Paquet, plastique, rez-de-chaussée.

REZ-DE-CHAUSSEE

31 COLLETS blancs, piqués avec guipure. Rég. 3.99 — **.44**

27 PAIRES de ciseaux à découper, en chrome. Rég. 2.75 — **.88**

Paquet, articles de couture, rez-de-chaussée.

61 PANTALONS gris pour étudiants, 2-8, 4-9, 13-10, 6-11, 6-12, 4-14, 5-15, 7-16, 9-17, 5-18. Rég. 6.99 à 9.99 — **3.55 à 5.55**

Paquet, confection pour garçons, rez-de-chaussée.

75 CHEMISES sport à manches courtes ou longues pour garçons, 47-8, 2-10, 9-12, 11-14, 4-16, 2-18. Rég. jusq. 3.59 — **.88 à 1.77**

Paquet, mercerie pour garçons, rez-de-chaussée.

128 PAIRES de gants de chamoisette, de nylon doublés de laine. Rég. 2.59 — **.77**

54 CARRES de tête. Rég. 2.99 — **.88**

30 BOURSES en vinyl. Rég. 7.99 — **3.88**

Paquet, accessoires pour dames, rez-de-chaussée.

39 BALLES de laine "double Knitting", couleurs désassorties. Rég. 2/1. — **2/.33**

7 BALLES de laine "double Knitting", 2 onces, noir seulement. Rég. .55 — **.33**

41 BALLES de laine "double Knitting", 1 once, couleurs désassorties Rég. 4/1. ch. — **.11**

Paquet, comptoir de la laine, rez-de-chaussée.

154 ENSEMBLES de colliers et boucles d'oreilles. Colliers 1 à 3 rangs. Rég. 2.00 — **.88**

11 PAIRES de boucles d'oreilles. Rég. 1.00 — **.22**

1 ENSEMBLE de colliers 3 rangs et boucles d'oreilles, vert. Rég. 15.00 — **6.66**

1 BAGUE pour hommes - 10 k. or, que l'on peut graver. Rég. 16.75 — **8.88**

1 ENSEMBLE de broche et boucles d'oreilles, doré. Rég. 12.00 — **6.66**

Paquet, bijoux, rez-de-chaussée.

108 PAIRES de bas de mèche et nylon, circulaires et avec couture, pointures désassorties. Rég. 1.50 la paire — **.68 et .55**

52 PAIRES de bas circulaires, en mèche. Rég. .99 — **.55** la paire

Paquet, bas pour dames, rez-de-chaussée.

4 EMBALLAGES de 10 savons d'invité, de marque réputée. Rég. 3.50 — **1.88**

1 EAU DE COLOGNE Adam. Rég. 3.50 — **1.22**

2 EAUX DE COLOGNE classique pour dames, Schubert. Rég. 10. — **6.66**

1 COLOGNE Sch de Schubert. Rég. 14. — **7.77**

2 COLOGNE "Caty Canthers" Adam. Rég. 6. — **3.33**

2 EXTRAITS de "Schu". Rég. 10. — **4.44**

1 POUDRE de bain. Rég. 3.50 — **2.22**

1 POUDRE de bain. Rég. 2.25 — **1.11**

1 LOTION "Bubble bath". Rég. 1.50 — **1.11**

1 LOTION Lille. Rég. 2.00 — **.55**

5 POLIS à ongles, de marques réputées, couleurs désassorties. Rég. .75 — **.33**

Paquet, cosmétiques, rez-de-chaussée.

DEUXIEME ETAGE

20 ROBES, coton, Arnel jersey, solde de robes de tons unis ou imprimés en plusieurs styles, 2-7, 7-9, 9-11, 2-13. Rég. 16.99 à 25. — **3.88**

Paquet, robes pour dames, 2e étage.

25 ROBES en chiffon, toile, shantung, soie, dentelle . . . en divers modèles, teintes pastelles, unies ou imprimées. 10 à 16 et 16½ à 22½, désassorties. Rég. jusq. 50. — **12.88**

Paquet, Grand Salon, 2e étage.

76 PAIRES de bottillons de misaison, en cuir ou suède, semelles de caoutchouc, modèle lacé noir ou brun. 5 à 9½. Rég. 6.99 — **3.88**

Paquet, chaussures pour dames, 2e étage.

11 COSTUMES de lainage, pour fillettes, 3-7, 1-8, 1-8½, 1-10, 1-10½, 2-12, 2-14x. Rég. 19.99 à 22.99 — **14.88**

25 IMPERMEABLES pour adolescentes, 10 à 16 ans. Rég. 15.99 — **6.88**

15 BLOUSES en coton - pour fillettes, 12 et 14 ans. Rég. 2.59 et 2.99 — **1.88**

13 ENSEMBLES sport pour fillettes, gilet de coton à manches longues et slim-jim, 7 à 12 ans. Rég. 7.99 — **3.88**

50 ROBES de coton avec ou sans manches, 7 à 14 ans. Rég. jusqu'à 9.99 — **3.88**

50 ROBES de coton, 2 à 6x ans. Rég. 5.99 — **2.88**

9 PALETOTS d'automne pour garçonnets, 5-2, 2-3, 1-6, 1-6x ans. Rég. 11.99 — **4.88**

9 ENVELOPPES de nylon - pour bébés. Rég. 8.99 — **2.88**

25 MANTEAUX imperméables pour fillettes et garçons. 4 à 6x ans. Rég. 11.99 — **4.88**

16 COSTUMES de lainage, pour fillettes. 4 à 6x ans. Rég. 22.99 — **11.88**

Paquet, Salons Bambino et Juvénile, 2e étage.

1 JAQUETTE flancs de rat musqué, rasé, teint beige. Rég. 249. — **88.**

2 JAQUETTES flancs de rat musqué teint. Rég. 159. — **88.**

1 JAQUETTE flancs de rat musqué teint "seafoam". Rég. 199. — **88.**

1 MANTEAU de rat musqué teint, allongé. Rég. 899. — **244.**

2 MANTEAUX de nutria teint huître. Rég. 899. — **244.**

2 MANTEAUX de pattes de vison Pastel, petits chevrons. Rég. 329. — **188.**

1 MANTEAU de phoque de l'Hudson, teint noir. Rég. 529. — **444.**

Paquet, fourrures, 2e étage.

DEUXIEME ETAGE

8 ENSEMBLES de mariée, coton et dacron. Rég. 22.99 — **12.88**

5 ENSEMBLES de voyage, moyen seulement. Rég. 12.99 — **5.44**

25 ROBES de nuit en coton. Rég. 2.99 — **.88**

10 BABY DOLL en nylon. Rég. 6.99 — **2.44**

31 JUPONS noirs. Rég. 5.99 — **1.88**

20 PANTALONS et camisoles. Rég. 1.00 — **.33**

Paquet, lingerie pour dames, 2e étage.

1 CORSELETTE avec bretelles, 37B. Rég. 13. — **5.88**

1 CORSELETTE-CULOTTE, avec bretelles, 32B. Rég. 22.50 — **7.88**

3 GUEPIERES en Lycra, A 34, B 32-34. Rég. 18.50 — **10.88**

4 GAINES-CULOTTES à jambes longues, 3 petites, 1 moyenne, 1 grande. Rég. 15.00 — **7.88**

20 GAINES-CULOTTES à jambes moyennes, taille: extra-grande. Rég. 7.00 — **1.88**

8 GAINES-CULOTTES à jambes longues, taille: petite seulement. Rég. 14.00 — **3.88**

7 GAINES avec fermoir très solide, 1-29, 3-30, 1-31, 1-35, 1-36. Rég. 15.00 — **8.88**

20 GAINES en "Lycra" avec fermoir et bande de 2" à la taille, 1-25, 1-26, 4-27, 1-28, 2-29, 1-30, 1-31, 4-32, 3-33, 2-34. Rég. 21.00 — **14.88**

Paquet, rayon des corsets, 2e étage.

7 DEUX-PIECES en coton, rose, 1-10, 1-14, jaune, 1-14, bleu, 1-14, jaune 1-16, 1-18, bleu, 1-12. Rég. 10.99 et 12.99 — **3.11**

3 DEUX-PIECES en jersey, -14, 1-16, 1-12 vert. Rég. 19.99 — **5.11**

2 DEUX-PIECES en coton, brun 12, vert 16. Rég. 19.99 — **5.11**

35 PANTALONS extensibles avec courroie amovible, vert 1-10, 3-14, rose, 1-12, 5-16, 9-18, jaune 2-12, 4-14, 3-16, 1-20, blanc 4-18, beige 2-16. Rég. 8.99 — **3.11**

5 DEUX-PIECES en acétate imprimée, brun 1-38, aqua 1-38, 2-40, 1-44. Rég. 25.99 — **5.11**

3 DEUX-PIECES en coton noir et gris, 2-36 et 1-36. Rég. 8.99 — **3.11**

3 DEUX-PIECES en tricot Vallion, gris, 2-36, rouge, 1-36. Rég. 44.99 — **19.88**

2 DEUX-PIECES turquoises, 32. Rég. 49.99 — **22.88**

6 TROIS-PIECES en laine, rose et blanc, 1-12, 2-14, 1-18, gris et blanc 2-12. Rég. 39.99 — **22.88**

4 DEUX-PIECES en tricot, vert et blanc, 1-36. Rég. 40.99 — **22.88**

gris, 1-36. Rég. 39.99 — **22.88**

beige, 1-10. Rég. 29.99 — **15.88**

gris, 1-12. Rég. 39.99 — **22.88**

3 TROIS-PIECES Tricosa 100% laine, vert et blanc 1-34, 1-36, marine et blanc 1-34. Rég. 59.99 — **22.88**

2 DEUX-PIECES 100% laine, 1-32, 1-34, coco. Rég. 49.99 — **22.88**

1 TROIS-PIECES 100% laine, coco, 1-32. Rég. 79.99 — **22.88**

4 TROIS-PIECES rose, 2-34, 1-36, 1-38. Rég. 69.99 — **22.88**

1 DEUX-PIECES turquoise, 1-34. Rég. 79.99 — **22.88**

Paquet, vêtements sport pour dames, 3e étage.

TROISIEME ETAGE

1 SAC pour la chasse ou la pêche. Rég. 14.99 — **10.88**

2 ENSEMBLES d'ustensiles de cuisine pour le camping. Rég. 17.99 — **11.88**

1 RADEAU de caoutchouc, rouge. Rég. 14.50 — **7.44**

2 BICYCLES pour filles, avec dynamo. Rég. 69.99 — **42.88**

2 BICYCLES pour filles, sans dynamo. Rég. 69.99 — **39.88**

1 MITAINE de baseball. Rég. 14.99 — **4.88**

1 MITAINE de baseball. Rég. 6.99 — **1.44**

1 SUPPORT pour bâtons de golf. Rég. 10.95 — **6.77**

1 SAC pour la chasse et la pêche. Rég. 14.50 — **9.77**

Paquet, articles de sport, 3e étage.

6 PLANTES de jardin. Rég. 5.25 — **2.88**

3 JEUX "Susan Fop Shop". Rég. 2.79 — **.88**

2 CAMIONS de pompiers. Rég. 10.99 — **4.88**

8 JEUX Flinstone. Rég. 2.99 — **.88**

3 JEUX de mosaïques. Rég. 4.49 — **2.77**

10 JEUX de broderies. Rég. 2.99 — **.88**

2 LAPINS jouets. Rég. .99 — **.33**

1 TELEPHONE jouet. Rég. 6.99 — **2.88**

1 JEU "Electronic". Rég. 8.99 — **6.22**

Paquet, jouets, 3e étage.

200 Fleurs et feuillages. Rég. .10 — **.05**

150 " " " Rég. .19 — **.08**

100 " " " Rég. .29 — **.11**

100 " " " Rég. .39 — **.11**

75 " " " Rég. .49 et .69 — **.22**

50 " " " Rég. .99 — **.44**

25 " " " Rég. 1.99 — **.88**

25 " " " Rég. 2.50 — **1.11**

20 Feuillages: Rég. 3.50 — **1.44**

20 " Rég. 4.00 — **1.88**

Paquet, fleurs artificielles (articles religieux) 3e étage.

60 VERGES de velours côtelé, vert pâle, largeur 36". Rég. .99 — **.33**

25 VERGES de "sheer nylon", violet. Rég. 2.29 — **.55**

45 VERGES de tissu extensible, orange, vert, rose. Rég. 3.99 — **1.77**

40 VERGES de flanelle 100% laine, orange et violet, larg. 54". Rég. 1.99 — **.88**

45 VERGES de ratine imprimée, un motif seulement, largeur 36". Rég. 1.59 — **.77**

Paquet, tissus à la verge, 3e étage.

1 LUSTRE (fixture) en fer forgé, blanc et or, 5 lumières, avec feuilles. Rég. 94.49 — **62.88**

1 LUSTRE (échantillon) en fer forgé, 4 lumières. Rég. 62.99 — **40.44**

1 LUSTRE cuivre et cristal taillé, 10 lumières (sans ampoules). Rég. 189.99 — **99.88**

1 SERVICE à thé, uni, 5 pièces. (ces deux services sont plaqués argent sur cuivre, Old English, de qualité supérieure). Rég. 119. — **79.88**

Paquet, rayon du cadeau, 3e étage.

QUATRIEME ETAGE

1 PLAQUETTE murale de style scandinave, oiseaux et fleurs appliqués sur fond blanc, 12" x 48". Rég. 25.99 — **18.88**

Paquet, cadres et miroirs, 4e étage.

255 VERGES carrées de tapis broadloom, largeur 9 pieds, tweed ou uni. Rég. 3.99 — **2.55 v.c.**

1 COUPON de tapis, Wilton "frisé", 7' x 16'8". Rég. 235.49 — **169.88**

1 COUPON de tapis 100% viscose, 9' x 12'. Rég. 45.99 — **33.33**

1 COUPON de tapis, 100% laine, brun ciselé, 6'9" x 6'3". Rég. 79.29 — **49.88**

1 COUPON de tapis, 100% jute, tweed vert, 9' x 19' x 6". Rég. 60.59 — **30.33**

1 COUPON de tapis Wilton, 100% laine, ciselé, cannelle. 6' 10" x 7' 10". Rég. 109.99 — **33.88**

1 COUPON de tapis Wilton 100% laine, uni, épice. 5'6" x 12'. Rég. 139.99 — **68.88**

1 COUPON de tapis, 100% laine unie, épice. 5'2" x 12'. Rég. 69.99 — **22.88**

1 COUPON de tapis 100% laine, ciselé, vert, 5' 10" x 8'3". Rég. 63.99 — **33.88**

1 COUPON de tapis 100% laine, ciselé, cannelle, 6'5" x 7'10". Rég. 97.99 — **66.88**

6 DESCENTES de bain, 22" x 36" Rég. 16.99 — **8.88**

5 DESCENTES de lit, 24" x 72". Rég. 15.59 — **8.88**

153 1/3 V.C. de prélart incrusté, épaisseur ⅛" marbré ou uni, gris, vert, chamois. Rég. 3.09 — **1.88 v.c.**

306 V.C. de prélart imprimé. Rég. .89 et .99 — **.66 v.c.**

2388 TUILES de prélart, vinyl et amiante, vinyl pur . . . 9" x 9", 0,80. ⅛". Rég. .13 à .31 — **.08 ch.**

200 ECHANTILLONS de prélart 12" x 18" à 18" x 36". Rég. .59 à 1.29 — **.11 ch.**

99 CARPETTES de prélart de qualité Mamtex (dessin discontinué).

6' x 9' Rég. 5.99 — **3.88**

7' 6" x 9' Rég. 6.99 — **4.88**

9' x 10' 6" Rég. 8.99 — **5.88**

9' x 12' Rég. 9.99 — **6.88**

Paquet, tapis et prélarts, 4e étage.

92 SERVIETTES de bain en ratine de couleurs unies, avec bordure de fantaisie. Bleu, vert, 20" x 40" Rég. .89 — **2/.88**

24 SERVIETTES de bain en ratine épaisse, couleurs unies, 22" x 42" Rég. 1.49 — **2/1.88**

9 ENSEMBLES de 4 napperons et 4 serviettes de table, motifs assortis. Rég. 5.99 — **1.22**

Paquet, toiles et cotonnades, 4e étage.

100 VERGES d'Arnel en bouts de 6 verges et plus, dessins modernes ou semi-modernes, largeur 45". Blanc et rouille, blanc et turquoise, beige et turquoise. Rég. 3.29 — **1.44**

AUSSI TOUS NOS COUPONS de cretonne et marquisette. Rég. jusq. 3.99 3 vges — **1.11**

Paquet, garnitures de maison, 4e étage.

CINQUIEME ETAGE

2 RADIOS SANIO 8V-246, 8 transistors, modèle de table, 2 bandes ondes courtes, 2 bandes ondes régulières. Rég. 99.95 — **69.88**

1 SECHEUSE THOR, F-410, automatique, modèle de démonstration. Rég. 189.95 — **129.88**

Paquet, appareils électriques, 5e étage.

85 LUNETTES de soleil pour dames et messieurs, monture gris perle (pour dames). Rég. 5.95 — **1.88**

150 LUNETTES soleil pour dames et messieurs. Rég. 5.95 - 8.95 — **2.44**

Paquet, lunettes soleil, 5e étage.

2 TABLES A CAFE Rég. 119. — **59.88**

1 TABLE A CAFE Rég. 102.99 — **49.88**

1 TABLE A CAFE Rég. 79.99 — **39.88**

1 TABLE A CAFE Rég. 37.49 — **19.88**

1 TABLE A CAFE Rég. 74.89 — **39.88**

1 TABLE A CAFE Rég. 37.99 — **19.88**

1 TABLE A CAFE Rég. 36.99 — **14.88**

1 TABLE A CAFE Rég. 29.99 — **14.88**

1 TABLE A CAFE Rég. 60.99 — **29.88**

1 TABLE A CAFE Rég. 27.99 — **14.88**

1 TABLE A CAFE Rég. 29.99 — **14.88**

Paquet, meubles, 5e étage.

ANNEXE PAQUET

46 PANTALONS slim-jim, 12 à 16 ans. Rég. 3.99 à 5.90 — **2.44**

48 CHANDAILS, 16 à 20 ans. Rég. 5.99 — **3.77**

40 BLOUSES, 12 à 18 ans. Rég. 1.99 et 2.99 — **.88**

34 PANTALONS slim-jim, 12 à 18 ans. Rég. 2.99 — **.88**

8 SHORTS, 16 ans. Rég. 2.99 — **.88**

9 BERMUDAS, 16 ans. Rég. 2.99 — **.88**

1 MANTEAU de vinyl moyen. Rég. 24.99 — **4.88**

1 MANTEAU rose, 16 ans. Rég. 29.99 — **4.88**

Nous vous invitons à assister à un

DEFILE DE MODES

au profit du club 2 N

mercredi le 25 septembre à 8h.30

à la Bastogne

EN VENTE DEMAIN - AUCUNE COMMANDE POSTALE OU TELEPHONIQUE S.V.P.



"Rose des vents"

● Cette saison, Jacques Heim présente des chapeaux qui tiennent compte de deux impératifs : la protection de la tête contre le climat et la qualité de l'élégance de Haute Mode. Ses modèles sont généralement peu encombrants, gais, mutins, et pratiques. Cette coiffure de coquetel se garnit d'une voilette noire brodée d'or et de gros pois de velours noir.

l'Action sociale

Directrice: Françoise La Rochelle-Roy

Madame Carven est arrivée!

La directrice d'une grande maison française de haute couture et six de ses mannequins sont arrivés samedi, à l'Aeroport international de Montréal, pour présenter au public canadien une collection de créations d'une valeur de plus de $170,000. Ce sera la première fois qu'une modéliste parisienne transporte toute sa collection au Canada. Il s'agit également, pour Madame Carven, la modéliste en question, de sa première collection en fourrures.

Madame Carven et ses mannequins, qui sont les invités du fourreur montréalais M. Shuchat, dont les ateliers ont confectionné le fourrures, présenteront la collection de nouvelles créations à Ottawa, Québec et Montréal. Les fourrures qui seront en montre, et qui comprennent dix manteaux de vison Canada Majestic, ont une valeur totale de $100,000. La collection comprend également quatorze étoles et jaquettes en vison du Canada, de même que de l'ocelot naturel non canadien, et l'agneau de Mongolie et du broadtail. Nombre de ces derniers sont des fourrures "d'agrément" garnies de vison.

La première présentation, une initiative conçue pour venir e naide aux enfants infirmes, aura lieu à l'Ambassade de France à Ottawa, le 25 septembre. Mercredi, le groupe de Madame Carven sera à Québec, à l'Holiday Inn, pour une présentation organisée par le Cercle des Femmes canadiennes, à laquelle assistera Madame Jean Lesage, épouse du premier ministre du Québec.

La Ligue de la Jeunesse féminine s'occupe de la présentation qui aura lieu à Montréal, le jeudi 26 septembre, en l'hôtel Windsor. Madame Carven et ses mannequins quiteront ensuite Montréal pour se rendre à Tokio, où elles présenteront les fourrures de la collection Carven-Shuchat.

La vie sociale

Son Excellence Madame Vanier a reçu vendredi matin, Mademoiselle Henriette Osler, Commissaire en chef des Guides du Canada et les dames qui font partie de l'exécutif provincial de l'Association.

Leurs Excellences le Gouverneur général et Madame Vanier ont donné un réception vendredi après-midi.

Actualités féminines

CLUB 2-N

Les membres du comité féminin du Club 2-N ont organisé un défilé de modes qui aura lieu, mercredi, le 25 septembre, à La Bastogne, à 8 h. 30 et donnera la vedette à la collection d'automne de la Compagnie Paquet.

Amicale du couvent de St-Anselme, Dorchester

Tous les anciens et les anciennes élèves du couvent de St-Anselme de Dorchester sont invités à leur Alma Mater, à la réunion annuelle qui aura lieu le dimanche 6 octobre, à 1 h. p.m.

Un appel de la FTQ à la consommatrice

Montréal — La Fédération des travailleurs du Québec tentera, dans les quelques semaines qui vont suivre, d'influencer la consommatrice et d'amener les travailleuses syndiquées à ne fréquenter que les magasins affichant en vitrine l'étiquette syndicale de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames.

Ainsi en a décidé l'exécutif de la FTQ, qui a précisé que l'UIOVD, qui lui est affiliée, a entrepris la distribution, auprès des magasins vendant des vêtements féminins, d'un collant bleu et blanc indiquant que l'établissement tient à la disposition de sa clientèle des produits ayant été fabriqués par une main-d'oeuvre syndiquée.

"Nous savons, de déclarer le président de la centrale, M. Roger Provost, que nous nous aventurons ainsi dans le domaine du goût personnel, de la fantaisie et du caprice. Mais nous sommes également conscients du fait que l'industrie canadienne du vêtement est maintenant en mesure de satisfaire sa clientèle féminine, et qu'il est désormais possible d'influencer la politique d'achats de la travailleuse dans le sens de ses principes syndicaux".

L'étiquette syndicale de l'UIOVD apparaît déjà à la vitrine de nombreux magasins de Montréal, Verdun, Lachine, Drummondville, Joliette, Granby, Buckingham, etc. La FTQ encourage les syndiquées à ne fréquenter que ces établissements et elle se propose de répéter ses appels, par ses moyens de communication interne, au fur et à mesure que se poursuivra la distribution des collants de l'UIOVD dans tout le Québec.

A l'école

Vous vous plaignez des mauvais résultats scolaires de votre enfant. Etes-vous sûre qu'il voit bien ? Plus d'enfants qu'on ne croit ne réussissent pas à l'école parce qu'ils ne peuvent pas lire de loin au tableau noir.

Si votre enfant est lent, s'il répugne à tout effort physique ou intellectuel, s'il ne parvient pas à soutenir une activité, consultez un médecin. Il souffre peut-être de troubles endocriniens ou d'insuffisance hépathique.

Il faut que votre enfant sache et sente que vous croyez dans l'école que vous avez choisie pour lui, sinon, comment voulez-vous qu'il la respecte.

Certains enfants ne réussissent pas et ne réussiront jamais dans une école constituée sur le modèle traditionnel. Il leur faut un cercle de condisciples beaucoup plus restreint et un contact personnel constant avec le professeur. Dans une école "individuelle" ils travaillent souvent remarquablement bien.



Steak suisse

1 tranche d'environ 1½ livre de steak dans la ronde, coupé à 1 po. épaisseur
1 c. à thé de sel
½ c. à thé de poivre
3 c. à table de gras de bacon
2 oignons tranchés
2 tasses d'eau chaude
2 cubes de bouillon
1 feuille de laurier
1 c. à table d'Angostura (aromates)

Laisser la tranche de steak toute d'une pièce et la saupoudrer de farine, sel et poivre mélangés. Avec le dos d'une cuiller presser la farine sur la viande tant qu'elle pourra supporter, et faire la même chose de l'autre côté. Dans un poêlon épais chauffer le gras et brunir la viande soigneusement des deux côtés. Si la pièce est trop grande pour le poêlon, la couper en deux ou trois grosses portions. Placer la viande dans une casserole et recouvrir d'oignons. Dissoudre les cubes de bouillon dans l'eau bouillante, ajouter la feuille de laurier et l'Angostura. Verser le liquide sur le steak, couvrir soigneusement et laisser mijoter très doucement de une heure à deux heures, sur un feu doux. Environ une demi-heure avant que la viande soit cuite, disposer les anneaux d'oignons sur le dessus. Servir sur assiette avec la sauce de cuisson. 4 portions.

Comment choisit-on "son" shampooing; et comment l'utiliser au mieux ?

— Le choix du shampooing, est fonction de l'état de vos cheveux, secs ou gras, robustes ou fragiles.

De toute façon, il est préférable d'utiliser un shampooing de première qualité : la variété infinie qui existe dans le commerce vous en laisse un grand choix.

Deux opérations sont essentielles : l'émulsion et le rinçage.

L'émulsion doit être abondante, car il faut sulubiliser les matières grasses logées dans l'interstice des petites écailles de l'épidermicule. Après avoir, obtenu l'émulsion, brossez soigneusement les cheveux. Ensuite, avec une eau "douce" de pluie de préférence, rincez-les abondamment, en versant l'eau progressivement. En ajoutant une cuillerée de vinaigre dans le dernier rinçage ,on améliore encore son effet. (C'est lorsque les impuretés grasses dont le cheveu est imprégné n'ont pas été parfaitement solubilisés par l'émulsion et le rinçage que le cheveu reste terne).

Vous avez sans doute déjà constaté l'effet que peut avoir sur votre chevelure un court séjour au bord de la mer. Vos cheveux sont "poisseux". Lavez-les plus souvent, avec de bons shampooings à base de sulfate d'alcool puisqu'ils moussent même dans l'eau de mer.

Demi-grandeurs



D'allure soignée, cette jolie robe chemisier sera votre préférée. La jupe se fera par laizes ou par plis. Les manches seront courtes ou trois-quarts.

Le patron 9484 se vend demi-grandeurs : 14½, 16½, 18½, 20½, 22½ et 24½ ans.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

LE COURRIER de LOUISE

J'ai la jambe maigre. Que faire ? H. M.

Il s'agit, uniquement d'une insuffisance musculaire due à une vie trop sédentaire. Le seul moyen "d'étoffer" vos jambes consistera à développer vos muscles par la culture physique. Insister particulièrement sur les mouvements de flexion exécutés en souplesse : ils vous donneront d'excellents résultats. Faites de la bicyclette et, si cela ne vous est pas possible, exécutez le mouvement dit "de bicyclette", allongée sur le dos, 40 fois par jour. Marchez beaucoup et, si vous aimez le bal, dansez; la danse est une culture physique naturelle qui a l'avantage de n'être pas fastidieuse.

Mon cou et mon menton s'empâtent, comment régir contre CE SIGNE D'AGE ?

— Si votre cou s'empâte, entourez-le avec une serviette mouillée d'eau très chaude, puis avec une seconde mouillée d'eau froide, que vous gardez chacune quelques minutes.

S'il vous semble trop maigre et qu'il commence à se rider, massez-le chaque jour avec une crème de beauté. Appliquez un léger tonique qui resserre l'épiderme (eau de rose et alun, par exemple).

Si votre menton est déjà accusé, appliquez chaque matin, par massage, de l'huile tonifiante ou fondante, puis portez, pendant une demi-heure environ, (ou toute la nuit si vous en avez la possiblité et le courage), une mentonnière en caoutchouc qui en facilitera la pénétration et remodèle les chairs; allongez-vous tête basse, la meilleure position pour raffermir le menton. Ou encore, pressez un jus de citron sur une couche de coton et appliquez cete compresse sous le menton, en la maintenant par une bande élastique. Vous devez déjà en un mois constater une amélioration sensible.

*** **Que faire pour retrouver les reflets lumineux et la soyeuse souplesse des boucles dont j'étais si fière ?**

Nous avons interrogé pour vous un coiffeur particulièrement spécialisé dans les soins des cheveux.

— la rentrée se passe à réparer les dégâts de l'été, nous a-t-il confirmé. Les femmes toujours embellies par les vacances, en ramènent cependant une chevelure desséchée et cassante qu'il faut lubrifier, assouplir et recolorer.

Horoscope

LE MARDI 24 SEPTEMBRE

21 mars au 20 avril. (Bélier). — On ne se gênera pas pour vous traiter d'original. Vous userez de votre influence pour venir e naide à un de vos amis. Redoublez de prudence au volant.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Essayez de mieux comprendre ceux qui partagent votre existence quotidienne. Vous cultivez une nouvelle amitié, née au hasard d'une rencontre. Bonne journée.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — N'abusez pas de vos forces physiques. Prenez de l'avance dans votre travail en prévision d'un court déplacement. Vous serez bien inspiré pour écrire.

22 juin au 23 juillet. (Cancer). — Cherchez à comprendre ce qui vous intrigue. Vous ne regretterez pas de capitaliser des intérêts spirituels. Organisez-vous pour ne pas perdre de temps au travail.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Vous ne passez pas à côté des petites joies de la journée sans y goûter. Vous faites l'inventaire de vos biens. Influences planétaires moyennes.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — On vous rappelle un engagement que vous alliez oublier. En un jour comme aujourd'hui pas de place pour l'égoïsme et la mesquinerie. Relaxez.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Ne vous laissez pas intimider par un grand parleur. Le mouvement des astres vous stimulera dans la poursuite de vos intérêts intimes.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Vous ne recevrez pas l'encouragement que vous attendiez. Vous réussissez à mettre deux personnes d'accord. Laissez-vous tenter par un projet de voyage.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Vous êtes d'un commerce agréable. On vous suggérera un achat superflu. Ne négligez pas vos intérêts personnels pour en cultiver d'autres moins importants.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Votre sens de la justice parlera plus fort que vos caprices. On fait des démarches pour obtenir votre collaboration. Soirée réconfortante.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Vous êtes témoin d'une scène pénible. Vous terminerez la journée dans de meilleures dispositions que vous l'aurez commencée. Influences mixtes.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Soyez prudent au volant ou si vous faites usage d'outils tranchants. Les vendeurs auront de la veine auprès de leurs nouveaux clients.

SI VOUS ETES NE UN 24 SEPTEMBRE

Une vie sociale bien organisée, une maison confortable, et vous êtes de bonne humeur ! Vous aurez une vie professionnelle bien remplie, mais votre vie sentimentale ne sera pas de tout repos. Des personnalités de tous genres ont vu le jour à pareille date.

Pourra-t-on oublier qu'elle est princesse ?

LONDRES. — (P. C.) — La reine Elizabeth ne désire pas que l'entrée de sa fille, la princesse Anne, comme pensionnaire au lycée Benenden, au sud de l'Angleterre, fasse l'objet d'une publicité tapageuse. C'est vendredi que la jeune princesse quittera le palais royal pour commencer sa vie d'étudiante. La reine d'Angleterre et le duc d'Edimbourg veulent que la princesse, âgée de 13 ans, suive le cours régulier. C'est la première fois que la fille d'un monarque britannique régnant s'inscrit dans un pensionnat. Un porte-parole du Palais Buckingham a fait savoir que "tous les parents sont à même de comprendre que la publicité faite autour d'une jeune fille qui entre au collège est une source de tension et un fardeau". Il a ajouté que "la reine et son mari estiment que leur fille ne bénéficiera pleinement de son existence scolaire qu'à la condition de ne pas devenir le sujet d'une attention particulière."

Mamans, n'oubliez jamais...

— Qu'avant quatre ans, un enfant doit manger avant les grandes personnes et avoir son menu spécial.

— Qu'il ne faut jamais donner une croûte de pain ou un biscuit tombé à terre, à un enfant.

— Qu'un enfant doit manger ce que vous lui donnez, et non ce qui lui plait, s'il va bien et si vous savez judicieusement choisir ses aliments.

— Qu'il ne faut pas lui donner à boire que de l'eau naturelle. Si vous la jugez suspecte, faites-la bouillir ou remplacez-la par de l'eau d'Evian, du tilleul ou du jus de fruits coupé d'eau.

— Que le lait est réservé pour la bouillie du matin ou le goûter.

— Que jusqu'à 6 ans, le vin est interdit. Ne donnez café, thé et liqueurs que beaucoup plus tard.

—Qu'il faut attendre une ou deux semaines avant de lui présenter un mets qu'il refuse, lorsque vous le lui donnez pour la première fois sinon, il s'en dégoûtera définitivement.

— Qu'il ne faut donner que des oeufs très frais. Si vous n'en connaissez pas la provenance, mieux vaut les éviter.



Cette photographie fut prise samedi après-midi, au Winter Club, alors que le comité féminin du Club Kiwanis de Québec présentait, avec la collaboration courtoise de la Maison Maurice Pollack, un défilé de mode flatteur autant que convaincant. Les élégantes ont applaudi la perspective de renouveler leur silhouette du tout au tout, pour mieux célébrer l'automne tout neuf! La collection comprenait des toilettes pour toutes les heures de la journée et pour toutes les circonstances de la vie féminine, de la promenade matinale, aux apparitions prestigieuses de fin de jour.

CORSETERIE LINGERIE
Boucher
1024, rue St-Jean — Tél. : 525-6785

POILS SUPERFLUS ENLEVES DEFINITIVEMENT
par système électrolyse à ondes courtes
CLINIQUE D'EPILATION PAR ELECTROLYSE ONYX ENR.
530 rue St-Jean, Qué. 4 — Tél. : 524-8220
H. Allard, infirmière licenciée, electrologiste diplômée.

SATISFACTION DEPUIS 1871
Le Piano Willis
fera la joie et l'orgueil des mélomanes toute leur vie.
WILLIS & CO. LIMITED
1095 rue St-Jean - Québec - Tél.: LA 4-3573

ENVOYEZ-LES
Chez Morin
ON LES NETTOIE BIEN
SERVICE RAPIDE
522-4795
195 PRINCE-EDOUARD
Horace Morin, prop.
18 années d'experience à votre service.
NETTOYAGE GARANTI INODORE

DURS D'OREILLES
CE COUPON A DE LA VALEUR
vous obtiendrez des
INFORMATIONS GRATUITES
au sujet de
L'APPAREIL AUDITIF MODELE
DERRIERE L'OREILLE
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV. .....
Vous trouverez des batteries, accessoires et services pour tout genre d'appareil auditif au
SERVICE AUDITIF MAICO
EDIFICE MEDICO DENTAIRE
805 COTE D'ABRAHAM — QUEBEC, P.Q.



Colloque des syndicats de journalistes de l'est du Québec

Les syndicats de journalistes de l'Est du Canada tiendront un colloque dans les Laurentides, les 26 et 27 octobre 1963. Il est à prévoir que sera fondé, le 27, un "conseil intersyndical national de l'Information", groupe de cohésion qui incluera les groupes de journalistes syndiqués de Montréal, Ottawa-Hull, Trois-Rivières, Sherbrooke, Granby et Québec. Le colloque accueillera également des observateurs de la région du Bas St-Laurent et de la Côte-Nord ainsi que du Saguenay et Lac-St-Jean. Le conseil intersyndical compte également assurer les contacts avec la Guilde Américaine des Journalistes (CTC).

SYNDICALISME ET PROFESSION

Le thème général du colloque de fin d'octobre sera : Syndicalisme et profession. Les participants examineront les problèmes du syndicalisme chez les journalistes de la presse écrite et parlée et se pencheront sur l'évolution de leur organisation et les perspectives d'avenir. Certaines communications feront état de la situation aux Etats-Unis et dans quelques pays européens, notamment la France et la Belgique.

Les conférenciers invités le samedi, 26 octobre, sont MM. Gérard Pelletier, rédacteur en chef de La Presse et Jean Marchand, président général de la Confédération des Syndicats nationaux.

Le dimanche, 27 octobre, M. Gérard Picard soulignera l'importance pour les journalistes de se grouper en un secteur professionnel à l'intérieur de la Fédération canadienne de l'Imprimerie et de l'Information, dont M. Picard est président.

Fêtes religieuses au monastère des Carmélites

La fête de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus sera célébrée d'une façon toute particulière, le 3 octobre prochain au couvent des Carmélites, 1490 boulevard de l'Entente. Effectivement, une messe de rite byzantin-slave sera célébrée par le R. P. Petro Leoni, s.j. et une invitation toute spéciale est faites aux Russes qui habitent Québec et qui sont en communion avec Rome. La communion sera donnée sous les deux espèces.

Après la messe il y aura bénédiction des roses et distributions des pétales aux assistants. Le public en général est invité à cette manifestation religieuse. A 4 h. le R. P. Florian Larivière, recteur du collège des Jésuites prononcera le sermon.

Le 15 octobre suivant sera célébrée la fête de Ste-Thérèse d'Avila alors qu'une messe spéciale sera chantée au monastère des Carmélites, suivie dans l'après-midi à 4 h. d'un sermon prononcé par le R. P. Adrien-Marie Brunet, professeur d'écriture sainte à l'université de Montréal.



• Un dîner-causerie a eu lieu au Camp de la J.E.C. et de la Croisade à St-François, Ile d'Orléans. Il réunissait une cinquantaine d'éducateurs masculins du diocèse, aux niveaux classique, secondaire et primaire. Le président et l'aumônier diocésains de la J.E.C. y prononcèrent des allocutions dont on retrouvera la substance en page éditoriale. Sur la photo nous voyons de gauche à droite: M. l'abbé J.-M. Tardif, visiteur ecclésiastique des écoles de la C.E.C.Q.; M. C. Barbeau, prof, responsable diocésain de la Croisade; M. l'abbé J.-G. Pagé, aum. dioc. de la J.E.C. et de la Croisade; M. E. Arteau, directeur général des études à la C.E.C.Q.; Mgr R. Lavoie, aum. général de l'A.C. diocésaine; M. C. Chamberland, président diocésain de la J.E.C.; M. F. Martineau dir. des études élémentaires a la C.E.C.Q..

Mieux vaut être pauvre d'intelligence avec la crainte que surabonder de prudence et violer la loi.

(Eccli 20, 21)

Craignez-vous que vos
FAUSSES DENTS

Ne vous laissez pas gêner par des fausses dents qui glissent, tombent ou agacent lorsque vous mangez, parlez ou riez. Saupoudrez simplement un peu de FASTEETH sur vos dentiers. Cette agréable poudre donne la sensation d'un confort supplémentaire et d'une plus grande sûreté, en tenant vos dentiers plus solidement. Pas de goût ou sensation pâteuse. Elle est alcaline (non acide). Procurez-vous FASTEETH à tout comptoir de produits pharmaceutiques.

Le statut de l'Eglise en Chine ne s'améliore pas

HONG-KONG — (C.C.C.) — Eglise du silence : jamais terme n'a été plus vrai que relativement à l'Eglise de Chine. Depuis de longues années, les journaux communistes, à part l'annonce sporadique d'une messe pour Noël ou pour Pâques, sont absolument muets au sujet des chrétiens. S'il y a encore des réunions tapageuses de "l'association patriotique", des jugements et des confessions publics, des élections ou des consécrations d'évêques, nous ne le savons pas. Comme, d'autre part, les catholiques n'osent pas écrire sur des sujets aussi dangereux ni en parler aux voyageurs de rencontre, les informations se réduisent à presque rien.

Ce silence est double : non seulement les chrétiens du monde libre ignorent-ils à peu près tout de la situation de l'Eglise en Chine, mais les catholiques chinois eux-mêmes sont dans une ignorance absolue des grands événements religieux du monde. A notre connaissance aucun journal du Continent n'a parlé du Concile, de l'Encyclique sur la Paix du Prix Balzan . . . La mort de Jean XXIII et l'élection de Paul VI n'ont été annoncées qu'en une ligne ou deux dans un coin de page où il fallait littéralement les découvrir. Des lettres privées, adressées à des évêques ou des prêtres de Chine et leur faisant connaître quelque chose du Concile oecuménique, sont restées sans réponse et sans accusés de réception, les missives ayant peut-être été interceptées ou les destinataires n'ayant pas osé répondre.

Cependant, il est certain que l'Eglise n'est pas morte. Les catholiques, très rares, qui arrivent légalement ou illégalement à sortir du continent, nous disent que la Foi subsiste, que la prière continue en privé, qu'il est même parfois possible de recevoir les sacrements par d'autres que les "prêtres patriotes". Un certain culte public continue dans les grandes villes. Un touriste français, assistant le dimanche 19 mai à la messe dans la cathédrale de Canton, la trouva presque vide : 250 personnes environ surtout des femmes et des enfants, pas de prédication, messe à la va-vite, 50 communions — et cela à 7 heures du matin.

Par contre, ce même touriste se trouvant à Péking le jour de la Pentecôte (2 juin) fut frappé de l'assistance nombreuse trouvée à 7 heures du matin dans l'Eglise du Sud (Non-Tang), du nombre de confessions et de communions, de la qualité des chants et des décorations (tapisseries rouges). De là à conclure que la situation à Péking était "normale" il n'y avait qu'un pas, mais c'est une tentation à laquelle notre touriste catholique n'a pas succombé.

Ce double témoignage d'une personne croyante et attentive indique que dans cet immense pays la pratique religieuse publique est très différente suivant les endroits. Elle est à peu près nulle dans la campagne où les églises ont été converties à d'autres usages; ici, les chrétiens estiment qu'ils peuvent sans faillir recevoir les sacrements de la main de "prêtres patriotes", alors qu'ailleurs leur conscience la leur défend; ici, les commissaires politiques postés à l'entrée des églises notent les entrées et surveillent les prédicateurs quand ils osent s'aventurer en chaire, là, un semblant de liberté semble encore exister. Ces hésitations et ces différences sont compréhensibles, quand on songe que ces catholiques sont abandonnés à eux-mêmes sans aucune autorité pour les guider.

A Shanghai, il semble qu'une coupure radicale existe entre les "prêtres patriotes" (une minorité) et les autres. Les premiers sont en charge des églises généralement désertées par les chrétiens fervents, les autres sont en prison, en camp de réforme par le travail, dissimulés on ne sait où. Les premiers sont surtout moralement à plaindre car, s'ils reçoivent des autorités le "quod justum" pour vivre, les faveurs du Régime ne sont pas gratuites. Les seconds sont dans une détresse matérielle qui défie la description. Dans les camps de travail, ils sont traités comme les derniers des coolies, astreints aux besognes les plus dures et les plus sales "et il faut encore être insulté et imiter complètement le Christ qui a été obéissant jusqu'à la mort" écrit l'un d'eux. "Travail de Pharaon et toujours à jeun" écrit un autre.

Il n'est malheureusement pas possible de prévoir, dans un avenir prochain, un adoucissement à cette situation. Au contraire, il semble qu'elle ait empiré depuis quelques mois et les voyageurs qui viennent du Continent nous parlent d'un durcissement général. Les journaux, du reste, prêchent constamment la nécessité de poursuivre la "lutte de classe" et d'éliminer les "mauvais éléments". Un "mouvement" est en cours, le "Tsi-fan (Sept antis), inspiré des "mouvements" atroces de 1951-1952; les trois-antis et les cinq-antis. Sans doute le "Tsi Fan" n'est pas dirigé directement contre les catholiques, mais il est indéniable qu'il a été la cause de l'arrestation de nombreux laïcs catholiques ainsi que de plusieurs religieux.

Triennale internationale du film pour le travail et l'industrie

Le Ministère de l'Emploi et du Travail - Commissariat général à la Promotion du Travail de Belgique - organisera du 20 au 27 novembre inclus, la "QUATRIEME TRIENNALE INTERNATIONALE DU FILM POUR LE TRAVAIL ET L'INDUSTRIE".

Ainsi se renouvelle l'initiative des "Journées Internationales du Film pour le Travail et l'Industrie" qui furent organisées en Belgique en 1953, pour la première fois au monde, projet non encore connu à ce moment et qui depuis a été suivi dans de nombreux pays. Les Deuxièmes et Troisièmes Journées furent tenues à Bruxelles et à Anvers, respectivement en 1956 et 1960.

Pour la Quatrième Triennale, il est fait appel au concours de la Cinémathèque Royale de Belgique, à Bruxelles, et au Centre Technique Audio-Visuel International - Fondation Bell - à Anvers. Le Comité national d'organisation est composé de représentants de divers départements ministériels, des services publics, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des organes d'information et des associations intéressées.

Comme par le passé, les catégories de films suivantes seront soumises à l'appréciation d'un jury international :

1.—Films de recherche industrielle;
2.—Films de formation professionnelle et/ou technique;
3.—Films d'information professionnelle ou technique;
4.—Films traitant des problèmes humains du travail;
5.—Films traitant de la productivité et de la rationalisation du travail.

Aux trois Tiennales précédentes ont participé respectivement 17, 22 et 29 pays. Des producteurs, cinéastes et détenteurs de films peuvent introduire des films sans limitation de nombre, à condition que ceux-ci soient réalisés après le 1er janvier 1960. Ainsi est attendu un large panorama de films, donnant un aperçu du développement de l'industrie et des prestations du travail dans le monde.

Dans le cadre de la Quatrième Triennale, deux journées d'études sont prévues, respectivement consacrées aux "Mérites comparés du film fixe et du film animé" et "Critères d'un bon film industriel et de travail". Des spécialistes belges et étrangers y seront invités à présenter leurs expériences.

Les **informations** sur l'inscription des films ou la participation à la Triennale seront fournies par le secrétariat ! Frankrijklei 128a, Anvers.

"Ecole-School"

Il y a aux abords des grandes routes des panneaux indicateurs sur lesquels l'automobiliste peut lire ces mots : "Ecole — School". Cela signifie que pas loin il y a une école et que des enfants s'y dirigent ou en sortent peut-être. Pour l'automobiliste, les mots "Ecole — School" sont un avertissement qu'il doit ralentir surtout s'il voit que des enfants marchent le long de la route. Aucun automobiliste n'est justifiable de rouler à cinquante ou soixante milles à l'heure en passant près de groupes d'écoliers qui vont ou reviennent de l'école. Un accident est si vite arrivé.



VISITEZ PARIS...L'EUROPE

ÉPARGNEZ $151

AVEC LE NOUVEAU TARIF EXCURSION DE 21 JOURS D'AIR FRANCE

(En vigueur du 1er octobre au 30 avril en classe économique)

- Voyage indépendant—Départ le jour de *votre* choix.
- Tours organisés de 21 jours, si désiré.

Pour plus de détails, consultez votre agent de voyages, ou Air France, 1020, rue Sainte-Catherine ouest—861-9001. Hors de Montréal: ZENITH 4-5000.

AIR FRANCE,
Place Ville-Marie,
Montréal, Québec.
Je désirerais recevoir des renseignements complets sur:
☐ vos tours excursion de 21 jours
☐ votre plan de crédit
NOM
ADRESSE
VILLE TÉLÉPHONE

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

Pollack QUEBEC

UNE JOURNÉE SEULEMENT!

Soldes de fdm

FIN DE MOIS

EN VENTE MARDI MATIN, DÈS 9h. A.M.

• Magasinez à tous les rayons pour des centaines d'aubaines à de formidables bas prix.
• Tout le magasin participe à cette vente. • Pas de commandes par la poste ou téléphone

Afin de liquider toutes nos marchandises désassorties nous continuons nos soldes de FIN DE MOIS. Cela nous permet de vous offrir toutes sortes d'articles, pratiquement au prix coûtant. Il est entendu que quelques-uns sont légèrement défraîchis.

Les quantités sont forcément limitées. Nous vous conseillons de vous rendre chez Pollack de bonne heure pour un meilleur choix des items non annoncés. Repérez-les par leurs étiquettes spéciales: rouges et jaunes, dans tous les rayons.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 50% ET PLUS Le magasin entier participe à cette vente de fin de mois . . . grand nombre d'item non annonces . . . toutes ventes finales . . . pas d'échange. Voyez aussi nos etiquettes spéciales — rouge et jaune.

Départ missionnaire



Six religieuses de la congrégation des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, de St-Damien, Bellechasse, sont parties récemment pour la République Dominicaine et l'Afrique Occidentale. De gauche à droite, en avant: S. Madeleine - de - Béthanie, (R.D.) Hélène Lessard, de St-Odilon, Dorchester; S. Thérèse-d'Alençon, (A.O.) Emérentienne Fecteau, d'East-Broughton, Beauce; S. Marie - France, (A.O.) Réjeanne Roy, de Saint-Georges, Beauce; en arrière: S. Marie - Liliane, (A.O.) Lise Boilard, de St - Léon - de - Standon, Dorchester; S. Elisabeth - du - Carmel (R.D.) Rita Bédard de Saint-Flavien, Lotbinière; S. Marie-de - l'Immaculée - Conception, (A.O.) Adrienne Bourgault de St-Patrice, Lotbinière.

VIVE OPPOSITION À LA MISE EN TUTELLE SYNDICALE DES SYNDICATS MARITIMES

OTTAWA. (P.C.). — La Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers a clairement exprimé son opposition à tout projet de mise en tutelle par un organisme syndical des syndicats maritimes canadiens.

Une mise en tutelle gouvernementale des cinq syndicats maritimes du Canada est le "seul moyen de se débarrasser de Hal Banks et de ses exécutants rémunérés au prix fort", déclare la Fraternité dans un communiqué de 1.600 mots.

La déclaration de la Fraternité, signée de son président William J. Smith, du vice-président Elroy Robson et du secrétaire-trésorier D. N. Secord, a eu sur les efforts de régler, par les seuls moyens dont disposent les syndicats, le conflit syndical des gens de mer travaillant sur les Grands Lacs, l'effet d'une douche d'eau froide.

Cette recommandation sera étudiée à Washington la semaine prochaine dans des entretiens auxquels prendront part le ministre canadien du Travail, M. MacEachen, le secrétaire américain au Travail, M. Willard Wirtz, le président du Congrès du Travail du Canada, M. Claude Jodoin, et le président de l'AFL-CIO, M. George Meany.

La mise en tutelle syndicale, plutôt que gouvernementale, des syndicats maritimes canadiens a été fortement recommandée par M. Wirtz au cours d'entretiens qu'il a eus la semaine dernière avec le ministre canadien du Travail M. MacEachen.

La Fraternité des cheminots, employés des transports et autres ouvriers a déclaré que le seul moyen de mettre à la raison l'"empire" du Syndicat international des gens de mer est de constituer une autorité qui aurait pleins pouvoirs de chasser Hal Banks, de supprimer des accords de police syndicale, d'amender la constitution du SIGM et d'amener une base de méthodes démocratiques destinées à remettre entre les mains de ses membres le contrôle du Syndicat international des gens de mer du Canada.

Et la Fraternité soutient que cette autorité ne peut être constituée que par une législation du gouvernement.

Pearson disposé à participer à une conférence au sommet

(Par James NELSON)

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Pearson a déclaré "qu'il serait heureux de participer" à une conférence au sommet de 18 nations sur le désarmement si les travaux préparatoires lui semblaient suffisants.

Il a fait cette déclaration aux journalistes à son arrivée de New York, où il a assisté aux séances inaugurales de la 18e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Cette idée d'une conférence au sommet, qui a été mise en avant par le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko "pourrait se révéler très utile et ne devrait pas être écartée de façon absolue", a déclaré M. Pearson.

"Je sais par expérience qu'avant de se rendre au sommet, de nombreux travaux préparatoires sont nécessaires et ce genre de préparatifs est actuellement effectué par la conférence des 18 nations à Genève".

Invité par les journalistes à expliciter le sens de la suggestion qu'il a faite jeudi dernier à l'Assemblée générale souhaitant l'établissement de liens plus étroits entre l'ONU et les groupes régionaux, M. Pearson a précisé qu'il faisait exclusion de NORAD, commandement de la défense aérienne du continent nord-américain.

Groupes régionaux

Il a ajouté que les groupes régionaux qu'il a à l'esprit comprennent l'OTAN, l'Organisation des Etats américains et les autres organismes politiques similaires.

Pour ce qui est des affaires domestiques, il s'est dit incapable de commenter les rapports selon lesquels la hausse de $10 de la pension de vieillesse, qui doit entrer en vigueur le mois prochain à l'occasion de la rentrée parlementaire pourrait avoir un effet rétroactif à la date du mois d'avril où son ministère est entré en fonction.

"Je viens tout juste de prendre connaissance de ces rapports à bord de l'avion qui m'a ramené de New York et c'est la première fois que j'en entendais parler".

M. Pearson a fait savoir également que le gouvernement n'avait pas encore songé à la nomination du successeur du vice-roi Vanier. Il a noté qu'un journal londonien avait soulevé la possibilité que le poste soit confié à M. George Drew, ci-devant haut commissaire canadiens à Londres.

"Qu'est-ce que l'avenir réserve à M. Drew, je n'en sais rien. Il songe à la retraite. Rien pour le moment ne nous a incité à songer à la nomination du successeur du vice-roi actuel, qui remplit ses fonctions avec un rare succès".

Homme sur la lune

Le premier ministre a déclaré qu'il ne savait quelle contribution le Canada pourrait apporter à l'envoi d'un homme sur la lune dans le cadre du programme international suggéré vendredi dernier par le président Kennedy.

"La suggestion du président Kennedy est très intéressante et très remarquable en ce que l'homme choisi pour accomplir ce voyage pourrait agir comme représentant des Nations unies plutôt que d'un pays en particulier. C'est là une évolution de la politique américaine et je crois qu'il est encourageant de noter que les deux parties consentent à modifier leur position, comme les Russes l'ont fait au sujet de l'interdiction des essais nucléaires.

"Je ne me fais cependant aucune illusion quant aux difficultés de la mise en oeuvre d'un tel programme. Il devra comporter en tout premier lieu la participation de pays grandement en retard sur le reste du monde dans ce domaine.

POURQUOI PAYER

PLUS D'IMPÔTS

QU'IL

NE FAUT?

Voyez à ce que votre succession ne soit pas frappée (comme cela arrive fréquemment) de droits inutilement lourds.

Les connaissances et l'expérience de nos spécialistes des plans de successions sont à votre disposition pour vous permettre de régler tous les problèmes d'administration successorale. Consultez-les sur les dispositions les plus avantageuses à prendre dans l'intérêt de votre famille. Aucun frais, aucune obligation de votre part! Pour recevoir notre dépliant, postez le coupon ci-dessous.

Montreal Trust Company

500 est, Grande-Allée. — Tél.: 529-8841

☐ Veuillez me faire parvenir votre brochure: "Un exposé des plans de successions". QA-6-1

☐ Je voudrais prendre rendez-vous.

Nom_____

Adresse_____

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maitre Br.

Aux Etats-Unis et dans la plupart des autres pays, quatre-vingt-dix pour cent environ des joueurs employaient le Tableau Culbertson des Levées d'Honneur, et dix pour cent se servaient d'un système de calcul des points; d'après de récentes statistiques, ceci se passait hier, pour ne pas dire autrefois; c'est le contraire qui se passe aujourd'hui, et le système du calcul des points semble prévaloir; Culbertson lui-même a varié sa méthode et orienté son système vers le compte des points.

Pour évaluer, durant les enchères, les levées d'honneur contenues dans une main, il existe deux méthodes: la directe et l'indirecte. D'après la première, le joueur calcule le nombre de ses levées d'honneur en se basant simplement sur la certitude ou, tout au moins, la probabilité de faire une levée avec cette carte, lorsqu'il jouera le contrat. D'après la méthode indirecte, par contre, on attribue à chaque honneur une équivalence déterminée en points. C'est ainsi que la première méthode considère un As comme un "tric", alors que le Roi accompagné d'une petite carte ne vaut qu'un "demi-tric". La méthode indirecte, — par exemple celle du calcul de 4-3-2-1 points évalue un As à quatre points, un Roi à trois, une Dame à deux et un Valet à un point. (quoique maintenant on évalue aussi trois dix à 1 point). Ce qui donne un total de dix points pour les quatre honneurs de la main moyenne (théorique), et de quarante points pour l'ensemble des mains. Partant de cette base, on peut donc élaborer un tableau, rédigé en points, des minima nécessaires pour l'ouverture et pour la réponse. Par exemple, au lieu d'exiger pour une ouverture au palier de 1, trois levées d'honneurs, on peut aussi bien exiger "douze points".

En ce qui concerne le minimum exigé par le minimum exigé par le système Culbertson pour l'ouverture ou la réponse, cela revient parfois au même, avec le compte des points, quoique ce dernier système soit plus précis pour les déclarations en Sans Atout, et aussi plus facile à assimiler pour les débutants.

Mais chose étrange, un joueur "culbertsonien" peut parfaitement ouvrir les enchères en évaluant sa main d'après le tableau des levées d'honneur, alors que son partenaire, disciple de Goren, répondra en se basant sur le calcul des points; le résultat final sera, à peu de chose près, identique à celui obtenu par deux joueurs appliquant la même méthode. Ce qui caractérise ces méthodes, ce n'est pas toujours la méthode d'évaluation, mais surtout l'entrelacement des annonces et du jeu de la carte, la corrélation de ces deux facteurs, les concepts fondamentaux d'ordre tactique et stratégique, basés sur les trois facteurs, temps, probabilité et psychologie.

Résultats du tournoi annuel de Jonquière

Paires mixtes: Trophée: Mme L.-H. Bouchard et M. R. Hubert (Jonquière), 2) Mme R. Gendron et M. C. Asselin (Chicoutimi - Jonquière), 3) M. et Mme H. Maheu (Québec), 4) Mme P. Brochu et M. P.-E. Lagueux, (Québec - Thetford Mines).

Paires de dames: Trophée: Mmes T. Taylor et S. Ostrap (Huil-Arvida), 2) Mmes A. Glasson et J.-A. Lavoie (Jonquière-Kénogami), 3) Mmes L.-H. Bouchard et Davison (Kénogami-Chicoutimi), 4) Mme A. Dallaire et Mlle A. Leblanc (Jonquière).

Paires de messieurs: Trophée: MM. F. Farrell et J. Kennedy Jr (Port-Cartier), 2) MM. J. Dussault et P.-E. Lagueux (Thetford Mines), 3) MM. C. Asselin et A. Gagnon (Jonquière), 4) MM. C. Beaudoin et A. Laliberté (Port-Cartier et Québec).

Paires libres: Trophée: Mme O. Paquet et M. R. Bouchard (Québec), 3½ Mme J. Hazel et M. N. Duchesne ex aequo avec M. et Mme H. Maheu (Québec).

AVIS

Le livre "A la Table de Bridge" comprenant: Conventions, Jeu de la carte, Signaux et défausses, Code condensé des pénalités etc. est maintenant sur le marché, le premier du genre au Canada Français: $1.50

Louisette F. Paradis

CLUB DE BRIDGE DE BEAUHARNOIS

Beauharnois, Québec

Grand tournoi de bridge, dimanche le 22 septembre 1963.

A l'occasion du Centenaire de la Ville de Beauharnois, un tournoi de Bridge aura lieu, dimanche le 22 septembre 1963 à 7:30 h. p.m. (une session seulement) en la Salle de l'Ecole St-Paul, rue Ste-Catherine, dans notre cité.

Durant cette journée, il y aura d'autres activités, tel que tournoi de golf, concours de pêche, et ceux qui sont intéressés d'arriver dans l'après-midi, auront l'occasion de visiter notre cité et les alentours, tel que "Seaway", Québec-Hydro, Club de Golf Beauchateau.

Seizième Tournoi annuel de Bridge Duplicata, Championnats du Centre Mondial de l'Amiante à Thetford Mines, les 28 et 29 septembre 1963, à la Salle du Club Chasse et Pêche 372 Notre-Dame Nord, Thetford Mines, Qué.

Samedi, 28 septembre

SAMEDI, 28 SEPTEMBRE

Championnat Mixte 2h. 00 P.M.
Championnat de Dames 8h. 00 P.M.
Championnat Messieurs 8h. 00 P.M.

DIMANCHE, 29 SEPTEMBRE

Championnat de Paires Libres 2h. 00 P.M.
Championnat de Paires Libres 7h. 30 P.M.
Consolation 7h. 30 P.M.

Points de L'ACBL.

Pour réservation adressez-vous à P.-E. Lagueux, 214, Notre-Dame Nord, Thetford Mines, Québec.

Nominations diplomatiques prochaines?

OTTAWA (P.C.) — On s'attend à ce que les nominations aux postes diplomatiques vacants à Paris et à Londres, soient faites cet automne ou cet hiver.

Les observateurs de la capitale s'interrogent sur la question de savoir si ces postes iront à des diplomates de carrière ou à des hommes qui ont une longue expérience dans la politique ou les affaires.

Depuis les débuts du service diplomatique canadien avant la deuxième guerre mondiale, il y a eu de nombreuses discussions sur la valeur des nominations de diplomates de carrière par opposition aux nominations politiques.

Les tenants de la première thèse sont d'avis qu'il y a peu de chance pour les diplomates de carrière d'accéder aux plus hauts postes du service diplomatique si Londres, Washington et Paris sont réservés aux hommes politiques et à d'autres qui n'ont pas aucune expérience diplomatique.

M. George Drew, haut commissaire canadien à Londres qui prendra sa retraite le 1er janvier prochain, a déclaré, la semaine dernière que la tendance actuelle est en faveur des nominations d'anciens hommes d'affaires et hommes politiques.

Il fut nommé à Londres en 1957 à l'arrivée au pouvoir du parti conservateur après une carrière politique de 21 ans, tant en Ontario que sur le plan fédéral.

Des trois plus importants postes diplomatiques, seul celui de Paris est vacant. L'ancien ambassadeur du Canada à Paris, M. Pierre Dupuis, a pris sa retraite il y a quelques semaines. Il a été nommé commissaire général de l'Exposition universelle de Montréal.

L'ambassadeur du Canada à Washington est actuellement M. C.S.A. Ritchie, diplomate de carrière au service du ministère depuis 29 ans. Nommé depuis peu dans la capitale américaine, il est improbable qu'il soit muté dans un avenir rapproché.

Faites-vous immuniser

A l'occasion de la 21e semaine nationale d'immunisation, la Ligue Canadienne de Santé vous rappelle de nouveau la nécessité qu'il y a de vous faire immuniser, ainsi que vos enfants, contre les principales maladies contagieuses: la poliomyélite, la coqueluche, la diphtérie, le tétanos, la tuberculose et la (grippe (influenza).

Bien que la plupart de ces maladies aient tendance à diminuer la fréquence de leurs attaques, il survient encore aujourd'hui des épidémies capables de décimer les rangs de nos adultes ainsi que de nos jeunes enfants en dépit des progrès réalisés.

L'expérience nous a appris que les mesures ordinaires d'isolement et de quarantaine sont d'une efficacité plutôt aléatoire, quand il s'agit de contrôler les maladies contagieuses.

C'est pourquoi nous vous demandons avec autant d'insistance d'utiliser, dès le bas âge, les immunisations et les vaccinations mises à votre disposition. Dans ce but, voyez votre médecin ou consultez votre Service de santé: ces professionnels vous donneront avec empressement les explications et les directives nécessaires à ce sujet.

La prudence recommande des couleurs voyantes

Si vous avez des randonnées à faire le long de la voie publique, le soir, autant que possible, portez des vêtements aux couleurs voyantes afin de bien être vus de loin des automobilistes, recommande Prudentia. Cette précaution n'enlève pas l'obligation de marcher à la gauche du chemin. N'oubliez pas qu'un automobiliste qui rencontre une voiture est souvent ébloui, le soir, par les phares de cette voiture et est plus préoccupé à éviter une collision qu'à surveiller la présence possible de piétons sur le bord de la route.

Trois autres

SERVICES DE COMMUNICATIONS BELL POUR RÉSOUDRE VOS PROBLÈMES D'AFFAIRES

Vous aimeriez pouvoir traiter plus d'affaires au téléphone?

Votre personnel doit courir pour répondre à un appel— vos clients ne peuvent pas vous atteindre?



LES TÉLÉPHONES À POUSSOIRS...

vous permettent de ne perdre aucun appel et de tirer un meilleur parti du service téléphonique: vous pouvez prendre vos appels à deux, trois endroits ou plus — vos principaux collaborateurs, quand ils ont à faire hors de leur bureau, ne sont jamais éloignés d'un téléphone; vous pouvez suspendre une communication pendant que vous vous renseignez ou que vous répondez à un autre appel; les boutons s'illuminent pour indiquer les lignes occupées; bref, avec les téléphones à poussoirs, vous vous épargnez temps et fatigue, vous accélérez le service et le travail d'équipe, et vous donnez plus de satisfaction à vos clients!

On demande le directeur de l'usine?

On a besoin du préposé à l'entretien?

On cherche le directeur des banquets?



Le BELLBOY

permet de rejoindre immédiatement la personne voulue. Les principaux employés appelés à se déplacer dans l'entreprise portent sur eux un petit récepteur léger qui les prévient par un bourdonnement discret quand on les demande pour une communication téléphonique, une réunion ou un message. Le Bellboy fonctionne à l'extérieur comme à l'intérieur. Rapide, pratique... c'est le messager idéal dans les usines et institutions.

Vous perdez des ventes hors de votre ville?

Vous avez besoin d'une succursale—sans loyer, frais généraux ni personnel supplémentaire?



LE SERVICE DE SUCCURSALE

vous permet d'avoir un numéro de téléphone local et une inscription dans l'annuaire des localités éloignées où vous pouvez avoir des clients ou de futurs clients, mais en nombre insuffisant pour justifier l'ouverture d'une succursale! Ceux-ci peuvent vous appeler et vous pouvez les appeler (ainsi que tout autre numéro de cette localité) sans frais d'interurbain. Bref, le service de succursale vous procure les avantages d'un bureau additionnel, sans loyer ni personnel supplémentaires. Il vous permet d'accroître votre chiffre d'affaires, de mieux couvrir votre territoire, de fournir un meilleur service!

Certains de vos problèmes d'affaires ne sont peut-être que des problèmes de communications. La compagnie Bell possède l'outillage, l'expérience — et l'imagination — qu'il faut pour vous aider à trouver la solution. Communiquez avec nous aujourd'hui même!

BELL

Les communications sont notre raison d'être

Les **CLASSEURS** de qualité **COLE** à nouveaux bas prix!



Tel qu'illustré:

Le classeur 'PERSONNEL'

Un compagnon de pupitre pratique en acier, à deux tiroirs. Conserve vos dossiers format correspondance en bon ordre et à votre portée. Haut. 30½", larg. 14⅝", prof. 18".

No 1202-18 **$29.50**

Robustes cabinets de classement en acier épais pour tous besoins de classement. Les tiroirs coulissent librement sur les quatre roulements à billes. Des compresseurs à ressorts assurent une protection supplémentaire des dossiers. Peut également recevoir des dossiers suspendus. Fini émail cuit gris Cole.

Conditions faciles de paiement

Gérald Martineau

Service par techniciens experts

LA MAISON DU SERVICE

480 RUE DORCHESTER — TEL.: 525-5156

Echange canado-russe du savoir agronomique?

(Par ARCH MacKENZIE)

OTTAWA — (P.C.) — L'on avise présentement aux moyens d'accroître un échange des connaissances agricoles entre le Canada et l'Union soviétique.

C'est dans cette intention que le Dr Grant M. Carman, chef de la division de l'information scientifique au ministère fédéral de l'Agriculture, a rendu une visite de 19 jours à l'URSS, à l'invitation de cette dernière.

Le Dr Carman prendra les dispositions nécessaires pour accueillir quelques missions agricoles russes. Il verra particulièrement à amplifier l'échange du savoir agronomique entre les deux pays.

Les deux pays se ressemblent sous bien des rapports. Ils cultivent des récoltes semblables, leur climat a beaucoup de similitude, leurs problèmes et leurs recherches sont à peu près les mêmes. L'échange d'informations techniques et scientifiques a été plus copieux dans le domaine agricole que dans tous les autres.

A la visite du Dr Carman succédèrent des liaisons plus étroites. Au point de vue commercial, l'un de ces indices de coopération fut le retour de la Russie sur le marché du blé canadien pour la première fois depuis 1961.

Notre ministre

Le ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays, a inclus la Russie dans son itinéraire européen.

Le Dr Carman a rapporté des impressions générales et quelques idées bien nettes sur la façon dont les deux pays pouvaient se prêter assistance mutuelle dans le domaine agricole.

Il a visité Moscou, Leningrad, Odessa et autres endroits de l'Ukraine, pays de terre noire, grenier de la Russie, sur lequel porte principalement le plan russe d'expansion de ses rendements en viande, en produits laitiers et autres denrées.

"L'homme de la rue, aujourd'hui, en Russie, n'est pas seulement courtois mais il cherche à être aimable", dit le Dr Carman. Il semble être au courant des choses du Canada, cela est spécialement vrai dans l'Ukraine, peut-être parce que tout le monde semble avoir un oncle ou un cousin à Winnipeg, à Toronto ou à Calgary".

A son avis, un plus fort échange d'informations scientifiques et de faits ne saurait qu'être avantageux bien qu'il avoue que seulement 10 pour cent environ des résultats des recherches russes fassent maintenant l'objet d'une traduction. Il affirme que les échanges entre jeunes savants des deux pays seraient précieux.

Planification

Il discerne certains importants domaines d'échanges.

La Russie mène actuellement une vaste campagne pour accroître son cheptel. Elle vise à produire plus de viande et de produits laitiers. De sorte que les rotations agricoles, les pâturages et le fourrage constituent le sujet favori des questions à l'étude. Il est un certain nombre de sujets spécialisés comme la stabulation libre, qui consiste à loger les bêtes sans stalles, où les aliments sont distribués automatiquement.

Un autre sujet important est le contrôle biologique des mauvaises herbes et des insectes à la place de l'emploi des produits chimiques. C'est une matière controversée depuis que l'on a commencé à s'inquiéter des effets que pouvaient avoir ces poisons sur les humains et les autres animaux.

Depuis 15 ans, le Canada cherche à utiliser les ennemis des mauvaises herbes et des insectes pour assurer ce contrôle biologique.

Traces de la guerre

Le Dr Carman relate que les ravages causés par l'invasion allemande ne sont encore que trop visibles dans l'Ukraine. On semble y manquer d'hommes de certains âges, ce qui oblige les femmes à combler ce déficit de main-d'oeuvre masculine.

On constate aussi que l'agriculture ne s'est pas relevée de la destruction pratique par les Allemands dans la machinerie agricole, et que la population a eu beaucoup à souffrir.

Malgré ce manque d'instruments et de bâtiments agricoles, la récolte de l'Ukraine, au moment de sa visite, paraissait magnifique. Un champ de maïs de plus de 6,000 acres était couvert de tiges d'une hauteur minimum de six pieds et certaines tiges portaient des épis de la grosseur du bras. Des étendues de plusieurs acres de terre étaient couvertes de choux, de concombres, de soleils, de pommes de terre et de betteraves à sucre.

Le Dr Carman passa une journée et demie sur une grande ferme collective à Tartar Bonar. Il fut surpris de constater que le pays comptait tant de bestiaux considérant les dévastations de la guerre.

Les grandes routes étaient excellentes. Même les routes vicinales étaient bordées d'arbres plantés avec soin. Les campements de touristes abondaient de même que les touristes.

Le R. P. Renaud, o.m.i. chargé de cours à l'université de Sask.

OTTAWA. — Le R. P. André Renaud, o.m.i., directeur général de la Commission des oeuvres indiennes et esquimaudes des Pères Oblats, a quitté Montréal à destination de Saskatoon où il dirigera, à titre de professeur agrégé, un cours au Collège d'éducation de l'université de Saskatchewan à l'intention des instituteurs qui enseignent aux Indiens.

Le directeur général a participé à Montréal au colloque sur l'Arctique tenu à l'université McGill sous les auspices de l'Arctic Institute of North America. Il se rend directement à l'université de la Saskatchewan afin de reprendre avec le début de l'année académique la direction de ses cours qui s'inscrivent dans le cadre d'un programme de recherches et d'entraînement professionnel en éducation des Indiens. Ce programme en voie d'élaboration a été mis sur pied il y a deux ans et les cours se donnent à l'été comme durant l'année académique régulière.

Nonobstant son éloignement du secrétariat de la Commission à Ottawa, le Père Renaud continuera à prendre part au travail de cette dernière à titre de directeur des études. Le R. Père James Mulvihill, o.m.i., occupera cette année le poste de directeur général suppléant. Le R. Père André Renaud reviendra à Ottawa à la fin des cours de l'année académique.

19e congrès des Bibliothécaires à Québec

M. Henri Demers, bibliothécaire du Ministère du Commerce et de l'Industrie à Québec, présidera le 19e congrès annuel de l'Association canadienne des Bibliothécaires de langue française qui aura lieu à Québec les 12, 13 et 14 octobre. Les assises auront lieu à la Faculté de Commerce de l'Université Laval.

L'acuité avec laquelle se pose actuellement le problème de la réforme de l'enseignement a orienté le Conseil d'administration dans le choix du thème du congrès : Bibliothèque et enseignement. Les bibliothécaires désirent faire entendre leur voix et exposer leurs souhaits, inspirés par le souci de fournir aux professeurs et aux étudiants les instruments de travail les mieux adaptés à l'enseignement et à la recherche.

M. Roland Vinette, secrétaire du comité catholique du Département de l'Instruction publique sera le conférencier invité à la séance inaugurale du samedi matin. Le banquet du samedi soir, marquera officiellement le 20e anniversaire de l'Association. A cette occasion des fondateurs et des anciens présidents prendront place à la table d'honneur. L'orateur de circonstance sera M. François Lafleur, adjoint exécutif du Ministre de la Jeunesse.

Environ 500 congressistes vont se livrer à des travaux qui se feront en partie, en sections spécialisées : universitaires et recherches, publiques, collégiales, scolaires et d'hôpitaux.

Jean-Marie Picard s'en va aux Assises

Jean-Marie Picard, un mécanicien, âgé de 32 ans, de la rue St-Pierre, qui est accusé d'avoir commis un vol dans les entrepôts de la Canadian Tire dans la nuit du 16 au 17 août, a été renvoyé, pour subir son procès aux Assises criminelles de la Cour du Banc de la Reine.

Le juge en chef Thomas Tremblay de la Cour des Sessions de la Paix qui a présidé son enquête préliminaire a rendu la décision.

Les principaux témoins qui avaient été entendus lors de l'enquête de Picard il y a deux semaines avaient été Michel Grenier, un québecois dans la vingtaine et Denis Richard, un autre québecois.

Au cours de sa déposition, Grenier avait admis que Picard avait participé au vol à la Canadian Tire. Quant à Richard, il avait dit que Picard n'était au courant de rien.

Répondant aux questions du procureur de la Couronne Me Anatole Corriveau, Grenier et Richard avaient ajouté s'être rendus aux entrepôts de la Canadian Tire dans un camion conduit par Picard.

En attendant son procès, Picard a pu recouvrer sa liberté en renouvelant un cautionnement de $1,000.

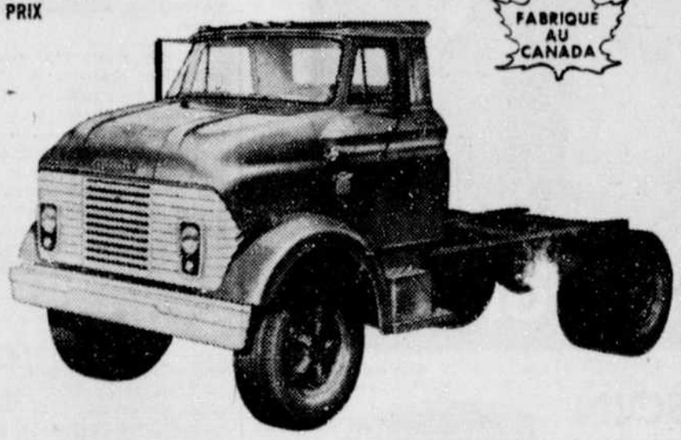


VOICI!

LA GAMME LA PLUS SENSATIONNELLE DE CAMIONS CHEVROLET

NOUVEAU DES CAMIONS DIESEL FABRIQUÉS AU CANADA, À MEILLEUR PRIX

FABRIQUÉ AU CANADA



Le Chevrolet modèle E80 d'encombrement réduit, à cabine de 90 pouces, et le robuste modèle U80 à cabine basculante sont maintenant construits au Canada, ce qui en rend le prix plus avantageux encore. Ces nouveaux diesels Chevrolet ont un embrayage renforcé de 14" et un nouveau moteur diesel 6V-53 GM de 195 CV. Ce moteur est d'un rendement élevé sous toutes les charges et à tous les régimes, il parcourt plus de milles au gallon et dispose d'un couple plus élevé à vitesse réduite pour les démarrages sous forte charge et les longues montées.

NOUVEAU LE PICKUP EL CAMINO



Combinant les lignes fuyantes des voitures de tourisme et la capacité de travail d'un camion léger, voilà le El Camino! Il travaillera toute la journée tout en paraissant, le soir venu, aussi élégant qu'une voiture de tourisme.

NOUVEAU QUATRE PUISSANTS MODÈLES À CABINE AVANCÉE OFFRANT PLUS D'ESPACE UTILE AU CHARGEMENT



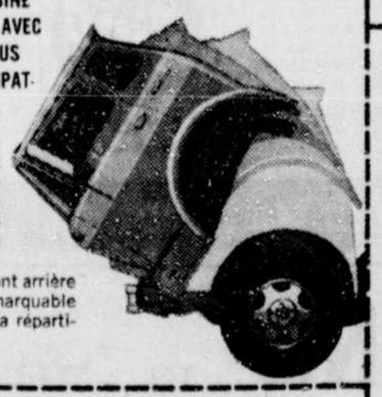
Chevrolet a ajouté 4 nouveaux Step-Van King à sa gamme de modèles à cabine avancée, pour vous offrir le choix le plus étendu de cette catégorie: 11 modèles avec des longueurs de caisse variant de 7 à 12 pieds. Avec leurs aménagements intérieurs rationnels, leurs moteurs, boîtes de vitesses et suspensions éprouvés à l'usage, ces nouveaux Chevrolet sont exceptionnellement économiques et avantageux pour les transports comportant de nombreux arrêts. P.B.V. jusqu'à 10,000 lb.

NOUVEAU LE V8 SPÉCIAL 348 MONTÉ SUR DEMANDE DANS LES CHEVROLET DE LA SÉRIE 60



Une nouveauté pour 1964: Le V8 spécial 348 de Chevrolet à couple très élevé, avec économique carburateur à deux corps. Il est offert sur demande pour la série 60 et possède cette immense force de traction alliée à l'économie que les usagers de camions apprécient par-dessus tout.

NOUVEAU LE T60 À CABINE BASCULANTE AVEC UN CHOIX PLUS ÉTENDU D'EMPATTEMENTS



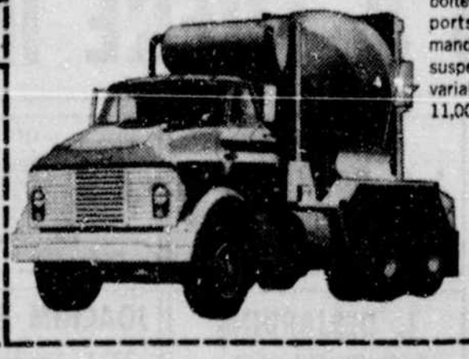
Chevrolet a ajouté un nouveau châssis de 175" d'empattement à sa gamme de modèles T60 à cabine basculante. Cette cabine de conception moderne connaît chaque année plus de faveur grâce à sa grande distance du dos de la cabine au pont arrière mais empattement court, sa remarquable facilité d'accès au moteur et la répartition du poids mieux conçue.

NOUVEAU CHOIX PLUS ÉTENDU DE PONTS ARRIÈRE D'UNE CAPACITÉ ACCRUE POUR LES CHEVROLET SÉRIES 60, 80 ET M80

La gamme des nouveaux ensembles moteurs comprend des nouveaux ponts arrière de 18,500 lb et 23,000 lb respectivement, pour les séries 60 et 80, ainsi qu'un nouveau pont arrière tandem de 34,000 lb pour la série M80, destiné aux travaux extra-durs.

NOUVEAU POUR LA PREMIÈRE FOIS UN CHEVROLET À PONT ARRIÈRE TANDEM AVEC MOTEUR DIESEL

FABRIQUÉ AU CANADA



Chevrolet présente trois nouveaux modèles à pont arrière tandem de la série W80, fabriqués au Canada. Ils sont équipés de moteurs diesels 6V-53 et d'organes de transmission ultra-robustes avec boîte de vitesses principale à 5 rapports pour travaux très durs, et boîte auxiliaire à 4 rapports livrable sur demande. L'essieu avant, à suspension à flexibilité variable, a une force de 11,000 lb.

PLUS! TOUTE LA SÛRETÉ DE MARCHE ÉPROUVÉE DE CHEVROLET

A ces perfectionnements techniques viennent s'ajouter les éléments d'une sûreté de marche éprouvée à la tâche, tels que suspension avant à flexibilité variable, suspension avant à roues indépendantes sur la plupart des modèles légers, moteurs robustes, organes de châssis de résistance supérieure. Voilà quelques-unes des raisons pour lesquelles les camions Chevrolet 1964 travaillent fort, durent longtemps et coûtent peu.

CAMIONS CHEVROLET 64 DE MEILLEURS CAMIONS— *PLUS DE CAMIONS*

VOYEZ DÈS DEMAIN LE CONCESSIONNAIRE LOCAL CHEVROLET AUTORISÉ ! CHEVROLET

T-1648F

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Concessionnaires autorisés de Camions Chevrolet pour la ville de Québec.

LaPorte Automobiles, Ltée
250 est, boul. Charest, Québec. Tél. : 529-4561

Roger Barré Automobiles, Ltée
1095, de la Canardière, Québec, Tél. : 529-3331

Paul VI rend hommage à la culture et à la vocation missionnaire des Canadiens

MONTREAL (PC) — Voici le texte du message télévisé que le pape Paul VI a adressé hier aux Canadiens à l'occasion du dimanche des techniques de diffusion :

Chers Fils du Canada:

Nous profitons volontiers de l'occasion qui Nous est si aimablement offerte pour saluer, grâce à la radio, tous les fils de la grande nation canadienne.

Notre désir est celui-ci: que tous les citoyens du Canada qui écoutent Notre voix puissent se rendre compte de la sympathie et de l'estime que Nous éprouvons pour leur immense et magnifique pays et pour tous ceux qui ont le bonheur d'y habiter.

Nous avons eu la joie de visiter une fois le Canada. Nous n'oublierons jamais l'impression que ce beau pays si riche et gigantesque a laissé dans Notre âme. Nous n'oublierons jamais l'émotion qu'a suscitée dans Notre coeur la bonté de ses habitants. Nous avons visité quelques-unes de vos très modernes cités, et avons admiré la propérité, l'ordre et l'activité de votre peuple. Nous nous sommes aussi arrêtés dans vos campagnes, heureux de pouvoir connaître de plus près certains aspects de la vie rurale laborieuse, et surtout de votre vie de famille si riche de traditions. Que Dieu protège ce patrimoine sacré de sentiments sains et de moeurs dignes.

Naturellement, ce qui Nous est le plus à coeur, c'est le cadre de votre vie religieuse dans laquelle Nous avons découvert des trésors de foi, de piété et d'honnêteté, magnifiquement conservés et développés de nos jours dans des expressions nouvelles et modernes, dans le domaine de la spiritualité, de la culture, des arts et de la vie sociale. Nous ne pouvons, à ce propos, taire Notre satisfaction et Notre encouragement, et aussi Notre espérance.

Le christianisme canadien Nous semble revêtu d'une grande vocation, celle d'une nouvelle et magnifique expansion. C'est une vocation qui s'enracine dans des traditions étonnantes. Pensons, par exemple, aux Martyrs canadiens, pensons au Vénérable François de Montmorency Laval. C'est une vocation qui s'exprime aussi bien dans les écoles populaires que dans les grandes universités, instituts de culture, dont votre Canada est si riche. C'est une vocation qui fleurit dans l'admirables sanctuaires dignes d'être célèbres dans le monde entier. C'est une vocation qui se manifeste dans le rayonnement missionnaire qui porte au loin le nom du Canada comme synonyme de foi et de civilisation. C'est une vocation qui est inspirée et conduite par des maîtres de haute valeur et de grande ferveur, que Nous vénérons et qui Nous sont très chers.

Pays grand, pays jeune, pays chrétien, tel tu es, Canada, Nous t'admirons, Nous te saluons, Nous t'exhortons à reconnaître dans l'Evangile du Christ la lumière et la force nécessaires pour suivre ta vocation humaine et pour déployer ta mission spirituelle dans le présent comme dans l'avenir. Sache que de Rome, t'observe, te parle, t'encourage, t'aime et te bénit le Successeur de Saint-Pierre le dernier et humble successeur qui, aujourd'hui, s'appelle Paul VI.



Une auto? Pour faire un bon achat
FINANCEZ-LE D'AVANCE
avec un prêt plan-à-Terme
Service rapide/facilités de paiement/assurance-vie
BANQUE ROYALE

Paul VI:

La Curie romaine sera réformée

CITE DU VATICAN, (Reuter) — Au cours de l'allocution qu'il a prononcée samedi matin devant les membres de la Curie qu'il recevait en audience et dans laquelle il a annoncé la réforme de cet organisme, le pape Paul VI a notamment déclaré que la Curie devait s'adapter à l'époque actuelle, être "internationalisée" et mieux préparée pour traiter des questions relatives à l'unité des chrétiens.

Il a également recommandé la simplification et la décentralisation de la Curie.

Le Souverain Pontife a ensuite déclaré aux cardinaux, prélats et ecclésiastiques présents qu'ils devaient accepter les critiques méritées.

Rappelant qu'il avait lui-même travaillé à la Curie pendant plus de 30 ans avant de devenir archevêque de Milan Paul VI a affirmé qu'il avait besoin de la Curie pour remplir ses fonctions. La Curie a une "très vaste et très noble tâche" à accomplir, a-t-il ajouté, tout en notant que certaines critiques avaient été faites à son sujet.

"Nous devons accueillir les critiques qui nous sont faites avec humilité, et réfléchir", a poursuivi le Saint Père.

"Rome n'a pas besoin de se défendre en faisant la sourde oreille aux conseils qui lui sont donnés par des voix honnêtes, et moins encore quand ces voix sont celles d'amis et de frères", a-t-il ajouté.

Le Souverain Pontife a ensuite affirmé qu'une réponse devrait être fournie aux accusations "souvent mal fondées" dont était l'objet la Curie, mais que cette réponse devait être donnée "sans répugnance, sans volonté de polémique".

Modernisation

Les propositions relatives à la modernisation des structures de l'Eglise catholique ne seront pas opposées par la Curie, a affirmé le Pape qui a souligné que la Curie elle-même contribuerait à "ces réformes dont l'Eglise elle-même, en tant qu'elle est une institution humaine travaillant sur cette terre, a un besoin perpétuel.

Saint Bernard ne pourrait plus écrire de nos jours "ses pages enflammées sur le monde ecclésiastique romain . . . la Rome papale d'aujourd'hui est tout à fait différente et grâce à Dieu, bien plus sage et sainte", a encore déclaré Paul VI.

Le Pape a déclaré que certaines réformes de la Curie n'étaient pas seulement faciles à prévoir mais souhaitables.

Après avoir rappelé les réformes faites entre le 16e siècle et le début du 19e, il a souligné que "de nombreuses années avaient passé depuis" et que la Curie se ressentait de "son âge vénérable", et de la "disparité de ses organes". Le Pape a ajouté qu'elle devait être simplifiée et décentralisée" afin de s'élargir et de s'adapter à ses nouvelles fonctions".

Le Saint Père a précisé que le seul but des réformes de la Curie serait de la débarrasser de ce qui était déjà "périmé et superflu" afin de lui donner une nouvelle vigueur et de l'équiper "pour qu'elle fonctionne plus efficacement".

Il a ajouté que les réformes seraient formulées et promulguées par la Curie elle-même, le Saint Père est responsable de tous les actes officiels de la Curie.

Faisant clairement allusion à son désir d'ouvrir la Curie à des membres non-italiens et de la préparer davantage à s'occuper des problèmes de l'unité des chétiens, le Pape a affirmé: "La Curie romaine n'aura pas peur, par exemple, de recruter ses membres en faisant preuve d'esprit supernational ou de s'éduquer par une préparation oecuménique plus poussée".

Privilèges

Le Pape a également laissé entendre que la Curie romaine perdrait certains de ses privilèges, précisant: "La Curie romaine ne sera pas jalouse de prérogatives temporelles appartenant à d'autres temps . . . non plus que de formes extérieures qui n'expriment plus la véritable signification religieuse. Elle ne sera pas avare des fonctions que les évêques peuvent aujourd'hui mieux exercer localement sans porter atteinte à l'ordre ecclésiastique universel. Les objectifs ou avantages économiques n'auront non plus aucun poids sur les organes du Saint-Siège, si cela est exigé pour le bien de l'administration ecclésiastique et pour celui des âmes".

Le pape Paul VI a conclu: "Que la Curie romaine ne soit pas une bureaucratie, comme certains l'ont faussement jugée, prétentieuse et apathique, légaliste et ritualiste, un champ de bataille d'ambitions cachées et d'antagonismes sourds, comme d'autres l'accusent d'être. Mais qu'elle soit une véritable communauté de foi et de charité, de prière et d'action, de frères et fils du Pape, qui fasse tout pour le servir, animée d'un sentiment de collaboration, dans la tâche qu'il doit accomplir à l'égard de l'Eglise universelle et du monde entier".

IMPORTANT DÉCRET À L'ÉTUDE AU CONCILE

CITE DU VATICAN, (Reuter) — Le pape Paul VI ouvrira le 29 septembre la deuxième session du concile oecuménique en prononçant un discours en latin, annonce-t-on au Vatican.

Plus de deux mille évêques venus du monde entier feront serment d'allégeance au Saint-Père à cette occasion.

Le concile, dont la convocation avait été décidée par le pape Jean XXIII, s'était ouvert le 11 octobre dernier et s'était ajourné le 8 décembre suivant.

La nouvelle session commencera ses travaux le 30 septembre en étudiant un important projet de décret, intitulé "De Ecclesia", qui définit la nature de l'Eglise, l'autorité des évêques et ses rapports avec l'autorité papale, ainsi que le rôle de la laicité.

MOTS CROISES

PROBLEME No 205

HORIZONTAL

1—Pieu de pilotis — Vouloir, exiger.
2—Roi de Juda — Calme, paisible — Possédée.
3—Rongeur — Patrie de Balzac — Action de rire.
4—Préfixe — Parapluie (Fam.) — Cri des charretiers.
5—Chemin creux — Chef lieu de c. Corse).
6—Adj. possessif — Du verbe être — Tellement.
7—Damnation — Cycade — Louanges.
8—Opinion, sentiment — Colère, mauvaise humeur — Ensemble des militants d'un parti Fg).
9—Semblable — Sans inégalités — Titre anglais de noblesse.
10—Conjugaison — Ville de l'anc. Arcadie — Faculté de voir.
11—Bâtiment de pêche non ponté — Encâblure.
12—Du verbe aller — Ville du Liban — Art. contracté.
13—Faux, imitation — Du verbe ôter — Pointe de terre qui s'avance dans la mer.
14—Ce qui frappe l'ouie — Navire (Poésie) — Vue d'Italie.
15—Repentir, regret d'avoir offensé Dieu — Aller à reculons.

VERTICAL

1—Erudit français né à Arenay — Faire époque.
2—Ministre de la religion mahométane — Gorger par force de nourriture — Grave, sérieux.
3—Rivière de France — Mesure de gymnastique — Préfixe.
4—Pronom indéfini — Trace du pied sur le sol — Pronom personnel — Négation.
5—Enrôler (Fg) — Rivière du Brésil.
6—Plus mal — Profit illégitime (Fam.).
7—Tapage — Rachitique, qui ne grandit pas (Fg).
8—Fleuve de Georgie — Indice, marque — Corps simple métallique.
9—Sculpteur italien né à Menaggio — Mise en ordre.
10—Etre lent à venir — Affluent du Danube.
11—Ville de Turquie — Négligence fâcheuse.
12—Négation — Planche de bois — Roi d'Israël — Ruisseau.
13—Ferme, solide — Fatigué — Cou.
14—Monnaie du Brésil — Valet d'Amphitryon — Figure du jeu de cartes.
15—Chercher à atteindre (Fg) — Tromper, abuser.

Procurez-vous à la Librairie de L'Action la Clef des Mots-Croisés par F. J. F. — Prix: $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 204

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	L	U	S	■	P	■	S	A	C	H	O	T	T	E
2	R	I	S	■	A	R	D	E	■	V	I	■	D	■	■
3	A	N	■	G	E	■	C	A	B	■	E	P	O	U	X
4	T	■	B	A	R	O	A	■	C	A	L	E	■	■	■
5	I	S	A	R	■	I	D	I	O	T	■	R	■	■	■
6	A	U	■	N	E	O	■	N	■	L	O	B	A	U	■
7	U	R	■	H	O	U	R	I	■	P	■	A	L	■	■
8	E	■	M	E	S	S	E	■	P	A	T	I	R	■	H
9	■	P	A	R	E	■	F	A	C	O	N	■	P	O	■
10	S	E	N	S	E	■	C	■	I	■	C	■	E	R	■
11	■	R	E	■	M	O	G	I	P	■	T	R	U	C	■
12	V	I	L	■	S	O	I	■	N	I	C	H	E	■	E
13	A	L	E	A	■	M	I	A	■	G	E	■	■	■	■
14	I	■	N	I	D	■	E	M	B	O	U	E	■	A	R	E
15	N	I	T	R	A	I	R	E	■	E	■	C	H	E	N



LES ECHECS

Ligue Intercollégiale

La Ligue Intercollégiale d'échecs de Québec, la plus ancienne dees ligues de ce genre au Canada, entreprendra bientôt sa 18e saison. On entrevoit une grande activité chez les débutants et les plus jeunes, où pas moins de six équipes se feraient la lutte. D'autre part, il semble qu'il y aura peu de changement dans la section des classes plus avancées, dont le champion aura l'honneur de défendre les couleurs de Québec dans le tournoi provincial du printemps prochain. On envisage même de faire jouer les équipes de cette section dans la ligue qui groupe les meilleurs joueurs de Québec, afin de leur donner quelques bonnes pratiques supplémentaires. Le problème est de trouver un système qui satisfera tout le monde.

No. 220963 — **P. H. Nadeau**

Délégués du Kiwanis à Niagara Falls

La convention des clubs Kiwanis du district Ontario-Québec-Maritimes aura lieu à Niagara Falls, Ont. du 22 au 25 septembre.

C'est au cours de cette réunion qu'a lieu l'élection des officiers pour l'année 1964.

Le club Kiwanis Sillery-Ste-Foy sera représenté par les officiers suivants: MM. Paul-Emile Duhamel, président, Pierre Chouinard, ex-président (1962) et Emile Rozand, directeur.

Me André Duval, n.p., membre du club et lieutenant-gouverneur de la Division 8-A assistera également à la convention.



UN FINI POUR CHAQUE BESOIN

SICOLUX un émail brillant, sans odeur, disponible dans toutes les couleurs.
Sicolux donne un fini semblable à celui de la tuile.
Sicolux résiste aux lavages, aux frottages, aux matières fortes.
Sicolux s'emploie aussi à l'extérieur sur petites surfaces, jouets, meubles de parterre, bateaux, motifs décoratifs, etc.

LUX-OPAC un émail brillant d'intérieur qui cache d'une seule couche.
Lux-Opac est blanc et reste blanc.
Lux-Opac teinté, conserve toutes ses caractéristiques exclusives et inégalées.
Lux-Opac donne un fini vitreux comparable à celui de votre réfrigérateur . . . un fini qui résiste aux pires abus.

Quelles que soient les surfaces à peindre; Employer la peinture Sico, c'est Sico naître!

GROS ET DETAIL
550, 3e AVENUE
JUNEAU & FRÈRE INC.
TEL. : 524-2502

BROUSSEAU & FRERES LTEE
La Quincaillerie préférée de Limoilou
631, 3e Ave., Québec
Tél. : 522-1541

GRECO LTEE
297, DU PONT
QUE.
Tél. : 525-4767

QUINCAILLERIE
J.-A. DORVAL ENR.
298, D'Aiguillon, Québec
Tél. : 525-5212

QUINCAILLERIE
Quincaillerie DESLAURIERS INC
8465, Boul. Henri-Bourassa
CHARLESBOURG
Tél.: 623-1577

L. LACHANCE & FILS
GROS & DETAIL
505, 17e RUE
Tél. : 524-1993

FLIBOTTE & FILS
666, DES OBLATS
TEL. : 525-7953

P.-C. GRENIER INC.
ENTREPRENEURS PEINTRES
Distributeur de SICO
Gros et Détail
118 Ave Plante, Québec-Ouest
TEL.: 527-8677.

L. DESJARDINS
47, rue St-Charles
Moulin des Mères
Loretteville
TEL. : 842-7630

JOACHIM BLANCHET
2211, Terrasse Cadieux
Courville
Tél. : 663-3449

J.-ROLLAND AUCLAIR
(Marchand matériaux construction)
27, ST-JOSEPH
LORETTEVILLE
TEL. : 842-3888

PAQUET
PREMIER A QUEBEC
Téléphone : 524-5121

QUIN. J.-N. LAFLAMME
ENR.
St-Romuald
Tél. : 839-8817

ALIMENTATION PELLETIER INC.
163 rue Mainguy,
1575 rue Desmeules,
Québec

NOREAU ELECTRIQUE
LTEE
44, rue St-Louis, Lévis
Tél. : 837-9321

Quincaillerie Sillery
HARDWARE ENR.
GROS ET DETAIL
1341, Maguire, Sillery
Tél. : 527-2822

E. LAMONTAGNE
EPICIER
231, 167ième Rue
Ville Montmorency
TEL. : 661-6969

MATERIO INC.
355, rue Dupuy
Tél. : 623-9871

J.-A. Roy, Enr.
Matériaux de Constructions
558, rue St-Joseph
Lauzon. Tél. : 837-4759

ALEXANDRE MATTE
MEUBLES
Accessoires électriques
St-Basile, Cté Portneuf
Tél. : 116

PLACEMENT
POUR REVENU MENSUEL
IMMEDIAT ET CONTINU

Un fonds mutuel déclare qu'un placement de $30,000 en 1950 a augmenté jusqu'à $56,000. en 1962, tout en payant un revenu mensuel de $200.00., soit $28,000. durant cette période.

Un autre fonds soutient que $25,000. investis en 1950, tout en accordant une ristourne mensuelle de $250.00., ou $36,000., valait encore $41,600. en 1962.

Toutes les sommes retirées étaient exemptes d'impôt. Ceci illustre bien les résultats produits par une gestion professionnelle dans les placements.

Il est possible que ces résultats se reproduisent quoique nous ne puissions prédire l'avenir.

S'il vous est impossible de placer un gros montant vous pouvez accumuler un capital par dépôts mensuels ou périodiques. Vous pouvez également retirer votre argent ou votre profit en aucun temps.

Pour plus d'informations sur les Fonds Mutuels, sans aucune obligation de votre part, composez 529-2965 ou mailez ce coupon.

J.-T. GENDRON INC. Tél.: 529-2965
71 rue St-Pierre, Québec 2
Membres:
Bourse de Montréal
Association Canadienne des Courtiers en Valeurs
S.V.P me faire parvenir tous les renseignements:
☐ Accumulation du capital ☐ Obligations - Gouvernement - Municipalités.
☐ Valeurs en bourse ☐ Fonds mutuel de revenu
NOM .....
ADRESSE ..... TEL. .....

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

Johnson et son idée sur la politique libérale

Affamer pour mieux étatiser

St-Jean-Port-Joli. — Affamer pour mieux étatiser, voilà toute la politique du gouvernement Lesage en matière d'éducation, a déclaré M. Daniel Johnson, chef de l'Opposition à l'Assemblée législative, dans un discours prononcé dimanche à St-Jean-Port-Joli.

Observez ce qui se passe depuis trois ans, dit le chef de l'Union Nationale. Les commissions scolaires et les institutions indépendantes sont acculées à la faillite, les enseignants doivent faire la grève pour se faire payer, les taxes montent d'une façon vertigineuse, les éducateurs les plus méritants sont attaqués et tournés en dérision et de superbes écoles restent inoccupées pendant qu'on trimbale vos enfants à 25 et même 35 milles à la ronde.

Partout, ce n'est que désordre, faillite, fouillis indescriptible. Et à la faveur de ce chaos, on prêche dans toute la province le nouvel évangile: "Hors de l'Etat, point de salut !"

M. Johnson dit que l'Union Nationale s'est volontairement abstenue d'intervenir dans les discussions sur le bill 60 pour ne pas politiser le débat. Si elle a exigé et obtenu que l'étude du projet de loi fut retardée, c'était précisément pour permettre aux corps intermédiaires et à tous les intéressés, à commencer par les parents, d'exprimer librement leur opinion, sans qu'on puisse les soupçonner de faire le jeu d'un parti politique.

Cette discrétion reste de mise parce que le débat est à peine engagé, poursuit le chef de l'Opposition. Quand le moment sera venu, nous prendrons toutes nos responsabilités. On peut être sûr que nous exprimerons alors les convictions profondes de l'immense majorité de la population.

Mais ce n'est pas seulement dans ses projets de loi qu'apparaît la mentalité du gouvernement actuel. Si vous voulez connaître ses objectifs, scrutez d'abord ses actes et comprez-les avec ce qui se passait avant 1960.

Pour mieux assurer l'autonomie des commissions scolaires, l'Union Nationale

1 — avait racheté par deux fois leurs dettes;

2 — leur avait donné une nouvelle source de revenus, la taxe d'éducation, qui leur permettait de maintenir l'impôt foncier dans de justes limites;

3 — comblait leurs déficits d'opération au fur et à mesure, grâce au fonds d'éducation qui avait été créé pour celà.

Par Contre, le gouvernement Lesage

1 — a omis de procéder à un nouveau rachat des dettes scolaires, contrairement à sa promesse formelle de 1960;

2 — a confisqué pour lui-même la taxe d'éducation, qu'il a généralisée dans toute la province après l'avoir étatisée;

3 — a aboli le fonds d'éducation et cessé de combler les déficits d'opération, qu'on est en train de capitaliser pour un montant d'environ $70 millions.

Dans ces conditions, que deviennent la libertés et l'autorité des commissions scolaires ? Absolument nulles: Les élus des parents ne sont plus que des tampons de caoutchouc entre les mains d'une poignée de bureaucrates. On ne leur laisse que l'odieux des taxes qu'ils sont forcés d'imposer jusque sur les fonds de terre, qui sont l'outil de production des cultivateurs.

M. Johnson dit que le remède à cette situation ne peut être trouvé que dans le retour au bon sens traditionnel de notre peuple C'est pourquoi l'Union Nationale est en train de refaire ses cadres dans tous les comtés, avec un minimum de six membres cotisants par bureau de scrutin, dont deux pour représenter la jeunesse et deux autres pour représenter l'élément féminin.

Le comté de l'Islet, représenté à la Législature par le Dr Fernand Lizotte, est l'un des premier qui aient attein cet objectif minimum. C'est pour souligner l'événement et procéder au choix de l'exécutif de comté qu'avait été cette réunion de dimanche, à laquelle assistait le chef de l'Union Nationale.

Une province endettée n'est pas libre

Beaumont. — Une province endettée ne peut être libre et chaque nouveau million qu'emprunte le régime Lesage porte hypothèque sur votre travail, sur vos biens et sur l'indépendance du Québec, a déclaré dimanche après-midi M. Daniel Johnson, lors d'une réunion d'organisateurs de l'Union Nationale convoquée à Beaumont par Me Gabriel Loubier, député de Bellechasse.

Le chef de l'Union Nationale commentait ainsi le nouvel emprunt de $75 millions que vient de contracter le gouvernement provincial au taux de 6 pour cent.

C'est là un taux extrêmement élevé pour une province, a dit M. Johnson. Alors que des municipalités et des commissions scolaires peuvent encor eemprunter à de staux de 5½ ou 5¾ pour cent, la province en est rendue à payer 6 pour cent. Encore une partie de ces obligations, à échéance de 25 ans, n'a-t-elle pu être vendue au pair. Si bien que pour chaque $995. que l'on emprunte ainsi pour payer les dettes du régime Lesage, le peuple devra rembourser $2,500., soit $1,000. de capital et $1,500. d'intérêts.

Voilà ce qu'on a fait, poursuit le chef de l'Opposition, de l'excellent crédit laissé par l'Union Nationale. Au lieu de faire des économies, comme on s'y était formellement engagé, on a doublé les dépenses. Malgré toutes les augmentations de taxes qu'on a imposées, toujours en violation des promesses les plus solennelles, on ne fournit pas de multiplier les emprunts.

Nous avons un gouvernement de paniers percés. Plus on leur en donne, moins il leur en reste. Les dépenses montent, les déficits montent, les emprunts montent, la dette monte, les taxes montent et on ne réussit même pas à donner du travail à nos gens, puisque nous sommes rendus avec 40 pour cent des chômeurs du pays, ce qui ne s'était encore jamais vu dans la province. Dans ces conditions, comment voulez-vous que la confiance des prêteurs ne soit pas à la baisse ?

Le chef de l'Opposition voit dans le désordre de nos finances le reflet fidèle du désordre qui s'est installé à tous les niveaux de l'administration provinciale. Personne n'y comprend plus rien, les ministres moins que les autres.

Il apparait déjà, conclut M. Johnson, que le gouvernement Lesage ne pourra remplir son deuxième mandat, pas plus qu'il n'a été capable de remplir son premier. Vous faites bien de vous préparer dès maintenant aux prochaines élections. Elles viendront encore plus tôt que vous ne l'imaginez.

Statistique nouvelle au Québec

M. Jean-Baptiste Bergevin, sous-ministre adjoint de l'Industrie et du Commerce, déclare que le bureau de la Statistique du Québec sera bientôt en mesure de publier une statistique nouvelle montrant le mouvement de la propriété au Québec. Cette statistique, qui sera mensuelle, sera établie à partir des rapports fournis par chacun des bureaux d'enregistrement du Québec. M. Bergevin a fait cette déclaration au cours de la conférence qu'il prononçait, dimanche matin, dans le cadre du congrès de l'Association des registrateurs de la province de Québec, qui avait lieu au Holiday Inn, à Sainte-Foy, au cours de la dernière fin de semaine.

Le conférencier a fait l'histoire du bureau de la Statistique, parallèlement à celle de la statistique des registrateurs, et il a passé en revue les initiatives récentes du bureau. Après avoir défini des cadres nouveaux à cet important organisme du gouvernement, cadres qui s'inséraient dans une restructuration complète du ministère de l'Industrie et du Commerce, nous avons procédé à une refonte de la Loi du bureau des Statistiques qui datait déjà de 1912, a poursuivi M. Bergevin. La nouvelle Loi accorde au bureau des pouvoirs nouveaux et mieux adaptés à la conjoncture présente: elle le charge de faire la recherche statistique, ce que ne prévoyait pas l'ancienne Loi, et autorise entre autres les procédés d'échantillonnage ou de sondage.

C'est à la suite de ces développements survenus à l'intérieur du bureau de la Statistique du Québec, a dit l'orateur, que les registrateurs ont été appelés à remplir un questionnaire nouveau, lequel donne le nombre et la valeur des hypothèques enregistrées, distribuées par différentes catégories de prêteurs, ainsi que le nombre et la valeur des mutations de propriété. Ces informations permettront de se faire une opinion exacte de la situation de la propriété foncière au Québec.

A la SSJB

10e anniversaire du cercle des philantropes

Par Jacques JOBIN

Les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Québec ont célébré, samedi, le dixième anniversaire de fondation du Cercle des Philantropes de Québec, organisme de la société dont le but est l'entr'aide. Plusieurs délégués de cercles identiques dans les différentes régions de la province se sont joints aux membres de Québec, pour marqué d'une façon particulière les dix premières années de service actif de ce cercle.

Lors de la conférence de presse donnée à cette occasion, le président du cercle des philantropes de Québec, M. Ernest Guimond, a passé en revue l'immense travail du cercle.

"Des seize membres acceptés à la première assemblée, le 17 septembre 1953, déclare M. Guimond, les effectifs se sont élevés à 1,736 membres au début de 1955, à 25,000 en 1959 pour atteindre maintenant le nombre de 54,931".

Le président actuel, en soulignant l'immense travail obscur qu'ont fourni plusieurs membres, au tout début de l'existence de ce cercle, a été particulièrement heureux de souligner que le cercle a donné, depuis sa fondation jusqu'au 31 août 1963, plus d'un demi million de dollars.

Une des principales oeuvres de ce cercle est l'aide aux familles des membres dont on déplore le décès. "C'est ainsi, déclare le président que 555 familles ont pu recevoir $980 pour les aider à l'heure de cette dure épreuve".

ACTIF

"Au terme de sa dixième année d'opération, poursuit M. Guimond, le cercle des philantropes a un actif de $385,036.60 tandis que son fonds de réserve s'élève à $319,014.87 et que ses placements accumulés totalisent $338,641.25. C'est dire que la structure financière est solidement établie grâce à la collaboration d'une équipe d'administrateurs compétents et du prestige dont le cercle jouit auprès de ses membres, de ses sections locales de la Société St-Jean-Baptiste et du public québecois".

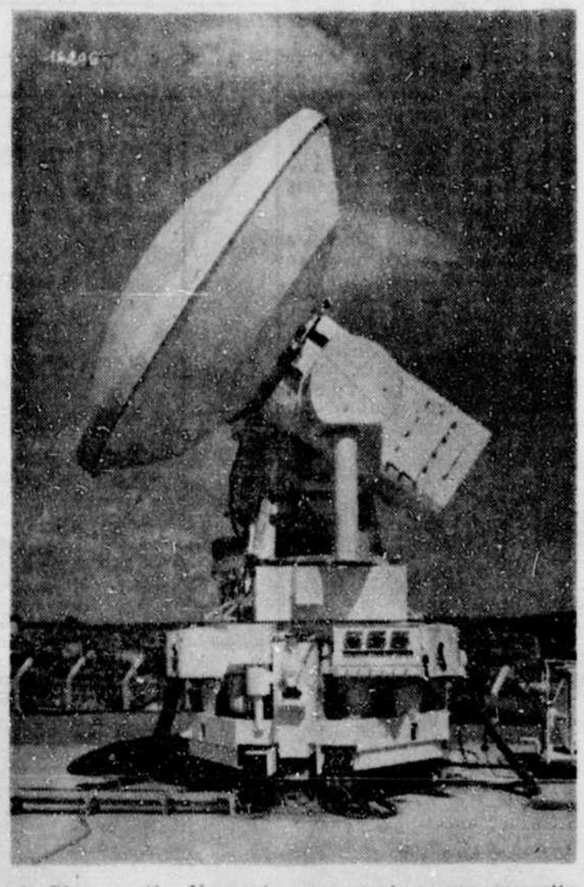
M. Guimond a précisé en terminant que les administrateurs les dirigeants de la Société St-Jean-Baptiste, et tous ceux qui se dévouent pour améliorer le service d'entr'aide, désirent étendre ses bienfaits à toutes les paroisses du diocèse de Québec où il n'est pas encore représenté.

Inspection annuelle



● Pour la première fois à Québec a lieu l'inspection annuelle de tous les effectifs de la brigade Ambulancière St-Jean de la région. Les divisions de St-Georges de Beauce, de Deschaillons, de Ste-Croix de Lotbinière, se sont jointes à celles du Corps de Québec pour ce grand événement qui s'est tenu hier après-midi au manège militaire de Québec. Le docteur Paul-E. Vaillancourt, qui en qualité de commissaire régional, est le commandant de toutes ces divisions présidait la cérémonie d'inspection, faite par le major Paul-E. Roy, commissaire provincial adjoint. Il était accompagné de Mlle Yvette Loiselle, surintendante provinciale; de M. Alcide Caplette, officier provincial; M. C. Toupin, assistant trésorier provincial ainsi que de Mlle M. C. Morency, infirmière provinciale. Après la revue des effectifs ambulanciers le commissaire provincial a remis des décorations de long service à différents membres de la brigade ainsi que des certificats d'examen en secourisme et des certificats pour examen en soins à domicile. Chaque division ambulancière a également donné une démonstration, soit de premiers soins ou de soins à domicile, ce qui a grandement intéressé le public présent. La fanfare du 22ième Régiment Royal a donné à la cérémonie un cachet particulier en jouant des pièces militaires. Le tout s'est terminé par un vin d'honneur présenté par la succursale de Québec de l'Association Ambulancière St-Jean. (Photo l'Action, par Marcel Laforce).

Radar d'une portée de plus de 1,250 milles



● D'une portée dépassant 1,250 milles, ce radar de trajectographie balistique et de poursuite d'engins spatiaux "Aquitaine" est parmi les appareils du genre les plus précis du monde. On en montrera une maquette au dizième de sa grosseur réelle à l'Exposition française de Montréal, au Palais du Commerce, du 11 au 27 octobre.

Neufchâtel veut être ville

Samedi dernier lors d'un référendum tenu à Neufchâtel et visant à ratifier la décision du Conseil Municipal relative à la demande de STATUT DE VILLE au Gouvernement du Québec, 437 contribuables se sont prévalus de leur droit de vote. Le règlement a été accepté par les contribuables dans une proportion de 64.3% de la valeur de leur propriété. Les procédures visant à doter cette municipalité de la banlieue de Québec de son statut de ville, seront donc immédiatement entreprises afin que les contribuables bénéficient sans délai des avantages qu'on peut attendre d'une telle amélioration.

50 morts au Canada

La route en compte plus de la moitié

Par la PRESSE CANADIENNE

Une cinquantaine de personnes ont perdu la vie au Canada dans des accidents en fin de maine.

Selon un relevé de la Presse Canadienne, couvrant la période qui va de 6 h. p.m. vendredi à minuit hier, plus de la moitié des victimes ont succombé à la suite d'accidents de la route.

La pire tragédie, même si elle entre plutôt dans la catégorie des accidents industriels, est survenue à Hâvre-St-Pierre, une petite municipalité sise à 400 milles au nord-est de Québec.

Une draisine — un wagonnet à moteur, employé sur les voies ferrées pour le transport du personnel chargé de l'entretien — est entrée en collision de front avec une locomotive de la Québec Iron and Titanium Company. Six hommes ont perdu la vie et huit autres ont été blessés.

Toutes les victimes étaient de Hâvre-St-Pierre, un port situé dans le détroit de Jacques-Cartier, au nord de l'île d'Anticosti.

En plus de ces six morts, le Québec compte huit autres victimes de la route, une noyade, une chute mortelle d'un tracteur en marche.

L'Ontario compte 16 morts, 11 dans des accidents de la route, deux dans des incendies, une noyade et deux dans un accident d'avion.

La Saskatchewan a enregistré un bilan de six morts sur les routes, l'Alberta, Terre-Neuve, l'Ile-du-Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et l'Alberta, une tragédie routière chacune.

Le Nouveau-Brunswick a signalé un accident de la route et une mort de cause diverse, tandis que le Manitoba a enregistré trois morts sur les routes.

La Colombie-Britannique est la seule province à ne signaler aucun accident mortel en fin de semaine.

Voici la liste des victimes dans la province de Québec :

MM. Vital Doyle, âgé de 43 ans, Henri Boudreau, âgé de 41 ans, Johnny Rochon, âgé de 35 ans, Jacques Desjardins, âgé de 32 ans, Horace Lebrun, âgé de 30 ans et Norman-Georges Cormiers, âgé de 26 ans, tués samedi dans une collision frontale entre une draisine et une locomotive à Hâvre-St-Pierre, à 400 milles au nord-est de Québec.

Gilles Gélinas, de Grand-Mère, d'âge inconnu, noyé samedi dans le St-Maurice.

André Côté, âgé de 11 ans, de Québec, renversé par une automobile vendredi soir à Québec.

Suzanne Burns, âgée de 17 ans, de Montréal, dans un accident de la circulation hier sur le boulevard Métropolitain, dans le nord de Montréal.

Claude Lajeunesse, âgé de 13 ans, lorsqu'il est tombé samedi en sautant d'un tracteur en marche, à St-Laurent de l'île d'Orléans.

M. André Moreau, âgé de 52 ans, de Chandler, a succombé aux blessures samedi soir quelques heures après avoir été renversé par une automobile à Chandler, à 325 milles au nord-est de Québec.

Anna De Varennes, âgée de 43 ans, trouvée morte au pied d'un escalier chez elle. Elle aurait apparemment fait une chute.

ans, samedi, alors qu'il roulait à bicyclette le long d'un rapide du CNR Halifax-Montréal, à Rimouski.

M. Camille Dallaire, âgé de 42 ans, de Jonquière, samedi dans la collision de deux automobiles près de Petites-Bergeronnes, à 130 milles au nord-est de Québec, au Saguenay.

Jean-Claude Rousseau, âgé de 22 ans, de St-Etienne-de-Lévis, a succombé à Charny hier soir des blessures reçues samedi lorsque son automobile a quitté la route entre St-Etienne et St-Rédempteur, dans le comte de Lévis.

Jean-Guy Brisson, âgé de 14

Vajdic Velto, âgé de 32 ans, de Chambly, hier soir, des blessures reçues un peu plus tôt dans la journée dans un accident de la route près de St-Hubert, au sud de Montréal.

Jean-Jacques Lavoie, âgé de 21 ans et Pierre Gervais, âgé de 22 ans, de Montréal, dans un accident de la circulation samedi lorsque leur automobile a heurté un arbre dans l'est de Montréal.

Une bombe est désamorcée à temps à Montréal

MONTREAL (P.C.) — La police a réussi à désamorcer une bombe à retardement qui avait été placée à l'arrière de l'édifice des bureaux de la Commission des écoles catholiques de Montréal où des séparatistes avaient manifesté durant la journée.

Un appel téléphonique anonyme a averti la police qu'une bombe avait été placée et une escouade spéciale s'est rendue sur les lieux.

Liz Taylor était hier à Montréal

MONTREAL (P.C.) — Elizabeth Taylor était de passage à Montréal hier.

Voyageant incognito sous le nom de "Mme Hayman", en compagnie de Richard Burton, elle s'est arrêtée à l'aéroport de Dorval, arrivant de Londres et se rendant au Mexique.

Dès son arrivée, Liz a été entourée de journalistes et photographes. Elle en a paru troublée. Elle paraissait fatiguée et semblait avoir perdu du poids.

Liz, Burton et sa fille ont passé 45 minutes à Montréal, durant lesquelles Mlle Taylor semblait fort perdue.

Burton se rend au Mexique où il tournera un film avec Eva Gardner et Deborah Kerr.

Priée de dire si elle allait demander un divorce au Mexique, Mlle Taylor a répondu : "Je ne le dirais même pas si je le savait" et Burton a commenté : "Qui sait ? Moi-même je ne sais pas".

Actuellement, Mlle Taylor est mariée à Eddie Fisher et Burton à Sybil Burton.

Retrouvé mort

MONTREAL. — (P. C.) — La police de Laval-des-Rapides a retrouvé hier, le corps d'un garçonnet de sept ans dans les eaux de la rivière des Prairies.

Il s'agit du jeune Raynald Brideau, qui manquait à l'appel depuis le 15 septembre.

Yvon Tassé, ing. p.
conseiller et mandataire,
génie, administration, relations.
2053 Boisjoli, Québec 8 — Tél.: 681-4862, 681-4947



Malles d'AUTOS
Malles d'AVIONS
Malles de tous genres de qualité supérieure. Nous sommes en mesure de vous assurer pleine satisfaction.
Lachance
265, St-Paul, Québec, 522-6403

COURS DU SOIR
Section pour adultes
8e et 9e années générales — Examens du Département de l'Instruction publique
10e et 11e sciences-lettres
Cours commercial bilingue — Sténo-dactylo
Comptabilité supérieure — Mécanographie
COURS SPECIAL D'ANGLAIS
CHOIX DE 2 COURS
COURS DE BASE DE 14 SEMAINES — Pour les personnes qui ont une faible connaissance de l'anglais.
COURS SPECIAL DE CONVERSATION 20 SEMAINES — Destiné aux personnes qui comprennent l'anglais mais qui ne peuvent entretenir une CONVERSATION : Professionnels, personnel enseignant, gens d'affaires, employés de bureau.
Institution spéciale aux personnes qui ont déjà essayé différentes méthodes d'Anglais, mais sans succès apparent
Assistez à un de nos cours de démonstration présentés les mardis et jeudis soirs. Venez sans gêne, sans crainte et en toute confiance à :
INSTITUT DENYS INC.
722 COTE STE-GENEVIEVE, QUE. 4
TEL. : 529-3751

EXAMEN DE LA VUE
Dr Marcel Massicotte
OPTOMETRISTE
869, St-Joseph est, Québec - Tél.: 522-2556
AVIS : Bureau fermé le samedi après-midi.

PIERRE BEAULIEU, D.O.
VERRES DE CONTACT — LUNETTES
Bur.: 529 est, boul. Charest — Tél. : 529-9351

Docteur REMY BEAULIEU o.d.
OPTOMETRISTE
Toujours au même endroit vis-à-vis du carré Jacques-Cartier
363, de la Couronne — Tél.: 524-2413
Jour, 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. - Soir, sur rendez-vous.
Examen de la vue — Lunettes — Rééducation visuelle

GAGNEZ UNE SUPERBE AUTOMOBILE VALIANT 1964 ET ROULEZ PENDANT UN AN aux FRAIS de J.-B. LALIBERTE



Tentez votre chance !... C'est facile... Magasinez chez J.B. Laliberté durant la Vente 36e anniversaire. Les aubaines sont meilleures que jamais... Et qui sait ? Vous serez peut-être la famille chanceuse qui gagnera la superbe automobile VALIANT 64 et roulera gratuitement pendant une année entière. En effet, J.B. Laliberté paiera la gazoline, les graissages, les changements d'huile... Plus... les licences, les assurances, l'antigel et 2 pneus d'hiver. N'est-ce pas merveilleux ? Multipliez donc vos chances en multipliant vos achats chez J.B. Laliberté !

OUVERTURE DU NOUVEAU TERRAIN DE FOOTBALL DE ST-JEAN-EUDES



● Une rencontre de la ligue intercollégiale entre le St-Jean-Eudes et le Ste-Foy, a marqué hier l'ouverture officielle du nouveau terrain de football de l'externat classique dirigé par les RR. PP. Eudistes au coin de la 8e avenue et de la 12e Rue. Encadré par trois joueurs des deux équipes, le R.P. Jacques Custeau, cjm., fait le botté d'ouverture sous l'oeil vigilant du président de la ligue, M. Phil Crevier. (Photo l'Action, par Marcel Laforce).

VICTOIRE DU STE-FOY 12-0

Par Jean-Claude LAPRISE

La ligue Intercollégiale de football, section française, a inauguré une nouvelle saison hier après-midi, à l'Externat St-Jean-Eudes. Les porte-couleurs de l'école secondaire Ste-Foy sont venus gâcher l'inauguration officielle du nouveau terrain de cette institution en l'emportant par voie de blanchissage 12-0.

C'est le père Jacques Custeau directeur des études à St-Jean-Eudes, qui fit le botté d'ouverture en présence de quelques dignitaires du circuit Phil Crevier.

C'est le jeune demi-arrière Guy Gaboury qui obtenait le premier touché du Ste-Foy, après avoir saisi une passe pour faire une course de 10 verges et franchir la ligne des buts.

Le quart-arrière Jean-Pierre Pampalon a complété le pointage, au dernier quart, après seulement 2.06. Sur ce touché, les joueurs offensifs et défensifs du Ste-Foy réussissaient de belles pièces de jeu.

D'abord, une longue passe de 30 verges de Richard Hardy permettait un premier essai, à 10 verges des buts. Les bloqueurs des perdants ont tenté en vain de tenir en échec les élans du Ste-Foy, à 2 pieds de la porte des buts, mais Pampalon trouva une trouée pour percer la ligne ennemie.

Toutefois, il échappa le ballon pour le recouvrer en vitesse et ainsi compléter le pointage. Par la suite, St-Jean-Eudes, qui aligne plusieurs nouveaux venus, tenta de gagner du temps en préparant des jeux par des longues passes qui manquèrent de précision. Ste-Foy qui est à sa 3e année dans le cicuit se révéla très puissant à l'offensive.

La prochaine partie sera disputée mercredi à compter de 4h. alors que le Séminaire de Québec qui compose la troisième équipe visitera St-Jean-Eudes. Voici le calendrier pour la saison.

Section "A"

sept.
29 Séminaire vs St-J.-Eudes
oct.
3 St-J.-Eudes vs Séminaire
6 St.-J.-Eudes vs Ste-Foy
9 Séminaire vs St-J.-Eudes
13 Ste-Foy vs Séminaire
20 St-J.-Eudes vs Ste-Foy
27 St-J.-Eudes vs Séminaire
nov.
1 Ste-Foy vs St-J.-Eudes
3 Séminaire vs Ste-Foy
10 Ste-Foy vs Séminaire



SAMEDI

Ligue Canadienne
Vancouver 21, Hamilton 38
Ligue de l'Ouest
Edmonton 7, Saskatchewan 8
Ligue Nationale
Washington 27, Los Angeles 14

HIER

Ligue Canadienne
Calgary 50, Toronto 0
Ligue Américaine
New York 24, Houston 17
Buffalo 27, Kansas City 27
Boston 20, Oakland 14
Ligue Nationale
St. Louis 28, Philadelphie 24
Pittsburgh 31, New York 0
Green Bay 31, Détroit 10
Cleveland 41, Dallas 24
Chicago 28, Minnesota 7
Baltimore 20, San Francisco 14

LIGUE DE L'EST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Hamilton	4	4	0	163	128	8
Montréal	3	4	0	133	115	6
Ottawa	3	3	0	127	132	6
Toronto	2	6	0	82	148	4

LIGUE DE L'OUEST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Colombie-Br.		2	0	192	142	14
Calgary	6	2	1	219	156	13
Saskatchewan	5	4	1	103	105	11
Winnipeg	4	5	0	164	180	8
Edmonton	2	6	0	89	146	4

LIGUE AMERICAINE
Division EST

	G	P	N	PP	PC	Moy
Boston	2	1	0	71	45	.667
New York	1	1	0	38	55	.500
Houston	1	2	0	50	62	.333
Buffalo	0	2	1	54	76	.000

Division OUEST

	G	P	N	PU	PC	Moy
San Diego	2	0	0	31	23	1.000
Kansas City	1	0	1	86	34	1.000
Oakland	2	1	0	73	50	.667
Denver	0	2	0	21	79	.000

LIGUE NATIONALE
Division EST

	G	P	N	PP	PC	Moy
Cleveland	2	0	0	78	38	1.000
St. Louis	2	0	0	62	31	1.000
Pittsburgh	1	0	1	52	21	1.000
Washington	1	1	0	51	51	.500
New York	1	1	0	37	59	.500
Philadelphie	0	1	1	45	49	.000
Dallas	0	2	0	31	75	.000

Division OUEST

	G	P	N	PP	PC	Moy
Chicago	2	0	0	38	10	1.000
Green Bay	1	1	0	34	20	.500
Détroit	1	1	0	33	33	.500
Baltimore	1	1	0	48	51	.500
Minnesota	1	1	0	31	48	.500
San Francisco	0	2	0	34	44	.000
Los Angeles	0	2	0	16	60	.000



Les INDIENS mènent 3-1

Par Claude BEDARD

En fin de semaine, les Indiens ont raté leur tentative de balayer les honneurs de la série pour le titre senior de la ville, mais se sont approchés à une victoire seulement des honneurs. Subissant un revers par voie de blanchissage, samedi soir, les protégés de Terry McKeaney se sont replacés en excellente posture, grâce à un triomphe de 6-2, hier soir.

Samedi, le droitier Raynald Bélanger a limité les Indiens à trois coups sûrs pour enregistrer un gain de 2-0 en faveur des siens. Son opposant, Jean Lemelin, n'a donné que six coups sûrs, mais il a vu ses coéquipiers, au nombre de dix, figés sur les buts dans les moments opportuns.

Les deux matches se résume de la façon suivante: Bélanger affole les joueurs des Indiens avec une balle rapide et un contrôle médiocre, pendant que les siens frappent en temps. D'autre part, les Indiens rendent le change aux joueurs du parc Marchand dans la 4e partie, mais ces derniers manquent la présence de leur joueur-clé, Claude Ste-Marie, chassé de la troisième partie.

INCOMPREHENSIBLE

Sans ne vouloir chercher directement un alibi pour excuser le revers d'hier soir, Roland Beaupré et Claude Ste-Marie se demandaient encore après le 4e match, pourquoi l'arbitre Jean-Yves guay avait agi ainsi.

Sur une décision au marbre, Ste-Marie réplique sèchement mais sans trop s'aventurer. Sans perdre un instant, Guay montre le chemin des douches à l'arrêt-court du parc Marchand et, cette dernière équipe se voit privée de leur as pour la partie suivante, soit celle d'hier soir.

Non pas que Ste-Marie aurait permis aux siens de niveler les chances dans la partie, mais Beaupré estime que son club a perdu de son feu sacré par cette absence.

EN AVANT 3-1

Le bâton de Jean-Marc Samson et Pierre Crépault seconde la maitrise de Lee Nicholas et ce dernier décroche sa 2e victoire de la série pour placer les Indiens à la porte de la victoire finale.



● Reynald Bélanger.

Encore une fois, les joueurs de Roland Beaupré ont affiché une piètre tenue à l défensive pour faciliter la tâche des visiteurs, dont l'expérience les a mis sur le sentier de la victoire.

Nicholas a donné neufs coups sûrs à l'adversaire, deux de moins que son rival, mais il exhiba un excellent contrôle pour n'accorder qu'une seule passe gratuite.

D'autre part, Jean-Louis Simon, un lanceur gaucher, a de loin été le pivot de son équipe. Une performance de sept coups sûrs et onze retraits au bâton, en plus de cogner trois fois en lieu sûr, n'a cependant pu l'exempter d'une deuxième défaite dans la série.

Les Indiens ont scellé l'issue de la victoire dès la deuxième manche avec un assaut de deux points, suivant le point initial à leur première présence au bâton.

PREMIER GAIN

Le premier gain du parc Marchand a été fort mérité, mais aussi très coûteux.

Malgré la performance de Bélanger, le parc Marchand a perdu les services de Ste-Marie, chassé de la partie par l'arbitre, décision qui a entraine une suspension automatique d'une partie.

Toutefois, l'agressivité des joueurs de Beaupré a assombri le travail de Jean Lemelin, dont les 11 retraits au bâton et le seul but sur balle accordé, n'ont pas été suffisant à inciter les siens à pousser les dix coureurs laissés sur les buts, jusqu'au marbre.

D'ailleurs, les Indiens n'ont frappé que trois coups sûrs, contre six par les vainqueurs,



Jean- Louis Simon.

et le travail défensif du parc Marchand a été impeccable dans cette rencontre.

Beaupré et McKeaney envisage maintenant les mesures à prendre dans la 5e partie, qui se déroulera demain soir au

Raynald Bélanger reviendra au monticule contre un lanceur, qui sera désigné par les Indiens avant la partie demain soir.

SOMMAIRE COMBINE

INDIENS				
Gravel André	3	0	0	0
Moreau, Jean-Guy	3	0	1	1
Thivierge, Pete	3	1	1	0
Ouzilleau, René	2	1	1	0
Pouliot Jacques	2	1	2	1
Samson Jean-Marc	3	1	2	0
Crépault, Pierre	3	1	2	2
Lapointe, Marc	3	0	0	0
Nicholas, Lee	3	1	0	0
Lemelin, Jean	1	0	0	0
Gagnon, Gilles	2	0	0	0
Brunelle, Bob	1	0	1	0
Total :	31	6	10	4
PARC MARCHAND				
Samson, Gilles	2	0	3	1
Carrier, André	3	1	1	0
Fortier, Denis	2	0	3	0
Lachance, Jacques	3	1	1	0
Bélanger, Reynald	3	0	1	1
Simon, Jean-Louis	2	1	3	0
Donaldson, Marcel	2	0	1	0
Vallée, Pierre	3	0	2	0
Nolet, Simon	3	1	0	0
Croteau, André	1	0	0	0
Tardif, Serge	0	0	0	0
Laliberté, Roger	1	0	0	0
Ste-Marie, Claude	2	0	0	0
Total	25	4	15	2

SAMEDI

Parc Marchand	000	001	100—2	6	0
Indiens	000	000	000—0	3	2

DIMANCHE

Indiens	120	020	100—6	7	4
Parc Marchand	000	001	010—2	9	7

Erreurs : Crépault, Lemelin, Gravel (2), Donaldson (3), Moreau, Bélanger, Simon, Vallée, Nolet; Coups de deux-buts : Thivierge; Buts volés : Ouzilleau (2) Samson (2) Simon (3) Donaldson, Poulnot, Fortier, Gravel; Sacrifices: Gravel (2) Moreau (2), Donaldson; Doubles-jeux : Bélanger à Donaldson à Nolet; Ouzilleau à Samson à Ouzilleau; Crépault à Ouzilleau; Laissés sur les buts : Indiens 24; Parc Marchand 12;

Nicholas	9	9	2	6	1	8
Simon	9	7	6	1	5	1
Bélanger	9	3	0	0	12	3
Lemelin	9	6	2	2	1	11

Frappé par le lanceur, par : Lemelin (Simon); Mauvais lancers: Simon, Bélanger; Balles passées: Vallée (3).

Les Dodgers ne sont plus qu'à une victoire du titre

Par la PRESSE CANADIENNE

Les Pirates de Pittsburgh ont blanchi les Dodgers de Los Angeles 4-0 grâce aux efforts combinés des lanceurs Bob Veale et Elroy Face qui les ont tenus à trois coups sûrs, hier, en les empêchant de s'assurer le championnat de la ligue Nationale.

Les Dodgers étaient au moins assurés d'une égalité en première place à la suite de la défaite de 5-2 du St-Louis aux mains des Reds de Cincinnati. Maintenant, il ne suffira que d'un gain des Dodgers ou une défaite des Cardinals pour donner aux Dodgers leur deuxième championnat depuis leur déménagement de Brooklyn en 1958.

L'avenir semble rose puisque les Dodgers commenceront une série de trois parties contre les Mets de New York, mardi soir, à domicile.

Dans les autres joutes du circuit, les Giants de San Francisco ont écrasé les Mets 13-4 et les Cubs de Chicago ont disposé du Milwaukee par 7-3.

AUTRE GAIN DES YANKEES

Dans la ligue Américaine, où les Yankees de New York se sont déjà assuré le titre, ces derniers ont triomphé du Kansas City 4-3. Minnesota a vaincu Boston 6-1 et Chicago a devancé Detroit 3-2 et, dans deux programmes doubles, Baltimore a divisé les honneurs avec Washington, gagnant la première 6-3 et perdant la deuxième 4-2, tandis que Cleveland triomphait des Angels de Los Angeles par 5-3 et 2-1.

A Los Angeles, Vetle a tenu les Dodgers à deux simples et a permis à un seul rival de dépasser le premier coussin au cours des huit premières manches, mais il a besoin d'aide, à la dernière reprise, quand il a alloué deux buts sur balles après un retrait. Un coup retenu bon pour un simple par Jim Gilliam aux dépens de Face a rempli les buts. Toutefois, ce dernier a retiré Tommy Davis et Frank Howard sur de petits balions, mettant ainsi fin à la menace et à la partie.

Des simples de Bob Bailey, Dick Schofield et Don Clendenon ont procuré un premier point aux Pirates dès la manche initiale. Ils en ont ajouté un autre au 6e engagement sur un simple de Bill Virdon.

Enfin, les Pirates ont récolté deux points non mérités à la dernière manche à la suite de deux erreurs des locaux.

Le perdant John Podres a alloué six coups sûrs et deux points en six manches.

GAIN DE NUXHALL

A Cincinnati, Joe Nuxhall a lancé pendant tout le match en se méritant le gain.

Les Reds ont compté trois points non mérités à la troisième reprise avant de s'assurer définitivement du triomphe sur le circuit de deux points par le frappeur d'urgence Frank Robinson à la 8e manche.

A San Francisco, Willie McCovey a cogné trois circuits consécutifs, bon pour un total de 43 cette saison, en dirigeant les Giants à la victoire.

Le gros cogneur fut atteint par un lancer à sa quatrième présence au marbre, puis a frappé un roulant à sa dernière apparition.

Willie Mays a également réussi son 37e circuit de la saison lors de l'offensive de 16 coups sûrs des Giants.

A Chicago, les Cubs ont compté à six reprises au cours des trois premières manches en remportant leur 10e gain en 15 matches avec Milwaukee, s'emparant ainsi des honneurs pour la première fois depuis l'entrée du Milwaukee dans le circuit en 1953.

Le circuit de deux points de Joe Pepitone à la 7e manche a permis au jeune Al Downing de l'emporter sur Kansas City.

RETOUR

Les Yankees avaient effectué un retour de deux points non mérités à la 6e reprise aux dépens du lanceur perdant Dave Wickersham. Pour sa part, Downing a espacé neuf coups sûrs, dont un circuit à Doc Edwards à la 7e reprise.

A Cleveland, John Romano a réussi un simple après deux retraits à la 11e manche permettant aux Indiens de l'emporter dans le deuxième joute.

Jim Fregosi a réussi le seul point des Angels avec un circuit à l'engagement initial.

Les Indiens avaient remporté la première partie alors que Fred Whitfield a fait compter deux points et que la recrue Tommy Agee a cogné son premier circuit dans les majeures.

A Baltimore, Washington a compté à trois reprises à la 8e manche en l'emportant dans la deuxième rencontre après que Baltimore l'eût emporté dans la première, s'assurant ainsi la quatrième position du circuit.

Dans le premier match, la recrue Sam Bowens a produit trois points alors que Robin Roberts enregistrait son 14e gain de la saison et le 258e de sa carrière.

Le retour du Washington aux dépens du lanceur perdant John Miller lui a assuré la victoire.

A Boston, Camilo Pascual est devenu le cinquième lanceur du circuit à remporter 20 victoires et Harmon Killebrew a cogné son 45e circuit de la saison lors du gain des Twins sur Boston. Jimmie Hall et George Banks ont imité leur coéquipier Killebrew, en portant le total des circuits des Twins à 224 en une saison, en comparaison du record de 240 des Yankees en 1961.

Enfin, à Detroit, des circuits de Floyd Robinson et Ron Hansen ont produit tous les points des Sox de Chicago.

Concours sur la coupe Grey

La joute de la Coupe Grey aura une signification tout-à-fait spéciale cette année pour 140 Canadiens !

En effet, elle leur permettra de faire un voyage de rêve aux Iles Canaries et de participer à une course au trésor; et c'est la joute de la Coup Grey qui déterminera les gagnants.

Si l'équipe qu'on leur a assignée remporte la classique de la Coupe Grey, 70 Canadiens et le compagnon ou compagne de leur choix, se mériteront de merveilleuses vacances aux Iles Canaries.

Les 70 autres personnes qui détiendront "un billet" sur l'équipe perdante, ne perdront pas tout puisqu'ils recevront $100 en argent.

Ce concours, le plus important du genre, offert par la compagnie de cigarettes Player's, permetira au 70 gagnants et à leur compagnon, de remporter une course au trésor — un trésor d'une valeur totale de $5,000 — qui sera enfouli quelque part dans ces iles espagnoles.

Tous les hommes,

sont cordialement invités à venir voir notre nouvelle collection automne-hiver, en

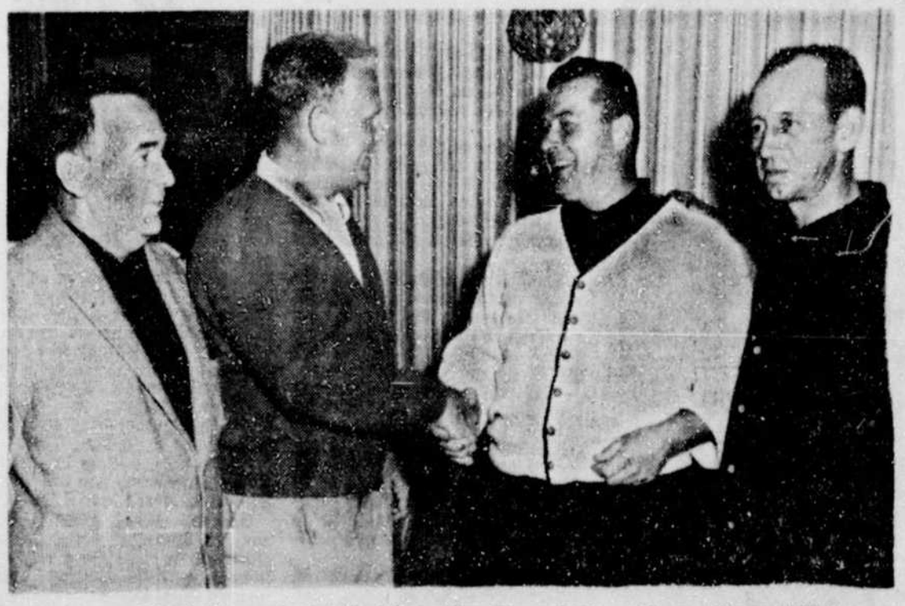
VETEMENTS SUR MESURE OU PRET A PORTER

Si vous préférez ne pas vous déplacer, faites appel à notre service à domicile en signalant 524-9443.

Dans les deux cas, votre satisfaction la plus complète est assurée.

Pelletier

340 est, boulevard Charest — 524-9443



● Lionel Fleury, le président Tremblay, Roger Vézina et le pro Roger Mathieu

Roger Vézina remporte le field-day au Alpin

Roger Vézina, du club de golf Cap-Rouge, a remporté le field-day provincial du club de golf Alpin à Laval. Son total de 76, quatre au-dessus du par, lui a permis de devancer Gaston Paradis, de Boischatel, par un coup.

André Ferland, du club Alpin remporta les honneurs de la classe B avec 83 et Steve Prosnyak, du Lorette gagna la classe C avec 95. Voici les résultats:

CLASSE A

	B	H	N
R. Vézina	76	5—71	
G. Paradis	77	2—75	
P. Poulliot	79	1—78	
A. Tessier	82	4—78	
A. Gagné	83	8—75	
J. Godbout	36	10—76	
J. Racine	86	7—79	
R. Boucher	86	6—80	
R. Couillard	87	4—83	
R. Garneau	85	6—79	
A. Laperrière	84	5—79	
G. Roy	96	8—88	
R. Giroux	Pas de carte		

CLASSE B

A. Ferland	83	14—69	
P. Vézina	87	14—73	
C. Bernard	83	14—76	
R. Allard	88	13—75	
L. Ampleman	41	14—77	
R. Sabourin	91	11—80	
P. Toussignant	93	13—79	
R. Garneau	93	13—80	
R. Ferland	93	19—74	
W. Gagné	93	11—82	
G. Labbé	94	15—79	
D. Gaumond	95	15—80	
G. Giroux	96	12—84	
P. Bherer	97	19—78	
R. Trudel	99	16—83	
R. Tremblay	100	19—81	
M. Crépin	100	17—83	
P. Martel	101	13—88	
R. Marcotte	102	15—83	
P. Busco	102	16—86	
G. Rioux	103	15—87	
L. Laliberté	102	12—90	
G. Boudreau	104	20—84	
C. Asselin	104	19—85	
A. Boileau	104	19—85	
J. Chouinard	104	16—88	
J. Giroux	105	19—86	
F. Poulliot	105	13—92	
L. Dutil	106	23—83	
L. Fusk	106	16—92	
J. Audet	Pas de carte		
G. Macdonald	Pas de carte		
C. Gagné	Pas de carte		

CLASSE C

S. Prosenyak	95	24—71	
C. Latouche	97	22—64	
B. Johnson	96	25—71	
M. Renaud	97	26—71	
A. Demers	99	25—74	
P. Laperrière	101	30—71	
A. Guay	100	21—79	
C. Cantin	103	23—80	
J.-O. Lavoie	103	22—81	
P.-E. Garneau	103	21—82	
M. Cantin	104	25—79	
A. Tremblay	107	30—77	
G. Montreuil	105	25—80	
J.-P. Bourdeau	106	32—74	
A. Hamel	106	27—79	
M. Tétu	106	27—79	
B. Binet	106	24—82	
J. J. Johnson	107	25—82	
G. Duquet	107	21—86	
R. Michaud	107	21—86	
R. Blondeau	108	32—76	
A. Cimon	108	24—84	
G. Tétu	109	28—81	
J. Blanchard	109	23—86	
F. Charest	110	32—78	
R. Moisan	110	31—79	
S. Lamontagne	113	30—83	
R. Garneau	112	27—85	
M. Flamondon	113	25—88	
J. Crépeau	113	22—91	
J.-M. Poirier	114	22—92	
J. Bastien	115	31—84	
J. Lemieux	116	31—85	
Dr G. Marcoux	116	32—84	
M. Dorion	116	29—87	
A. Henry	116	36—37	
D. Côté	116	34—82	
J.-L. Couture	118	34—84	
T. Tétu	119	32—87	
C. Angers	119	33—87	
C. Amers	119	37—82	
E. Rousseau	121	32—89	
J.-P. Lajeunesse	120	33—87	
F. Pagé	123	31—92	
P.A. Michaud	125	33—92	
A. Vézina	129	32—97	
M. Denis	131	32—99	
A. Rioux	Pas de carte		
M. Couture	Pas de carte		

7%
D'INTÉRÊT SUR NOS BILLETS À COURTE ÉCHÉANCE DE 365 JOURS

UN PROSPECTUS OFFRANT NOS BILLETS À COURTE ÉCHÉANCE EST DISPONIBLE SUR DEMANDE

6% D'INTERET POUR FONDS DE 183 JOURS

PRUDENTIAL FINANCE
CORPORATION LIMITED
Une entraide mutuelle

20, rue St-Jean, Québec, Qué.
Téléphone : 529-0085

Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, votre prospectus et me fournir tous les détails. "QLA"

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE..... PROV..... TÉLÉPHONE.....

685

PLUS DE VINGT BUREAUX D'UN OCÉAN À L'AUTRE

l'Action sportive

Cavalcades Sportives

(Par Claude BEDARD)



LES YEUX SUR LA COUPE

Les joueurs des Maple Leafs de Toronto, avec Punch Imlach en tête, ne sont plus éblouis par les reflets de la coupe Stanley, laquelle a servi à arroser de champagne les porte-couleurs de la ville-reine, le printemps dernier.

La saison 1962-63 est définitivement chose du passé Ce qu'il reste de l'an dernier, ce sont les joueurs qui ont rapporté à Toronto, le trophée tant convoité Imlach a même mis de côté, le prestige qui revêt les joueurs d'une équipe championne. Pour lui, c'est un nouveau départ, dont l'unique but demeure le monopole du championnat du monde au hockey professionnel.

En somme, les Leafs risquent cette saison, ce qu'ils ont décroché à coup de sacrifices et de travail, l'an dernier.

"Je recommence à zéro avec l'alignement qui m'a procuré ma première coupe Stanley, mais cela ne veut pas dire qu'on ne pourra opérer des changements", de laisser entendre Punch Imlach. Enfin, il donne préférence aux auteurs du triomphe, mais se garde le droit de les ramener à la réalité.

Dans la lutte en 1963-64, il croit que les vaincus du printemps, seront ses plus sérieux rivaux. Les Blacks Hawks de Chicago, à son avis, batailleront pour le premier rang et, il n'ose se prononcer sur l'issue de la course au championnat. Il croit fermement que ses protégés seront là, mais ne veut pas anticiper outre-mesure.

OU SERA CANADIEN?

"Les Canadiens ont été loin d'avoir le meilleur de l'échange", de dire Imlach en parlant de la transaction Montréal-Rangers. D'ailleurs, il ne s'explique pas très bien l'attitude du tricolore dans cette transaction.

Et, lorsque Imlach risque une prédiction sur le classement du printemps prochain, il ne place le Canadien ni 3e, ni 4e, ni 5e. Enfin, Punch est d'avis que le Canadien ne pourra finir dans la cave du circuit Campbell et, il s'empresse de mentionner les noms de Geoffrion, Béliveau et Richard, comme principale raison, mais il prétend que la lutte sera corsée entre eux, les Rangers et les Red Wings de Détroit.

Selon lui, Jacques Plante demeure incontestablement le meilleur gardien du circuit. Aussi, il serait des plus heureux de pouvoir aligner un joueur de la trempe de Jean Béliveau. Toutefois, le mentor des Maple Leafs n'accorde pas plus de 20e buts au total à Rochefort, Ronson et Balon, expliquant clairement la décadence du Canadien.

Et, il a raison lorsqu'il ajoute, que deux ou trois joueurs ne suffisent pas à soutenir une équipe durant tout un calendrier de 70 parties.

BOWER: 38 ou 39 ans

Le principal point d'interrogation des Leafs en vue de la prochaine saison, c'est la tenue du vétéran gardien de buts, Johnny Bower. L'athlète de Saskatoon, surnommé à juste titre, le "Mathusalem du hockey", revient dans les filets avec l'ambition d'un jeune.

Bower a un peu de mal à retrouver sa condition cette saison, mais il est confiant de pouvoir tenir le coup jusqu'au printemps prochain.

Son âge demeure cependant un mystère. Pendant que l'instructeur Punch Imlach nous dévoile, qu'il a 39 ans bien sonné, Bower nous assure qu'il en a que 38. Finalement, Imlach réplique en disant que son cerbère est âgé de 38 ans depuis cinq ans.

Mais, Punch ajoute vitement que son âge n'a rien à voir dans tout cela. Pour lui, qu'un gardien soit âgé de 38, 39 ou 40 ans ne signifie rien, pourvu que celui-ci est encore capable d'arrêter les rondelles.

Il croit sincèrement que Bower est encore de classe et compte sur lui pour conduire son équipe au championnat.

LE MERVEILLEUX KEON

"Dave Keon est actuellement le meilleur et le plus beau joueur de la ligue Nationale" C'est là, l'opinion de Punch Imlach et bien malin celui qui pourrait lui faire dire le contraire.

Imlach ne tarit pas d'éloges à l'endroit de son jeune joueur de centre et, il ajoute qu'un Dave Keon avec le physique de Frank Mahovlich en ferait le plus grand joueur de tous les temps dans le hockey professionnel.

D'ailleurs, Keon lui-même s'est chargé d'endosser les éloges de son instructeur par une performance électrisante sur la glace du colisée, hier après-midi. Vif comme l'éclair, Keon a tôt fait d'endormir l'adversaire en plusieurs occasions au cours de la rencontre et, la foule n'a pas épargné les applaudissements à l'endroit de la jeune vedette des Leafs.

Enfin, les Maple Leafs seront sans les services de leur joueur-étoile Carl Brewer, d'ici Noël, mais ils possèdent encore suffisamment de profondeur pour demeurer l'équipe à battre dans la ligue Nationale au cours de la prochaine saison.



BIER

Ligue Américaine

Chicago 3, Détroit 2
Los Angeles 3, Cleveland 5
Los Angeles 1, Cleveland 2
Washington 3, Baltimore 5
Washington 4, Baltimore 2
Kansas City 3, New York 4
Minnesota 6, Boston 1

Ligue Nationale

Pittsburgh 4, Los Angeles 6
St. Louis 2, Cincinnati 5
Milwaukee 3, Chicago 7
New York 4, San Francisco 13
Philadelphie 1, Houston 2

Ligue Babe Ruth

(Semi-finale "B" 3 de 5)
Phillies 6, White Sox 3
Phillies 13, White Sox 1
(Phillies gagnent 3-1)

Série Québec-District

(Finale 4 de 7)
Indiens 6, Parc Marchand 2
(Indiens en avant 3-1)

Série Provinciale

(Finale 3 de 5)
Alma 2, Plessisville 4
(Chances égales 1-1)

SAMEDI

Ligue Américaine

Minnesota 13, Boston 4
Minnesota 2, Boston 11
Los Angeles 4, Cleveland 2
Kansas City 5, New York 3
Chicago 3, Détroit 4
Washington à Baltimore (pluie)

Ligue Nationale

Milwaukee 4, Chicago 0
Philadelphie 4, Houston 3
New York 5, San Francisco 4
Pittsburgh 3, Los Angeles 5

Série Québec-District

(Finale 4 de 7)
Parc Marchand 2, Indiens 0
(Indiens en avant 2-1)

Série Provinciale

(Finale 3 de 5)
Alma 6, Plessisville 1
(Alma en avant 1-0)

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Washington à Détroit

Ligue Nationale

Aucune joute.

Ligue Babe Ruth

(Finale 3 de 5)
Phillies vs Redlegs

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	D.
x-New York	102	55	.650	—
Chicago	90	66	.577	11½
Minnesota	89	69	.563	13½
Baltimore	83	74	.529	19
Détroit	76	80	.487	25½
Cleveland	75	82	.478	27
Boston	74	84	.468	28½
Kansas City	71	85	.455	30½
Los Angeles	70	88	.443	32½
Washington	54	101	.348	47

x-CHAMPIONNAT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	D.
Los Angeles	96	60	.615	—
St. Louis	91	66	.580	5½
San Francisco	85	71	.545	11
Cincinnati	83	74	.529	13½
Philadelphie	82	74	.526	14
Milwaukee	82	75	.529	14½
Chicago	79	78	.503	17½
Pittsburgh	73	83	.468	23
Houston	61	95	.391	35
New York	50	106	.321	46

● 5 circuits.



Harmon Killebrew

LES LEAFS L'EMPORTENT 7-4

9,180 amateurs voient 11 joueurs différents réussir chacun un but

(PAR JEAN POULIOT)

Dans un match hors-concours disputé devant 9,180 spectateurs, les Leafs de Toronto, champions de la L.N.H. et détenteurs de la coupe Stanley, ont disposé par 7 à 4 d'une édition des As renforcie pour la circonstance. Comme dit Floyd Curry, il n'y a rien comme les parties d'exhibition pour se rendre compte de la condition des joueurs, et il ne faisait aucun doute que les Leafs avaient un avantage marqué dans le coup de patin, non seulement parce qu'ils appartiennent à la ligue la plus vite au monde, mais aussi parce qu'ils en étaient à leur 5e partie du genre.

Eddie Litzenberger, Frank Mahovlich, George Armstrong, Eddie Shack, Dave Keon, Bob Pulford et Kent Douglas ont marqué les buts des visiteurs alors que les trois joueurs les plus réguliers du camp d'entrainement local, Wayne Freitag, Bill Dineen et Cleland Mortson, réussissaient ceux des As.

PREMIERE PARTAGEE

Il fallut attendre à la 9e minute pour assister au premier but de la joute, mais l'action ne fit pas défaut auparavant. Les As tuèrent bien une punition à Ted Harris et c'est Bower qui dut se signaler devant Bill Sutherland; ce dernier mit la foule sur pieds en contournant finalement Douglas. Quand Ted Harris et Tim Horton en vinrent aux coups, l'arbitre Art Casterton imposa des mineures doubles et le grand Litz marqua le premier but en compagnie de Shack sur un jeu à deux contre un où le jeune Brian Watson n'eut aucune chance.

Mahovlich porta le pointage 2-0 en glissant un retour à côté de Maniago étendu, mais Freitag surprit Bower avec un lancer de 15 pieds qui perça le filet six pouces à l'intérieur du poteau. Armstrong ramassa une rondelle à la traîne aux pieds de Maniago pour augmenter l'avance 3-1, mais, après que Bower se fut montré très chanceux contre Brousseau, Dineen le prit en défaut alors qu'il s'était avancé trop loin hors de ses buts.

AS DECLASSES

Les protégés d'Imlach montrèrent leur supériorité au deuxième vingt avec trois buts sans réplique. Shack marqua le premier alors que Maniago était assis. Après qu'un lancer de Mahovlich eut longé dangereusement la ligne des buts, Keon fit dévier le lancer d'Armstrong en le prenant littéralement sur la palette du bâton de notre cerbère.

Les As réussirent leur premier lancer à la 14e minute, grâce à Cossette, et Blackburn fut le seul autre à déranger Bower. Pulford profita de ce que Maniago, à genoux, ne protégeait pas la rondelle entre ses jambes pour la glisser dans le filet.

CHEEVERS PLUS OCCUPE

Probablement revigorés par la présence d'un gardien plus familier dans les filets des Leafs, les As marquèrent les deux premiers buts de la 3e période contre Gerry Cheevers.

Un long lancer de Holdaway sembla dévier sur le patin de Hillman, mais le but fut accordé à Mortson qui se tenait près du joueur de défense. Burchell clôtura le pointage des As en effleurant intentionnellement du manche de son bâton le lancer de Morrison pour un des plus beaux buts de l'après-midi. Le capitaine des As manqua une chance alor squ'il se présenta seul quelques instants plus tard.

Le dernier but de la joute fut un lancer frappé de 50 pieds par Kent Douglas. Avant que le joueur de défense ou le cerbère local n'ait eu le temps de fermer les jambes, la rondelle se retrouva dans le fond du filet.



● Eddie Litzenberger, Bill Sutherland, Billy Harris, Jean-Marie Cossette.

IMLACH ET CURRY

Punch Imlach déclara qu'il commencerait la saison avec l'alignement qui lui a valu la coupe Stanley, mais qu'il n'hésiterait pas à faire des changements si nécessaires.

Curry annonça que Harris, Holdaway, Watson, Blackburn et Roberts retournaient à Montréal et qu'il jouerait à trois lignes contre Omaha, ce soir à La Tuque.

SOMMAIRE

Première période

1—Toronto : Litzenberger (Shack, Hillman) ... 9.44
2—Toronto : Mahovlich (Stewart, Stanley) ... 12.20
3—Québec : Freitag (Burchell, Brisson) ... 12.39
4—Toronto : Armstrong (Keon, Duff) ... 13.23
5—Québec : Dineen (Rousseau, Hoekstra) ... 15.18

Punitions : T. Harris 4.28, Horton (2), T. Harris (2) 7.48.

Deuxième période

6—Toronto : Shack (Pulford, Nevin) ... 5.13
7—Toronto : Keon (Armstrong, Hillman) ... 12.35
8—Toronto : Pulford (Shack, MacMillan) ... 17.51

Punitions : Stanley 5.53, Labadie 7.30, Duff 8.32, Watson 9.29.

Troisième période

9—Québec : Mortson (Holdaway) ... 8.30
10—Québec : Burchell (Morrison, Freitag) ... 11.04
11—Toronto : Douglas (Shack) ... 17.48

Aucune punition.

Lancers sur :

Maniago	15	12	6	33
Bower	13	9		
Cheevers			12	27

Le Canadien George Knudson gagne l'omnium de Portland

PORTLAND, Oregon (P.A.) — George Knudson, de Toronto, a réussi un eagle de 40 pieds hier et a ainsi remporté l'omnium de Portland au premier trou supplémentaire contre Mason Rudolph.

Knudson a du effectuer un retour de quatre trous pour rejoindre Mason au dernier jour avec un 67, cinq sous la normale, tandis que Rudolph devait se contenter d'un 71. Les deux golfeurs on tterminé les rondes régulières à 271.

Les deux rivaux n'étaient plus qu'à 40 pieds du trou après trois coups en jeu supplémentaire sur le cinquième vert, à par 5. Le quatrième coup de Knudson trouva le trou, tandis que celui de Rudolph fut trop rapide pour demeurer dans la coupe.

Le gain signifie une bourse de $4,300 pour Knudson, qui n'avait pas triomphé dans un tournoi depuis 1961. Il fait la tournée professionnelle depuis trois ans.

En troisième place, on note Davi Hill à 273 tandis que 3 golfeurs se partageaient le quatrième rang, soit Dave Mark, Gardner Dickinson et Mike Souchak, à 274.

Buster Cupit, Tom Jacobs et Billy Casper, qui a remporté ce tournoi à trois reprises dans le passé, sont sur un pied d'égalité avec des 276.

Enfin, également égaux à 277, on remarque Jack Nicklaus, Bob Duden, Jack Rule, fils, et Frank Beard.

Golfeurs médecins

Le Dr René Matteau, de Trois-Rivières, président du 4e tournoi annuel des médecins de la province de Québec, annonce que le tournoi aura lieu le 30 septembre et le 1er octobre au Seigniory Club à Montebello. La compétition sera de 36 trous et le grand champion se verra décerner le trophée Elliott-Marion. Cette année, une nouvelle compétition a été ajoutée au programme: à savoir un tournoi régional à l'intérieur du tournoi lui-même. La compétition régionale en vue du trophée Dow se fera entre équipes de deux golfeurs désignés pour représenter leur région.

Plus de 200 personnes sont attendues et le Dr Matteau fait remarquer que les inscriptions doivent se faire avant le 20 septembre. L'an dernier, le tournoi a été remporté par le Dr Roger Matte de Québec.



SAMEDI

COURSE NO 1

Express Belle (Bernard Gervais) 6.00, 3.70, 2.70; Miss Royal Widow (Adrien Bloum) 15.50, 6.30; Peter A L Express (Jules Laliberté) 2.90.
Temps : 2.11.1.

COURSE NO 2

Egan C (Marcel Cournoyer) 4.90, 3.60, 2.60; Bulidog's Son (Yvon Pelchat) 7.20, 3.50; Bright Forecast (Laurier Hamelin) 3.10.
Temps : 2.13.3.
Pari-double : 4-6 : Express Belle Egan C, $14.20.

COURSE NO 3

Countess Clay (Jean Lemieux) 2.90, 2.80, 2.70; Maplecroft Queen (P. Laframboise) 3.40, 3.30; Level Lady (Yvon Pelchat) 3.20.
Temps : 2.11.2.

COURSE NO 4

Highland Direct (Bertrand Bélanger) 29.90, 8.20, 3.80; Max Grattan (André Côté) 8.30, 3.90; Billy Springwood (Marcel Cournoyer) 2.70;
Temps : 2.11.2.
Quinella : 3-3 : Highland Direct, Max Grattan, $80.50.

COURSE NO 5

Miracle Miss (Réjean Boily) 19.10, 7.20, 5.00; Abbe Run (Albert Boucher) 6.00, 4.90; Major's Kitty (Paul Hénert) 4.00.
Temps : 2.10.2.

COURSE NO 6

Minnie's Gene (Jean-J. Martineau) 35.80, 11.00, 5.60; Ray Byrd (Yvan Gamache) 8.10, 5.20; Raffles (Yvan Gamache) 5.90.
Temps : 2.07.3.

COURSE NO 7

Taylor's Song (Yvan Gamache) 15.10, 7.10, 4.00; Bay Day (Bernard Gervais) 14.20, 8.20; Shadydale Song (Marcel Cournoyer) 3.50.
Temps : 2.10.
Quinella : 5-7 : Taylor's Song, Bay Day, $71.40.

COURSE NO 8

Jimmy Count (Victor Larose) 6.90, 4.20, 3.20; Even's Jet (Jean Cyrenne) 10.90, 6.40; Mr Hughby (Guy Jutras) 4.50.
Temps : 2.07.

COURSE NO 9

Chunkmor (M. Colliton) 7.40, 3.90, 4.80; Nibble's Prince (Bertrand Bélanger) 8.— 4.80; The Key (Marcel Cournoyer) 5.20.
Temps : 2.11.2.

COURSE NO 10

Dom Hu (Jean Cyrenne) 4.30, 3.90, 2.70; Sugar Prince (Fernand Turenne) 5.30, 3.30; Champion Pick (Yvan Gamache) 5.40.
Temps : 2.08.3.
Quinella : 2-7 Dom Hu, Sugar Prince, $11.30.

DIMANCHE

COURSE NO 1

Mighty Pal (Hermas Brousseau) 20.00, 6.20, 3.30; Forward Look (Roland Bruyère) 7.00, 3.30; Jean Do (Marcel Cournoyer) 3.30;
Temps : 2.11.

COURSE NO 2

Missouri Hanover (Jean Cyrenne) 4.40, 3.90, 3.00; Newport Ted (Ronald Beaudoin) 15.20, 6.30; Valera (Yvon Pelchat) 3.50.
Temps : 2.13.1.
Pari-double : 2-7 Mighty Bal, Missouri Hanover $47.30.

COURSE NO 3

El Toro (Fernand Turenne) 7.80, 4.20, 3.70; Abe Directly (Marcel Cournoyer) 15.00, 6.20; Miss Barita Bel (Yvan Gamache) 5.80.
Temps : 2.14.2.

COURSE NO 4

Abby Hal (Raymond Demers) 5.60, 6.00, 3.90; Tarambe (Yvan Gamache) 3.60, 6.30; Abbe Averill A (Yvon Catellier) 3.50.
Temps : 2.10.3.
Quinella : 4-8, Ebby Hal, Tarabbe, $32.00.

COURSE NO 5

Madalang (Pierre Noël) 38.40, 9.30, 5.10; Our Diplomat (Josapha Lefebvre) 5.60, 3.60; Shirley Dale (Yvon Pelchat) 7.70.
Temps : 2.16.

COURSE NO 6

Panic (Roland Bruyère) 7.50, 4.20, 2.80; Ypsi Red (Réjean Boily) 10.90, 4.0; Meadow Lynch (Jules Giguère) 2.30.
Temps : 2.05.

COURSE NO 7

Kuno Stout (Marcel Cournoyer) 23.50, 9.40, 4.30; Darker Riddell (Michael C Colliton) 4.80, 4.70; Peggy Key (Bernard Gervais) 4.20.
Temps : 2.11.
Quinella : 4-8, Kuno Stout, Darkey Riddell, $47.10.

COURSE NO 8

Goldie Breeze (Réjean Boily) 4.50, 3.40, 3.50; Princess Express C (Yvon Catellier) 4.50, 3.70; Versatile (Fernand Turenne) 4.60.
Temps : 2.12.1.

COURSE NO 9

Absand Jr (Arthur Boucher) 12.60, 6.00, 5.60; Foundation (Jules Giguère) 3.40, 4.00; Uncle William (J C Martineau) 9.20.
Temps : 2.09.

COURSE NO 10

Widower Patch (Yvon Pelchat) 4.00 2.80, 2.60; Crusader Pick (Marcel Cournoyer) 2.20, 3.40; Twitty Rainbow (Jean Cyrenne) 3.60.
Temps : 2.07.4.
Quinella : 1-4, Widower Patch, Crusader Pick, $18.70.



"J'aime que tu fumes la pipe et j'aime l'arôme unique du

Clan"

Dix-huit tabacs différents, mélangés selon une recette hollandaise séculaire, font de CLAN une préparation à arôme unique. Sa saveur est fraiche et délicate; le CLAN est doux et brûle régulièrement. Goûtez ce nouveau plaisir que vous trouverez dans la blague à motif tartan écossais . . . vous serez satisfait!

qualité garantie par Theodorus Niemeyer.

Conseils pratiques pour fumer la pipe—

ÉCRIVEZ POUR RECEVOIR UNE BROCHURE GRATUITE

Theodorus Niemeyer Canada Ltd.
C.P. 266, Toronto 18, Ont.

Veuillez m'envoyer un exemplaire de votre brochure intitulée : "Fumer la pipe : un art bien masculin".

(LC-63-9)

NOM .....

unique à Québec



la seule bière brassée dans la ville de Québec

PAR DES QUÉBÉCOIS, AU GOÛT DES QUÉBÉCOIS

la bière couronnée de succès

l'Action financière

Projet de fusion de compagnies de cigarettes

ECHOS de la FINANCE

par L.-A. Fronette

SOCIETES D'ASSURANCES DE FRANCE

En prenant connaissance du communiqué de la compagnie d'assurances Provinces-Unies annonçant la venue au Canada d'une importante délégation d'agents d'assurances français, nous apprenions que l'une des sociétés d'assurances Ancienne Mutuelle de France, l'Ancienne Mutuelle Accidents de Rouen remonte à 1817 et est la plus ancienne des sociétés d'assurances française de province. En effet, les statuts sont en date de l'année 1817 et l'ordonnance est confirmée par le roi Louis XVIII, donnée à Saint-Cloud le 22 juillet 1818.

Cette primauté dans l'ancienneté comme assurances de province est déjà quelque chose qui peut intriguer un journaliste, mais ce qui provoque davantage notre intérêt, c'est que le groupe de sociétés Ancienne Mutuelle, en France, en comprend huit et que le caractère original des sociétés à forme mutuelle est la garantie solidaire qui les unit. Tout en conservant chacune leur individualité juridique, ces sociétés se sont associées pour constituer un groupe et ont signé une convention aux termes de laquelle elles mettent en commun leurs moyens pour fins de co-assurance et de réassurance et la concentration de nombreux services de sorte que le groupe des sociétés Ancienne Mutuelle apparaît comme une véritable association, dit le communiqué, au sein de laquelle chacune des sociétés exécute dans le cadre des lois et règlements en vigueur, les opérations prévues par ses statuts, avec l'appui et le concours mutuel des autres.

Ceci nous fait penser qu'au point de vue relèvement économique chez les Canadiens-français dans le domaine de l'assurance, il y aurait peut-être possibilité que nos mutuelles fassent des pactes ou passent des ententes pour accélérer leur travail auprès des nôtres dans le vaste champ de l'assurance au Québec et le reste du pays.

A l'occasion de certaines réunions d'assureurs, nous avions posé la question à savoir s'il n'y aurait pas lieu de diminuer l'étendue du travail à faire en fusionnant par exemple quelques compagnies pour en mousser quelques grosses qui se partageraient le travail. Il nous fut répondu que le temps ne se prêtait pas encore à un mouvement de fusion et que dans l'ensemble, le marché était si vaste que le nombre actuel de compagnies d'assurances canadienne-française n'était pas exorbitant et qu'il y avait encore de la place sous le soleil pour que d'autres compagnies surgissent dans un champ qui est encore loin d'avoir été tout exploré.

En apprenant l'exemple du Groupe des Anciennes Mutuelles de Rouen nous reprenons le sujet, cette fois publiquement pour poser la question à savoir si des mutuelles de chez-nous ne pourraient pas s'associer, travaillant chacun dans leur domaine de l'assurance-vie, l'assurance-santé, l'assurance-accident, l'assurance-feu, l'assurance-récolte mais offrant tous les plans inimaginables d'assurances à la fois.

Ce serait un fier service à rendre au consommateur que de lui offrir une assurance complète, comprenant sa vie, celle de sa famille, le vol, l'incendie, son automobile, sa maison sa récolte ou son travail. Combien de fois, ne faut-il pas changer de compagnie, d'agents d'assurance pour obtenir une protection adéquate dans les différents comportements de la vie moderne. Il y a sûrement des gens qui aiment faire étalage qu'ils sont assurés dans une vingtaine de compagnies. Par contre, d'autres aiment concrétiser, se limiter à deux ou trois sociétés qui leur fournissent les services dont ils ont besoin sans avoir à recourir à une vingtaine de sièges sociaux de compagnies quand vient le temps des réclamations ou des paiements des primes.

Une augmentation des faillites commerciales

Les faillites commerciales soumises aux lois de faillite et des liquidations, durant le second trimestre de l'année, ont augmenté à 905 (727 un an plus tôt), tandis que les insolvabilités se sont accrues à $50,750,000 ($41,132,000). Durant les six premiers mois de l'année, les faillites commerciales se sont chiffrées par 1,850 (1,565 un an plus tôt) et les insolvalibités ont totalisé $96,016,000 ($75,832,000).

C'est le secteur du commerce qui a accusé le plus grand nombre de faillites au second trimestre, soit 413 contre 349. Les insolvabilités dans la fabrication ont totalisé 86 (72) dans la construction 169 (138), et dans les services 155 (103). Voici les chiffres du semestre: commerce 862 (745 en 1962); construction, 341 (283); services, 284 (217); et fabrication, 188 (161).

Il y a eu 472 faillites au Québec durant le second trimestre de l'année, comparativement à 372 un an plus tôt, 365 (267) en Ontario, 36 (45) dans les provinces des Prairies, 20 (34) en Colombie-Britannique et 12 (8) dans les provinces Atlantiques.

Voici les chiffres du semestre: Québec, 1,017 (809); Ontario, 688 (570); provinces des Prairies 68 (94); Colombie-Britannique, 49 (77); et provinces Atlantiques 28 (15).

Marché des Obligations

GOUVERNEMENT					
Canada					
3 Oct. 1, 1959-63	99.95	100.05			
4 Déc. 15, 1963	99.90	100.15			
3¼ Février 1, 1965	99.70	99.90			
4 Mai 1, 1964	99.90	100.10			
3¼ juillet 1, 1964	99.45	99.65			
3¼ octobre 1, 1964	99.25	99.15			
4 Décembre 1, 1964	99.45	99.65			
3½ Feb. 1, 1965	98.80	100.00			
4¼ Avril 1, 1965	98.60	98.80			
3¾ septembre 1, 1965	98.75	98.95			
3½ février 1, 1966	97.70	97.95			
3 septembre 1, 1961-66	95.00	96.20			
4½ décembre 15, 1966	99.00	100.00			
4¼ juin 1, 1967	97.75	98.75			
3¾ octobre 1, 1967	96.75	96.75			
4¼ jan. 15, 1968	97.75	98.75			
2¾ juin 15, 1967-68	92.50	93.50			
5½ avril 1, 1969	102.50	103.50			
5½ octobre 1, 1969	102.25	102.75			
3½ mai 1, 1970	99.00	94.00			
4¼ septembre 1, 1972	94.00	95.00			
5½ octobre 1, 1975	102.00	103.00			
5½ avril 1, 1976	102.00	103.00			
3¼ juin 1, 1974-76	82.00	86.00			
3¼ octobre 1, 1979	79.00	80.00			
5½ octobre 1, 1980	102.00	103.00			
4½ septembre 1, 1983	91.75	92.50			
5 juin 1, 1983	96.75	97.75			
3¾ Mar. 15, 1968	77.00	79.00			
3 Perpetuals	67.00	69.00			
GARANTIS					
CNR 5½ déc. 15, 64	102.50	103.00			
CNR 3 janv. 3, 1966	96.50	97.25			
CNR 2¾ janv. 2, 1967	94.00	95.00			
CNR 4½ avril 1, 1967	99.00	100.00			
CNR 5 mai 15, 1968	99.75	100.75			
CNR 2¾ sept. 15, 1969	90.00	91.00			
CNR 2¾ janv. 16, 1971	87.75	88.75			
CNR 3¾ fév. 1, 1974	87.75	88.75			
CNR 5 mai 16, 1977	97.00	98.00			
CNR 4 fév. 1, 1981	85.25	86.25			
CNR 5¾ janv. 1, 1985	104.00	106.00			
CNR 5 octobre 1, 1987	96.25	97.25			
PROVINCIAL					
Alta. Mun. Fin. 5½	1983	98	100		
B.C. Electric 3	1968	93	94		
B.C. Electric 3¾	1969	92	93		
B.C. Electric 5¾	1977	99¾	100¾		
B.C. Pow 5, Sept. 15	1982	92	93		
B.C. 5¼ janv. 2, 68		91.00	93.50		
B.C. Elec 4 Aug. 1, 1966		79.00	81.00		
Manitoba 5¾, Jan. 15	1981	99	100		
Man. 5½ juin 1, 78-79		97.50	99.50		
Man. 5½ nov. 15, 85-82		97.50	98.50		
N.B. 3½, Sept 15	1965	96½	97½		
N.B. 5¼, Déc. 15	1966	94	95		
N.B. 4½ octobre 15, 68-71		92.50	94.50		
N.B. 5¾ mai 15, 79-81		99.00	101.50		
Newfound. 6, Feb. 1	1981	99	101		
Nfld 6 février 15, 81		100.00	102.00		
N. Scotia 5¾, Sept 1	1982	96	97		
N. Scotia 3½, June 15	1965	96½	97½		
Ont. 5½ Oct. 1, 81-83		96.25	98.00		
Ont. 5½ mai 1, 78-80		99.50	101.50		
Ont. 3 avril 15, 52		91.50	93.50		
Ont. 5¼ juillet 15, 70		99.50	101.00		
Ont. 5 avril 1, 74-77		99.50	101.00		
Ont. 5½ Février 15, 79-81		93.50	94.50		
Ont. 5 Juin 15, 1983		93.25	94.25		
Que 4¾, Jan. 15	1977	91½	92½		
Que. 5½ Août 1, 81-85		93.00	95.00		
Quebec 5½ June 1	1980	97	98		
Quebec 6, Aug. 1	1972	102	103		
Quebec 3¾, Feb. 1	1986	99¼	100½		
Que Hyd. 3½, Mar. 1	1975	83½	84½		
Quebec 6, Aug. 1	1982	102	103		
Qué. H. 5½ Nov. 1, 82-85		97.00	99.00		
Qué. H. 5¼ Juin 1, 1968		93.00	95.00		
Sask. 5½, Mar. 10	1962	98½	99½		
Shawinigan W P 3½	1970	89	90½		
Shawinigan W P 4¾	1976	89	91		
Shawinigan W P 5¼	1972	98	99		
City of Mtl 3, Nov. 1	1973	77½	79½		
City Mtl 5½, Déc. 1	1981	93½	95½		
City of Ot. 5½ July 2	1980	97¾	98¾		
City Van. 6, June 15	1980	101¾	102¾		
Met. Tor. 5½ Feb. 15	1982	97	98		
CONVERTIBLES					
Abitibi P and P 4½	1966	99	101		
Brazilian Tract 4½	1971	69	73		
Cdn. Delhi 5½	1973	93	95		
Cdn. Petrofina 4	1972	96	98		
Cdn Utilities 5¾	1977	132	—		
Greyhound Lines 5½	1978	191	—		
Home Oil 5¾	1971	100	—		
Home Oil 6s 1975		117	120		
Inland Cement 4½	1976	91	—		
Inland Nat. Gas 5½	1977	98	98		
Loblaw 4¾	1976	135	—		
Pac. Pete 5	1976	108	111		
Simpson's 5	1976	125	—		
Simpson's 5½	1979	104	108		
Steinberg Prop. 6	1982	100	—		
Trans Can PL 5	1968	138	142		
TCP Inc. Notes 5½	1987	190	—		
Triad Oil 4¾	1971	88½	81½		
Utd. Town El 6½	1981	126	—		
Westcoast 5½ x-coup	1988	104	106		
Westcoast 5¾s, 1988		100½	103½		
INDUSTRIES					
Alb. Gas Trunk 5½	1981	96½	97½		
Abitibi P and P 6½	1977	103	105		
Algoma Steel 5¼	1978	96	97		
Alum. of Can. 4½	1973	93	94		
B.A. Oil 5½	1977	96	97		
C.B. Alum. 5¾	1980	99½	100½		
Can. Cement 5¼	1976	97	98		
C-I-L 5¾	1977	100	—		
C.P.R. 3¾	1972	88	85		
C.P.R. 5	1962	93	94		
Cdn. Breweries 5	1983	94	95		
Cdn. Breweries 3½	1986	96	97		
Cdn. Chemical 5¼	1971	99	100		
Credit Foncier 5½	1974	98	99		
Dom. Stores 5½	1976	87½	92¾		
Dom. Tar 5¼	1978	95½	96½		
Dom. Textile 4	1968	96½	97½		
G.M. Accept 4¾	1969	96	97		
Imperial Oil 3	1969	90	92		
Indus. Accept. 5¾	1982	99	100		
Loblaw Groc. 6	1977	100	102		
Massey Ferg. 4½	1976	94	95		
Reynolds Alum 5¾	1976	99½	100½		
Shell Oil 4¾	1976	90½	92		
Shell Oil 5½	1978	100	102		
St. Law. Corp 5	1978	94	95		
Simpson's 4¾	1978	96	98		
Steinberg's 5¼	1972	98	99		
Traders Fin. 5¼	1974	99½	100½		
T.C.P. 5.85	1987	99	100½		
Weston Geo. 4¾	1971	84½	92¼		
UTILITE					
Anglo Telephone 5	1993	100	—		
Avalon Tel 4¼	1966	92½	—		
Bell Telephone 2¾	1979	83	84		
Bell Telephone 3¼	1984	98	99		
Bell Telephone 6¼	1978	103½	105		
Bowater Power 5½	1980	82	—		
Brazilian Tract 4½	1970	69	74		
B.C. Telephone 5¼	1983	94	96		
Calgary Power 3¼	1972	84½	—		
Canadian Electric 4	1962	90½	—		
Cdn. W. Nat. 5¾	1933	99	—		
Consumers' Gas 5¾	1977	98½	—		
Eastern Lt and P. 4	1969	89	—		
Gt. Ltd. P. 5¾ W.	1977	83	—		
Nfld Lt and P. 4½	1974	88½	—		
Nfld Lt. and P. 5½	1979	95½	—		
N. Ont N. Gas 5¾	1982	90½	—		
N. Telephone 6	1981	100	—		
Power Corp 5½	1977	97½	98½		
Power Corp 6	1981	97½	98½		
Que Nat Gas 5¾	1985	90	92		
Quebec Tele 4	1977	100½	—		
Union Gas 5	1977	94	96		
Union Gas 5¾	1981	99	101		
BIENS FONCIERS					
Brant Cr. Realty 5	1977	94	—		
Eaton's Realty 3½	1968	93	94		
Eaton's Realty 4	1978	94	96		
Lob.Leased Pro 5	1968	95½	100		

La première cargaison de blé pour la Russie chargée hier à Montréal

MONTREAL (PC) — La première cargaison de blé canadien destinée à l'Union soviétique devait être chargée à bord du navire Sebastopol hier dans le port de Montréal.

Le ministre fédéral des Transports, M. George McIlraith, a dirigé la visite d'une délégation soviétique de cinq membres dans le port de Montréal. Ceux-ci ont inspecté les silos par lesquels passera une bonne partie des 227,500,000 boisseaux de blé canadien destinés à l'Union soviétique.

Le Sebastopol est amarré près d'un silo qui peut contenir 5,000,000 de boisseaux. Le chargement du cargo Liberty, construit il y a 20 ans à Saint-Jean, N.-B., et qui jauge 9,500 tonnes, doit débuter aujourd'hui à midi.

"Nous croyons pouvoir expédier cette commande sans accroc, a déclaré M. McIlraith. Nous pouvons rappeler, a-t-il ajouté, qu'en 1928, 100,000,000 de boisseaux de céréales ont été expédiés de Montréal de la mi-septembre à la fin de la saison de navigation, et en ce temps-là, on disposait dans le port de Montréal d'appareils moins efficaces que ceux d'aujourd'hui".

GRANDE ACTIVITE

La livraison du blé canadien acheté par les Soviétiques au prix de $500,000,000 doit être complétée avant le 31 juillet 1964.

Le ministre des Transport a déclaré que le gouvernement fédéral connaissait la quantité de blé que l'URSS allait acheter depuis "environ trois semaines" et que les services canadiens de transport par chemin de fer, de même que la capacité des silos portuaires, avaient été minutieusement examinés en fonction de l'important contrat conclu entre l'Union soviétique et le Canada.

Les détails quant à la livraison par voie maritime du blé destinée à l'URSS n'ont pas encore été arrêtés, mais on prévoit que des cargos remplis de céréales commenceront, la semaine prochaine, de quitter notamment le port de Halifax à destination de ports soviétiques.

Somme toute, comme l'a dit M. McIlraith, la saison de navigation d'automne et d'hiver sera très active dans les ports canadiens.

Le commerce des valeurs mobilières fructueux en juillet

L'entrée nette de $6,400,000 résultant du commerce des valeurs mobilières entre le Canada et l'étranger, en juillet, a été supérieure aux entrées nettes de juin ($3,700,000) et de mai $(4,400,000). Bien qu'elle ait été relativement peu élevée, cette entrée a été la plus considérable depuis octobre 1962, lorsqu'il y avait eu un excédent de ventes de 23 millions. Entre novembre 1962 et avril 1963, il y a eu sorties de capitaux tous les mois, variant de $8,400,000 à $22,500,000. Les transactions de juillet ont été semblables à celles des mois antérieurs au point de vue répartition géographique, soit un excédant d'achats de $2,600,000 avec le Royaume-Uni et des excédents de ventes respectifs de $6,600,000 et de $2,400,000 avec les Etats-Unis et les autres pays outre-mer.

Il y a eu entrées nettes de capitaux dans le cas des valeurs canadiennes et étrangères, surtout en ce qui regarde les obligations du gouvernement canadien et les actions ordinaires et privilégiées des Etats-Unis, en provenance surtout des résidents des Etats-Unis. Les ventes nettes de valeurs canadiennes ont atteint $2,600,000, celles de valeurs étrangères, $3,800,000.

Le rachat net, en juillet, de valeurs canadiennes détenues à l'étranger (moinsd e la moitié d'un million de dolars) représentait a pus petite exportation de capitaux pour ce genre de valeurs depuis janvier 1962, dernière époque des ventes nettes.

Le commerce des valeurs canadiennes et étrangères, au cours de janvier-juillet, s'est soldé par une sortie nette de 26 millions, comprenant des rachats nets de valeurs canadiennes (44 millions) et des ventes nettes de valeurs étrangères (18 millions). Plus de 100 millions de dollars d'actions canadiennes, ordinaires et privilégiées, ont été rachetées, tandis que les non-résidents ont acheté pour 57 millions d'obligations et d'autres valeurs canadiennes. Au cours de la période correspondante de 1962, les sorties de capitaux canadiens avaiten atteint 143 millions, comprenant des soldes d'achats de 63 millions pour les valeurs canadiennes et de 78 millions pour le commerce des valeurs étrangères.

Tendance des marchés

Cours moyens à Montréal

	65	13	7	35	8
	Ind.	Us.	Banq.	Tit.	Pap.
Vend.	127.8	121.1	126.0	126.4	112.9
Jeudi	127.9	121.2	124.9	125.7	111.6
Sem. p.	126.9	121.0	124.6	124.8	110.8
Août	121.1	117.6	122.9	126.7	103.2
H. 1963	132.8	124.1	135.5	128.7	115.1
B. 963	115.9	111.8	119.7	116.2	95.5
H. 1962	125.8	117.6	141.2	125.5	104.9
B 962	01.6	96.7	101.9	101.6	85.6

Cours moyens à Toronto

	39	20	15	15
	Ind.	Or	Mét.	Huiles
Vendredi	648.96	92.35	216.34	120.12
Jeudi	643.94	93.84	216.93	120.63
Sem. pré.	640.93	93.27	213.52	119.50
Août	615.55	95.93	204.20	113.69
1962	549.79	91.56	179.34	111.37
Haut 1963	680.14	96.00	217.58	127.37
Bas 1963	576.80	85.76	193.02	111.35
Haut 1962	629.06	104.30	216.50	121.20
Bas 1962	503.17	85.08	168.60	89.51

Volumes: jeudi, 2,552,000; semaine précédente 2,705,000; août 1,948,000; 1962, 3,745,000; 1961, 3,232,000.

Cours moyens à New York

	20	15	15	60
	Ind.	C.f.	Us.	Tit.
Vendredi	307.9	146.6	180.5	281.5
Jeudi	308.1	146.3	180.8	281.3
Sem. préc.	306.9	145.5	181.1	280.3
Août	288.5	148.4	180.3	277.9
1962	311.6	100.2	127.0	129.9
Haut 1963	308.1	149.9	181.1	281.5
Bas 1963	241.1	121.8	154.9	242.7
Haut 1962	377.1	127.2	142.9	202.3
Bas	288.8	97.6	110.3	220.6

Les obligations à New York

	30	10	10	10	10
	C.f.	Ind.	Us.	V.é.	H.C.
Vend. b	81.6	101.4	88.0	90.0	93.4
Jeudi	81.6	101.3	87.9	90.0	93.2
S. préc.	81.7	101.5	87.9	90.1	93.9
Août	81.8	101.2	90.6	90.9	94.2
1962	777	97.7	88.1	87.1	93.4
H. 1963	82.2	102.0	89.5	91.0	95.1
B. 1963	79.7	99.5	87.7	88.4	92.5
H. 1962	79.7	102.2	89.2	85.5	96.6
B. 1962	76.1	96.7	85.7	86.0	91.3

b-Nouveau bas pour 1963.

Il s'agit de l'intégration de Rock City Tobacco de Québec à l'organisation Rothmans

Le président de Rothmans of Pall Mall Canada Limited, M. John H. Devlin, nous a fait part aujourd'hui d'une entreprise évaluée à plusieurs millions de dollars en vue de fusionner deux importantes compagnies canadiennes de cigarettes. Lors de l'assemblée annuelle qui aura lieu à Toronto, le 15 octobre, on demandera aux actionnaires de Rothmans of Pall Mall Canada Limited d'approuver l'intégration de Rock City Tobacco Company à l'organisation Rothmans. Cette fusion, d'après M. Devlin, a pour objet de raffermir la situation de Rothmans qui, pour ainsi dire, ne doit actuellement s'appuyer que sur une seule marque: la Rothmans King Size à bout-filtre. Par l'acquisition des marques de commerce de Rock City (comprenant des produits réputés, tels que Craven "A", Number 7, Sportman, Black Cat, Peter Stuyvesant et Rembrandt) et de ses autres actifs, Rotmans accroîtra sa puissance de gain et jouira d'une flexibilité quant aux moyens de mise en marché en commun. Plus de cinq millions de dollars seront engagés dans cette transaction.

M. Devlin fait remarquer qu'aucun changement n'est prévu concernant le personnel des deux compagnies si les actionnaires approuvent ce projet d'achat. Rothmans et Rock City comptent à leur emploi environ 1,200 hommes et femmes dont la plupart sont à Toronto et à Québec.

Conformément aux termes de l'accord intervenu entre Rothmans of Canada Limited et Rothmans of Pall Mall Canada Limited, on demandera aux actionnaires de cette dernière compagnie d'approuver l'achat de tout le capital-actions autorisé et émis de Rock City Tobacco Company (1960) Limited dont Rothmans of Canada s'est porté acquéreur en 1960.

Les actionnaires auront à autoriser le remboursement total de $5,100,000 à être effectué en deux versements annuels à compter du 31 décembre 1964. De plus, Rothmans of Pall Mall émettra 180 actions différées, rachetables, de la classe "A" d'une valeur nominale de $10,000 chacune, non sujettes à dividende et 300,000 actions différées, convertibles, de la classe "B", sans valeur nominale et non sujettes à dividende. Ces actions différées ne seront rachetées ou converties, selon le cas, qu'en proportion des gains disponibles des compagnies intégrées. Des rapports financiers complets et détaillés apparaissent aux pages 4, 5 et 6 de l'exposé relatif à la procuration adressée aux actionnaires ainsi que dans le rapport annuel.

Le rapport annuel de Rothmans of Pall Mall qui fut adressé aux actionnaires en fin de semaine montre que la Compagnie a accusé un profit de $836,306. pendant l'exercice financier terminé le 30 juin 1963. Les ventes ont augmenté de 29.8 pour cent sur l'exercice précédent.

L'exposé relatif à la procuration expliquant le projet d'intégration, montre que Rock City Tobacco Company (1960) Limited a réalisé un profit net de $715,000 au cours de l'exercice financier terminé le 30 juin 1963.

Au dire de M. Devlin, l'apport des ventes de Rock City ferait plus que doubler le volume actuel de ventes de Rothmans. Par surcroît, l'acquisition de six marques de cigarettes réputées placerait la Compagnie dans une meilleure situation pour faire face à la concurrence. Les deux compagnies réunies possèdent plus de 20 pour cent du marché total de la cigarette au Canada.

Les étrangers profiteront du transport du blé pour l'U.R.S.S.

QUEBEC (PC) — Les autorités maritimes canadiennes se plaignent du manque d'une véritable marine marchande canadienne à la suite de la vente de $500,000,000 de blé à l'Union soviétique.

Elles précisent que ce sont des pays comme la France, la Grande-Bretagne, la Norvège et la Belgique qui profiteront du transport de ce blé. Même si la Russie tente au premier abord de transporter elle-même le blé, elle devra par la suite affréter des navires à un prix intéressant.

On croit que ce sont les ports de Halifax et Saint-Jean, N.-B., qui bénéficieront du chargement du blé, à cause de leur situation géographique. En effet, la glace sur le fleuve Saint-Laurent empêchera les navires de se rendre jusqu'à Québec.

Délégation d'agents d'assurance français au Canada en octobre

Une importante délégation d'agents d'assurances français fera une visite au Canada en octobre prochain. Ce voyage d'étude est organisé par le Groupe des Sociétés d'assurance Ancienne Mutuelle de France. Ils seront reçus à Montréal par la Compagnie d'Assurances Provinces-Unies qui a la gestion de l'Ancienne Mutuelle Accidents au Canada.

Une réception groupant de nombreuses personnalités du monde des assurances est prévue à Montréal sous la présidence de Me Raymond Bousquet, Ambassadeur de France au Canada. L'Hon. Gérard Cournoyer, Ministre des Transports et communications, représentera le Gouvernement du Québec.

Le groupe Ancienne Mutuelle comprend, en France, huit sociétés d'assurances à forme mutuelle, parmi lesquelles sept ont leur siège social à Rouen, ce qui leur vaut d'être communément désignés sous le nom de "Groupes des Anciennes Mutuelles de Rouen".

La délégation arrivera sur l'"HOMERIC" à Québec et visitera quelques agences dans la vieille capitale. A Montréal, où se trouve le bureau principal de la société au Canada, la délégation visitera quelques sociétés d'Assurance canadiennes et sera plus particulièrement l'hôte de M. Wilfrid A. Major, directeur général de la Compagnie d'Assurances Provinces-Unies, qui est le fondé de pouvoir de l'Ancienne Mtuelle Accidents au Canada.

Depuis quelques années, les opérations du groupe Ancienne Mutuelle Accidents ont été étendues en dehors de la France métropolitaine; d'abord en Belgique à partir de 1949, puis en Afrique à partir de 1953; au Maroc en ce qui concerne l'assurance-vie; enfin, plus récemment, au Canada où le groupe a commencé l'assurance des risques incendie et automobile en octobre 1955. La délégation se rendra ensuite en Ontario et aux Etats-Unis pour finalement s'embarquer à New-York sur le paquebot "France" pour le retour en Europe.

AVIS LEGAL
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
Dans l'affaire de faillite de:
BENOIT MARTEL, entrepreneur général, 2, Rue Dumoncel, Beauport, Québec 5.
DEBITEUR.

AVIS est par les présentes donné que BENOIT MARTEL a fait une cession de ses biens le 19ième jour de septembre 1963, et que la première assemblée de ses créanciers sera tenue à Québec, le 15ième jour de septembre 1963, à 10.30 heures de l'avant-midi au bureau de M. Marce. Gaumond, le Séquestre-Officiel, en le Palais de Justice, Québec, ce 20ième jour de septembre 1963.

J. MARMETTE & R. LEFAIVRE,
SYNDICS.

AVIS LEGAL
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
No: 7572-F
No: 7569-F
Dans l'affaire de faillite de:
LIONEL PAQUET, Soudeur, 19, St-François O., faisant affaires sous le nom de "SOUDURAMA ENR."
DEBITEUR.

AVIS est par les présentes donné que LIONEL PAQUET a fait une cession de ses biens le 18ième jour de septembre 1963, et que la première assemblée de ses créanciers sera tenue à Québec, le 11ième jour de septembre 1963, à 11.30 heures de l'avant-midi au bureau de M. Marcel Gaumond, le Séquestre-Officiel en le Palais de Justice, Québec, ce 20ième jour de septembre 1963.

J. MARMETTE & R. LEFAIVRE,
SYNDICS.

No: 7574-F
AVIS LEGAL
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
No: 7574-F
Dans l'affaire de faillite de:
BERCHMANS DROLET, faisant affaires sous le nom de "SOLEIL LEVANT.., non enregistré, exploitation terrain de camping et de bains 3750, Boul. Ste-Anne, Boischatel.
DEBITEUR.

AVIS est par les présentes donné que Berchmans DROLET a fait une cession de ses biens le 19ième jour de septembre 1963, et que la première assemblée de ses créanciers sera tenue à Québec, le 15ième jour de septembre 1963, à 11.30 heures de l'avant-midi au bureau de M. Marcel Gaumond, le Séquestre-Officiel, en le Palais de Justice, Québec, ce 19ième jour de septembre 1963.

MAURICE BOULANGER,
71, rue St-Pierre, Québec,
et
J. MARMETTE & R. LEFAIVRE,
SYNDICS.

Statistique de l'électricité

La production nette d'électricité par les centrales qui produisent un minimum d'environ 10 millions de kilowatts-heures par année a augmenté de 4.8 p. 100 en juillet (9,444,638 mWh contre 9,011,883 l'an dernier). Les exportations durant le mois ont baissé à 259,330 mWh (353,305 un an plus tôt) et les importations, à 242,981 mWh (349,051). En juillet, l'électricité disponible à l'usage primaire s'est accrue de 7 p. 100 (9,132,371 mWh contre 8,539,238), tandis que la quantité utilisée dans les chaudières électriques a baissé de 19.7 p. 100 (295,918 mWh contre 368,391).

La production nette durant janvier-juillet a monté de 1.5 p. 100 (69,623,728 mWh contre 68,591,101 en 1962). Durant les sept mois, les exportations ont baissé à 2,193,518 mWh (T,678,054), tandis que les importations ont grimpé à 1,639,454 mWh (1,514,631). Durant les sept mois, l'électricité mise à la disposition des usagers primaires a augmenté de 4-2 p. 100 (66,437,860 mWh contre 63,781,201), tandis que la quantité utilisée dans les chaudières électriques a diminué de 27.8 p. 100 (2,631,804 mWh contre 3,646,477).

TITRES HORS LISTE

Anglo Can. Tel "A"	51	54
BritishNFLD Corp	5.15	5.35
Consolidated Theatres "A"	6	—
Corp. d'expansion Fin.	—	17
Crown Life	260	270
Eastern Trust	35	36½
Great West Life	760	780
London Life	330	—
Maritime Telephone	—	—
Do. pfd	13½	—
Montreal C. et D. Bank	160	165
N. B. Telephone	13X	14

VILLE LES SAULES

SOUMISSIONS

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION - CHEMINS D'HIVER" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à cinq (5) heures p.m., le 7 octobre 1963, pour l'entretien d'hiver d'environ sept (7) milles de rues et deux et demi (2½) milles de routes.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

G.-Henri Légaré,
Secrétaire-trésorier,
Hôtel de Ville,
Ville Les Saules,
cté de Québec,
Province de Québec.

Ville Les Saules
Province de Québec
Le 19 septembre 1963.

CITE DE GIFFARD

Demande de soumissions

Des soumissions cachetées seront reçues pour les travaux d'aqueduc et d'égout suivants de même que pour la construction d'une canalisation dans une section du ruisseau de la Cabane aux Taupinières.

1—Projet A-E-25— Avenue St-Samuel
2—Projet A-E-26— Rues 646-6 et 646-4 et avenue 646-3
3—Projet E-14— Canalisation du ruisseau de la Cabane aux Taupinières.

Les entrepreneurs intéressés pourront se procurer les plans, devis et formules de soumissions au secrétariat de l'Hôtel de Ville, 3095, chemin Royal, Giffard, contre le versement d'un dépôt de $5.00. Ce dépôt sera remis aux soumissionnaires qui rapporteront les documents en bon état dans les quinze (15) jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

Les soumissions présentées sur les formules de soumission officielles seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures p.m., lundi le 7 octobre 1963.

La Cité de Giffard ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission et l'adjudication du contrat reste sujette à l'approbation des autorités supérieures.

JACQUES SIMONEAU,
secrétaire-trésorier.

19 septembre 1963.

DEMANDE DE SOUMISSION

La Commission scolaire de St-Sébastien, c

LA LIGNE ET LA QUALITE, DEUX DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA PLYMOUTH 1964



Affichant une nouvelle apparence saisissante, la Plymouth 1964 de Chrysler Canada Ltd. n'en conserve pas moins l'excellence de sa technique tant pour la carrosserie que pour le châssis. Les efforts ont surtout porté sur la sécurité, le confort et la commodité de la nouvelle voiture. Le rouage d'entraînement de chaque Plymouth tombe sous la fameuse garantie de 5 ans — 50,000 milles.

La Plymouth 1964 de Chrysler Canada Ltd dotée d'une nouvelle apparence et rehaussée par la continuation de ses qualités de construction et d'opération économique, semble devoir répéter le succès de l'année de ventes 1963.

La Plymouth 1964 donne une impression d'ensemble de haute qualité qui rend la voiture très fiable et apporte un attrait de ligne nouvelle à sa catégorie.

Au point de vue ligne, la Plymouth présente un dessin hardi de l'avant basé sur la nouvelle ligne de l'aile avant, le pare-chocs massif et la large grille, une voie de roues arrière plus large et de larges feux arrière renforcent et mettent en relief cette idée de hardiesse.

Au-delà de l'apparence, la Plymouth 1964 révèle du progrès continu dans les régions de construction de la carosserie et du châssis.

La garantie exclusive de Chrysler Canada Ltd sur le rouage d'entraînement, de 5 ans ou 50,000 milles est encore en vigueur pour les modèles de cette année.

Dans la Plymouth de cette année, plus d'accent est placé sur la sécurité, le confort et la commodité. Des pênes de porte et mécanismes de butteurs plus forts sont parmi les nombreuses améliorations faites en vue de la satisfaction du client.

La nouvelle Plymouth est caractérisée par des gains dans l'efficacité du moteur, la sûreté du lancement et la durée de la transmission. Parmi les nombreuses améliorations on peut remarquer un nouveau dispositif d'étrangleur automatique et des raffinements dans le système d'allumage qui assurent un meilleur lancement par mauvais temps.

Une des innovations apportées dans la Plymouth en 1964 est une nouvelle ligne de toit de la deux portes, toit rigide. La silhouette en est fine et une ligne près de l'arrière donne une apparence de décapotable à la structure du toit.

Les intérieurs de la Plymouth 1964 sont encore en matériaux de bonne qualité avec des dessins nouveaux et d'un caractère particulier pour chaque série.

L'accent du jeu de couleurs claires contre des couleurs foncées caractérise les dessins des panneaux de portes et des sièges.

Des tissus durables pour la garniture, en chaine de nylon 100% sont spécialement choisis pour leur apparence discrète et les vinyles ont l'air de cuir naturel.

Parmi le nouvel équipement, un arrangement entre les deux sièges avant, pour les commandes de changement de vitesse, soit à 4 vitesses, soit à transmission automatique est facultatif dans la "Fury" avec le moteur "Golden Commando".

La Plymouth 1964 comporte un déploiement de raffinements dans la construction qui fera de la Plymouth un chef de file moteur, spécialement par temps point de vue performance et économie.

Pour 1964, un objectif important a été atteint en augmentant la sûreté de lancement du moteur espécialement par temps très humide ou extrêmement froid. De plus, plusieurs raffinements dans le dessin des transmissions automatique et manuelle prolongent la durée et la douceur d'opération.

Les modèles de carrosserie de Plymouth existant en 1964 sont: Savoy deux et quatre portes Sedan: familiale à six et neuf passagers; Fury deux portes toit rigide, coupé décapotable, quatre portes sedan et quatre portes toit rigide.

Banquet libéral à Montréal

Lesage : poursuivre la tâche

Kierans : augmenter la production

MONTREAL. (P.C.) — "Il faut s'attendre à ce que les changements déjà accomplis en exigent constamment de nouveaux si nous ne voulons pas rendre futiles autant d'efforts et si nous désirons vraiment que le Québec bénéficie de tous les résultats tangibles qu'est en mesure de produire cette révolution pacifique", a déclaré dimanche soir le premier ministre Jean Lesage avant d'entrer dans une rétrospective de son administration depuis 1960.

Le chef du gouvernement s'adressait aux convives du dîner-bénéfice à $50, le couvert de la Fédération Libérale du Québec.

Il a voulu voir dans ces dîners un des moyens, avec la nouvelle loi électorale qui doit entrer en vigueur le 1er janvier, "de démocratiser le financement des élections et d'éliminer l'influence occulte des caisses électorales". Il venait de constater qu'en politique comme en tout autre domaine, le nerf de la guerre demeure l'argent et que les cotisations annuelles des militants suffisent à peine à défrayer les activités du parti à l'échelon local.

Voler l'Etat

M. Lesage devait aussi déclarer un changement de la mentalité de profiteurs — de petite comme de grosse envergure — qui prévaut chez nombre de citoyens vis-à-vis de l'Etat.

"Trop longtemps", dit-il, "on a voulu croire, ou on a cru sincèrement, que voler l'Etat n'est pas voler, soi-disant qu'on ne saurait se voler soi-même. On admettra qu'il s'agit là d'un curieux illogisme qui tient beaucoup plus de la fantaisie que de la logique. Il est temps que ceux qui pourraient encore penser ainsi revisent leur code de morale. Le bien de la société et la grandeur de l'Etat qui l'incarne exigent du citoyen un comportement bien différent."

L'orateur devait enfin placer ses auditeurs en face de la jeunesse et des immenses responsabilités qu'a le gouvernement envers elle. Il a indiqué l'octroi du droit de vote à 18 ans comme une manifestation du souci du gouvernement de la faire participer plus activement à la vie de l'Etat et d'assumer de plus amples responsabilités envers la société.

Il devait terminer avec une recommandation d'une plus large place à la voix des jeunes dans les délibérations démocratiques du parti.

Kierans

"Le temps est venu d'agir et c'est pourquoi nous voyons les efforts qui sont déployés pour améliorer notre système d'éducation, l'instruction et le talent de nos gens, pour mettre en valeur nos ressources naturelles d'une manière encore plus efficiente que par le passé, pour amener enfin les Québecois à épargner afin d'investir pour l'avenir".

Présentant le premier ministre Jean Lesage aux convives à un dîner de la Fédération libérale du Québec, le ministre du revenu, M. Eric Kierans, a souligné "qu'il faut organiser tous les facteurs de production afin de créer une augmentation de la production et des services, accroître le revenu familial et faire diminuer le chômage". Ce n'est qu'en devenant "maître chez nous", a dit M. Kierans, candidat aux élections partielles de mercredi dans Notre-Dame de Grâce, que nous pourrons faire du Québec un Etat fort en même temps que le centre et le coeur du Canada. "En même temps que le Québec deviendra fort, le Canada deviendra fort et se réalisera la prédiction de Sir Wilfrid Laurier : le 20e siècle appartient au Canada".

La grève à Granby

Le propriétaire demande la décertification du syndicat

GRANBY (P.C.) — La Voix de l'Est Ltée, poste de radio Chef et l'Imprimerie ont demandé à la Commission des relations ouvrières du Canada de décertifier le syndicat représentant leurs 100 employés en grève depuis le 27 août.

La compagnie avait fait savoir la semaine dernière qu'elle avait soumis une demande en ce sens à la Commission des relations ouvrières du Québec. Une autre demande a été faite à la CRO canadienne vu que les relations entre le poste de radio et ses employés tombent sous sa juridiction.

La compagnie a invoqué les mêmes raisons: illégalité de la grève, actes illégaux des autorités syndicales.

La Voix de l'Est signale de plus que le syndicat n'a plus raison d'exister puisque les employés ont été congédiés.

Le président du syndicat des employés de l'imprimerie CSN, M. Gérard Picard, dit de son côté, que les employés ont été congédiés pour avoir refusé de faire du travail ordinairement fait par les employés du Progrès du Saguenay, à Chicoutimi, en grève depuis le 13 août.



QU'ONT-ILS DONC DE SI REMARQUABLE LES VOYAGES PAR CUNARD?

DÉTENTE? PETIT DÉJEUNER AU LIT? AVENTURE EN PAYS LOINTAINS? DANSE, CINÉMA, SOIRÉES SPÉCIALES? NOUVELLES CONNAISSANCES? DIVERTISSEMENT? BRISES MARINES? PROMENADES AU CLAIR DE LUNE?

Oui, vous aurez tout ça—et plus encore—si vous voyagez par Cunard. Que vous vous embarquiez pour une croisière hivernale sur la mer des Antilles ou pour une sereine traversée d'affaires en Europe, vous en garderez toujours un souvenir merveilleux si vous voyagez par Cunard! Réservez "Cunard" aujourd'hui même!

25 CROISIÈRES AUX ANTILLES
sur le Queen Elizabeth, Mauretania, Carmania, Franconia; de 5 à 20 jours; de 1 à 11 ports; à partir de $135.

3 CROISIÈRES MÉDITERRANÉENNES
sur le Caronia, le 3 oct. 1963; sur le Queen Elizabeth, le 27 fév. 1964; sur le Caronia, le 5 mai 1964; de 25 à 56 jours; à partir de $1,188.

CROISIÈRE TOUR DU MONDE
sur le Caronia, le 28 jan. 1964; 95 jours; 20 ports; à partir de $3,105.

CROISIÈRE AU CAP NORD
sur le Caronia, le 3 juillet 1964; 45 jours; à partir de $1,269.

CARMANIA • FRANCONIA • CARINTHIA
Départs réguliers de Montréal et Québec pour Cobh, Le Havre, Southampton, Rotterdam, Greenock, Liverpool.

Service hebdomadaire de New-York sur le Queen Elizabeth, le Queen Mary.

Renseignez-vous sur les réductions de 25% concernant les excursions de 30 jours en Europe. En première, à partir de $259. Touriste, à partir de $161.

Payez plus tard si vous le désirez —consultez votre agence de voyage

voyager par **CUNARD**
C'est doubler son plaisir

67, rue St-Pierre, Québec, Qué.
Tél. : 522-1241



La coiffure et l'élégance masculine

(troisième et dernier article)

par ..... et Pelletier

Par les précédents articles, nous croyons avoir répondu assez adéquatement à tous ceux qui nous ont demandé comment choisir un chapeau qui convienne au visage de différents types. Dans ce troisième article nous répondrons aux questions, le plus souvent posées, à savoir, quelle couleur choisir pour harmoniser telle teinte de vêtement ou pour telle occasion ou style de costume.

En règle générale, contrairement à l'habillement féminin, l'homme doit de préférence choisir un chapeau dont la teinte n'a pas l'air d'avoir été spécialement étudiée pour assortir le paletot ou complet avec lequel il sera porté. Cette règle s'applique dans toute sa rigueur surtout si le paletot est très pâle et si celui qui le porte est de teint clair, et devient sans effet pour les "grands soirs" alors qu'il est indispensable de porter paletot foncé (noir ou bleu) avec chapeau assorti de teinte. Par contre, il nous faut tout de suite conseiller à ceux qui sont de petite ou de trop grande taille, d'éviter les grands contrastes qui ne feraient qu'accentuer cette imperfection.

Partant de ces principes, voici le tableau que nous suggérons pour l'harmonie des couleurs :

Paletot, de gris pâle à gris moyen, harmoniser avec chapeau de gris argent à noir en passant par les bleus si le sujet est blond ou de teint clair. Avec certains de ces gris, le brun est souvent acceptable.

Paletot : de gris moyen à noir, chapeau : de gris perle à noir, selon qu'on le porte le jour ou le soir. Eviter le brun avec du gris fer ou noir.

Paletot bleu : si le paletot est plutôt pâle, chapeau : bleu plus foncé que le paletot, si c'est un bleu-marine, tous les tons de gris conviennent généralement. Si pour le soir on désire porter le chapeau bleu, cette fois il faudra avoir soin de le bien assortir car deux tons de bleu foncé font rarement bon effet.

Paletot brun : chapeau de beige à brun foncé ou vert. Eviter le gris ou le bleu. Pour un paletot beige genre "camel hair" le brun est le plus recommandable, bien que dans le cas d'un paletot de style sport on puisse opter pour le chapeau beige ou chamois. Le vert est aussi à conseiller dans ce cas. De toute façon, donner la préférence à un chapeau genre sport.

Le paletot vert, qui a été passablement populaire jusqu'à ces derniers temps, s'accompagnera du brun, du vert ou du bronzé.

A noter : Les costumes ou paletot de teintes claires ne se portent pas pour des occasions du soir comme par exemple, théâtre, concerts, grandes assemblées, etc. Ces costumes et accessoires sont réservés aux démonstrations sportives ou affaires du jour. Dernier conseil comme on ne porte pas un chapeau "haut de forme" avec un "autocoat" on ne doit pas non plus porter un "tyrolien" avec un paletot de toilette. Pour terminer j'ajouterai ici pour ceux qui sont à l'affût de nouveauté, que nous verrons sous peu apparaître dans le marché des chapeaux de cuir, daim et autres. Ne vous laissez pas séduire trop vite et avant d'en faire l'acquisition, sachez qu'ils sont strictement réservés à l'ensemble sport. Si vous n'avez pas l'habitude du costume sport, mieux vaudra vous en abstenir.

Adressez toute demande relative à ce courrier à :

Journal L'ACTION

PLACE JEAN-TALON.

Celle des débardeurs

Un pas en avant

MONTREAL (P.C.) — Des débardeurs ont approuvé hier, au cours d'une réunion spéciale, les recommandations d'une commission fédérale de conciliation relativement à une caisse de retraite et à un programme de vacances payées.

Les débardeurs désiraient avoir le droit de recourir à leur caisse de retraite avant l'âge de 65 ans.

Le programme de vacances payées sera basé sur quatre pour cent des salaires au lieu d'une contribution de huit cents l'heure.

Les débardeurs avaient déclenché une grève le 9 septembre afin de protester contre la lenteur des négociations et ont menacé de la reprendre jeudi si une entente satisfaisante n'est pas conclue.

Le syndicat demande une augmentation de 35 cents l'heure plus 10 cents de bénéfices marginaux. Le taux horaire moyen actuel est de $2.33.

ciné BULLETIN

Voir "Appréciation morale des films", chaque samedi

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — **ADULTES et ADOLESCENTS:** Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus)

A — **ADULTES:** Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.

AR — **ADULTES AVEC RESERVES:** Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents

D — **A DECONSEILLER:** Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — **A PROSCRIRE:** Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Le comte de Monte Cristo (A) à 6.30 et 9.45 hres. Nouvelles à 5.00 hres. La vengeance de Monte Cristo (A) à 8.15 hres. Dimanche, matinée à 1.30 h.

CAPITOL. — Nine hours to Rama (AR) 2.10, 5.30, 8.55. Harbour Lights (AR) 1.05, 4.20, 7.40 h.

CARTIER. — Un soir sur la plage (D). Le fils du Corsaire rouge (A) 1.30, 4.45, 8.05. Nouvelles à 1.00, 4.25 et 7.40 hres.

CINEAC. — Trapèze (AR) à 1.30, 3.27, 9.40. Le grand Sam (A) à 3.15 et 7.20. Nouvelles à 9.32 h.

CLASSIC. — Le village des damnés (A) 12.45, 4.16, 7.55 hres. Comme un torrent (AR) 2.00, 5.30 et 9.10 hres.

EMPIRE. — Les dimanches de Ville d'Avray (AR) 2.35, 9.05 (sam. dim. 1.35, 4.05, 6.35, 9.05). Courts métrages à 2.00, 8.30 (sam) dim. 1.00, 3.30, 6.00 8.30).

IMPERIAL. — Sujets à 1.00, 5.13, et 9.23 hres. Esther et le roi (D). Les nuits du monde (D).

LAIRET. — Un soir sur la plage (D). Le fils du Corsaire rouge (A) à 1.20 4.45, 8.05. Nouvelles à 1.00, 4.25 et 7.40 hres.

LAURIER. — L'homme aux mille visages (A) 1.15, 5.10, 9.20 hres. Nouvelles à 3.15 et 9.25 hres. Romanoff et Juliette (AA) à 3.30 et 7.25 hres.

LEVIS. — Les enragés (AR) à 7.15 hres. Annonces à 8.45. La douceur de vivre (D). Dimanche, matinée à 1.30 h.

PARIS. — Voulez-vous danser avec moi (D). La souris rugissait (AA) 2.10, 5.20, 8.35. Actualités à 12.30, 3.40 et 8.25 hres.

PIGALLE. — Actualités 12.30, 3.46, 8.32 hres. Voulez-vous danser avec moi (D). La souris qui rugissait (AA) 2.10, 5.26, 8.42 h.

PRINCESSE. — La belle romaine (D). Sujets à 2.18 et 6.37 hres. Faits sa prière Tom Dooley (AA) à 2.38, 6.54. Un martien à Paris (AR) à 3.58 et 8.17 hres.

RIALTO. — Le village des damnés (A) à 3.35 et 7.30 hres. Nouvelles 3.15 et 7.10. Comme un torrent (AR) 1.00, 4.55 et 8.50 hres.

SILLERY. — L'imprévu (AR) 7.30 (dim. 1.45, 5.20, 3.35). La blonde et la rousse (AR) 9.30 (dim. 1.40, 5.30, 9.35). Samedi spécils pour enfants à 2 heures.

VICTORIA. — L'héritier d'All Capone (AR) à 1.00, 3.50, 6.35, 9.40 hres. Caltiki, le monstre immortel (A) à 2.35, 5.20 et 8.15 hres.

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone signalez

522-4771

et demandez le local 41

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochain mariages, décès, service anniversaire grand'messe messe de requiem, remerciements pour sympathie $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel trois cents.

Les avis de naissances fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale" les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classifiée

Une insertion de 25 mots ou moins, 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gras que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insections consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
25 insertions consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Agents demandés

Gagnez $3.00 de l'heure. 250 produits, essences, remèdes, cosmétiques, cires, etc. Hommes. Femmes. Expérience non requise. Plein temps ou temps partiel. Territoire dans votre localité. Gérance disponible. Ecrivez pour renseignements gratuits. Produits PAULA, 21 St-Paul est, Montréal.
35321 6-9 (9-1623-30-9) 6

Argent à prêter

ARGENT A PRETER 1ère et 2ième hypothèque, propriété ou commerce, partout province. Refinancement d'hypothèques actuelles, consolidation dettes. Prêts protégés par assurance-vie. LOUIS DORMOY, 371, de la Salle, Québec. 524-1706. 35070 24-8 (1 ms) 18

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, sur immeubles dans la cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél. : 525-4637, demandez M. André Lepage.
35650 19-9 (1 ms) 15

EN PREMIERE et seconde hypothèques, sur toute genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêtons pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêtons pour un terme jusqu'à 10 ans. AIDE UNIVERSELLE LTEE, 466, de la Couronne, chambre 220. Jour: 522-3968 — Soir: 635-7908.
35245 3-9 (l.mar.mer.j.v. au 30-9) 15

A vendre — Divers

LIT simple, très propre avec matelas. S'adresser à Tél.: 663-0572.
35746 21-9 (6 fs) 21

MOBILIER de chambre à coucher, comprenant 5 morceaux $50. Tél.: 527-1047.
35755 21-9 (2 fs) 21

POMPE A L'EAU, receveur, marque "Durham", capacité 5 forces, avec moteur électrique de 5 forces. Prix d'aubaine. MARCEL FORTIN, Entrepreneur en démolition, 235, rue Léonard, Québec. Tél.: 523-9609.
35477 11-9 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS usagés et reconditionnés; aussi un à porte double, doublé d'acier et deux pupitres à ledger résistant au feu. Rem-Rand, à sacrifier. MONARCH SAFE, 175, St-Anselme, Québec. Tél.: 522-3306.
35520 12-9 (1 ms) 21

PRELARTS — TAPIS

Au prix du gros. Tapis mur à mur, $2.49 verge carrée. Prélarts, 49 cents verge carrée. L'AMI DU FOYER INC., distributeur en gros, 3 succursales: St-Roch, 738, St-Joseph Est, 524-1187 — St-Sauveur 92, St-Joseph Ouest, 523-6162. — Limoilou 581, 3e Avenue, 524-6707.
35247 3-9 (1 ms) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25, St-Joseph-Est, Québec — 525-9426.
35328 6-9 (1 ms) 21

VOTRE TOIT COULE

IL PREND L'EAU. Nous poserons un matériel spécial. Garantie 5 ans. sur papier. Tôle ou bardeau de bois. Estimation gratuite. Tél.: 523-3539. soir jusqu'à 9 heures.
35420 7-9 (1 ms) 21

EQUIPEMENTS de boucherie neufs, et usagés "Hobarts". Balance calculatrice, hache-viande, scie à viande, trancheurs. Prix raisonnables, conditions faciles. VICTOR BUTCHERS SUPPLY INC., 775 Côte d'Abraham, Qué.
35246 3-9 (l.mer.s. au 30-9) 21

ENCHERES MARCEAU, ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. TEL. : 529-1741 — 529-1742.
35843 19-9 (1 ms) 21

8 MACHINES à Tenon $125.00 à $800.00. Raineur, Shaper usager outils portatifs électriques. Gros & Détail. J.-R. NORMAND ENR., Ste-Thérèse, Co. Dorchester. Tél. : 647-3329.
35676 19-9 (6 fs) 21

DEMONSTRATAIRE de l'Exposition Provinciale, machine à coudre ordinaire ou super automatique $40 à $175. Aussi balayeuse et cireuse 3 brosses $40. à $79. Aussi batterie de cuisine acier inoxidable "Stanless" 18-8-3 prix $49 à $106. Jour ou soir. Ecrivez, venez ou téléphonez à E. TRUDEL, ENR. 1058, St-Michel, Québec, près du Parlement. Tél. : 524-3825.
35735 20-9 (1 ms) 21

DU NOUVEAU: Location, vente robes de mariée soirée, demoiselles d'honneur, crinolines, Voiles, diadèmes. SALON CHEZ JEANNE ENR., 436, 3e Avenue — 839-7695
35708 22-9 (1 ms) 21

LISEZ ET PLEUREZ

Oui vous pleurerez si vous avez déjà acheté vos meubles ailleurs. Nous offrons, télévisions, poêles, réfrigérateurs, laveuses, chesterfield usagés . . . Idéal pour chalets, résidences . . . à des prix défiants toute concurrence. Venez faire votre offre. Hâtez-vous, cette offre durera 30 jours. 529-3322. 430, St-Vallier ouest
35643 19-9 (1 ms) 21

Chalets à vendre

LAC ST-JOSEPH, entre 3e et 4e avenue, système de chauffage à air chaud, foyer, meublé au complet, magnifique terrain, contenant reçoit $5,000.00 prix de vente $20,000.00. Jacques Plante, MONTREAL TRUST 529-8841 (soir : 681-7486).
35692 20-9 (21-23-27-28-30-9) 31

Chambres à louer

FOYER AVE MARIA

CHAMBRES confortables, lavabo, prix raisonnable. S'adresser au FOYER AVE MARIA, 511 rue St-Jean, Québec.
35774 21-9 (6 fs) 14

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE BRULEURS

à mèches, pots, souffleur. Ouvrage garanti. Silent Glow, 2 mèches, garanties de 5 ans, $40.00. Posé, Breeze Boston, L. Parent, 198, 3ième ave. 524-4990.
35301 12-9 (1 ms) 35 A

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, de modèles récents. Tél.: 522-7051 B. GAGNE, INC. 269, de la Couronne, Québec.
34853 1-8 (3 ms) 60

UNDERWOOD

Agents exclusifs CLEMENT & CLEMENT INC., 511, est, Boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbonne, fournitures.
35451 12-9 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 440, DORCHESTER, Québec. Tél. : 525-5158.
35646 19-9 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél. : 522-1539. Agent Exclusif clavigraphes OLYMPIA. Vente, service, Location $7.50 par mois, 3 mois $18.00. Location machines additionner. Ameublement de bureau.
35647 19-9 (1 ms) 60

Commerces demandés

NOUS AVONS acheteurs immédiats pour commerces de toutes sortes. Immeubles Belvédère Ltée 681-6358.
35332 5-9 (1 ms) 66 A

NOUS AVONS acheteurs immédiats pour commerce de toutes sortes. IMMEUBLES BOIS-JOLI, 527-4220 ou 663-9140.
35422 7-9 (20 fs) 66 A.

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental infirmary, Boston. — Fermé les mardi et jeudi soir. — 571, 3ième AVENUE, Québec. Tél.: Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
35448 12-9 (1 ms) 74

Divers

REMBOURRAGE set de chesterfield, fauteuil de tous genres, transformation de votre mobilier si désiré, plan budgétaire. Tél.: 663-6877.
34960 26-8 (1 ms) 75

VOS JOLIS CHAPEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New-York, avec modeliste diplômée. **ACADEMIE PARISIENNE DE MODE, 2914 ST-STANISLAS** — 524-6271 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
35330 8-9 (1 ms) 81

HOMMES SANS METIER

Apprenez le meilleur métier, la soudure électrique, gaz et haute-pression, livres gratuits, écrire ou venir, ECOLE-METIERS-MELOCHE. 451 3e avenue, Québec.
35583 19-9 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS
1070, ST-JEAN, QUEBEC

Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spéciaux sténographie, dactylo-comptabilité. Tél. : 522-7490.
35649 19-9 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE. — Eléments latins à Philo II, culture générale, latin par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836 rue d'Aiguillon, Québec 4. TEL. : 523-3754.
35642 20-9 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du Département de l'Instruction publique), conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
35160 29-8 (1 ms) 81

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE. Français, anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie et dactylographie bilingues. Demandez renseignements à "ECOLE FEDERALE DE COMMERCE", Case postale 182, St-Hyacinthe, P. Qué
35274 3-9 (1 ms) 81

COURS commercial bilingue jour et soir, 5e à 13e année. Spécialités : conversation anglaise. Placons nos élèves. Ecole Commerciale Bluteau, 473, Canardière 524-3215.
35525 17-9 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE

SECONDAIRE 8e à 12e garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, chemin Ste-Foy, — Québec 6
35109 26-8 (1 ms) 81

VOS JOLIS CHAPEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New-York, avec modeliste diplômée. **ACADEMIE PARISIENNE DE MODE, 2914 ST-STANISLAS** — 524-6271 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
35330 8-9 (1 ms) 81

HOMMES SANS METIER

Apprenez le meilleur métier, la soudure électrique, gaz et haute-pression, livres gratuits, écrire ou venir, ECOLE-METIERS-MELOCHE. 451 3e avenue, Québec.
35583 19-9 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS
1070, ST-JEAN, QUEBEC

Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spéciaux sténographie, dactylo-comptabilité. Tél. : 522-7490.
35649 19-9 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE. — Eléments latins à Philo II, culture générale, latin par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836 rue d'Aiguillon, Québec 4. TEL. : 523-3754.
35642 20-9 (1 ms) 81

Entrepôts à louer

CHEMIN STE-FOY, près Belvédère, 2,000 p.c., éclairé, chauffé, $225.00 par mois, construction à l'épreuve du feu, 2 portes de garage. Jacques Plante, MONTREAL TRUST 529-8841 (Soir: 681-7486).
35691 20-9 (13 fs) 86

Femmes, filles demandées

GARDIENNE demandée. S'adresser à Mme André Charest, 2619, rue Liégeois. Tél. : 527-9173.
35701 20-9 (3 fs) 90

OPERATRICES de machines à coudre demandées. S'adresser à PERFECTION CORSET, 35 rue Champlain, Québec.
35757 21-9 (1 ms) 90

REPRESENTANTE demandée pour la vente de spécialité capillaire à domicile: permanentes, champoings (5 formules différentes). Formulation française exclusive et présentation originale. Très bonne commission. Ecrire pour détails, sans obligation de votre part, à Division Chrystian, C.P. 275, Lévis, P.Q.
35723 20-9 (6 fs) 90

Logements à louer

STE-FOY, avenue MGR GRANDIN, 6 pièces, nouvellement construit, près autobus et école, facilité pour laveuse et sécheuse, stationnement avec prise de courant. Tél.: 522-5287 après 6 heures 30 p.m. 683-2897.
35611 18-9 (1 ms) 118

LOGEMENT très moderne, ensoleillé, nombreuses accomodations, 5 pièces, bain, comptoir vanité, grand balcon, thermostat, semi-meublé si désiré. Près Jonction disponible les premiers jours d'octobre.
35775 21-9 (6 fs) 118

STE-ODILE, 4 pièces, neuf chauffé, moderne, remisé dans la cave, libre immédiatement $85.00 par mois. Tél.: 623-1937.
35738 23-9 (7 fs) 118

ST-PIE X, 4 pièces moderne, chauffé, concierge, aucune taxe. ROYAL TRUST, Tél.: 529-0171 — Soir: 861-1952.
35759 21-9 (6 fs) 118

Local à louer

POSTE DE COMMERCE à louer, coin de l'Eglise et St-François, face de l'Eglise St-Roch. 360 pds carrés, 1er étage, occupation immédiate. Tél. : 525-7161.
35668 18-9 (1 ms) 119 A.

Maisons à vendre

SILLERY, split level de 8 pièces, garage double, rue Charles Huot, près des écoles et centres d'achats. Jacques Plante, MONTREAL TRUST 529-8841 (soir : 681-7486).
35688 20-9 (21-23-27-28-30-9) 127

Maisons à vendre

STE-FOY, le Prémont, maison de 6 pièces modernes, chauffée, carport, acompte $3,000. Raymond Bélanger, notaire, 764 est, St-Joseph, Québec. Tél. : 523-6352.
35446 16-9 (1 ms) 127

RUE STE-MADELEINE, paroisse St-Vincent de Paul, trois étages, un logement de 8 pièces plus chambre de bain, chauffage central, façade en brique, murs mitoyens. S'adresser le midi ou le soir à M. ANTOINE GARANT, 837-6113.
35576 17-9 (6 fs) 127

QUARTIER SILLERY, maison de brique, 10 pièces, sous-sol fini, garage chauffé, 1210 Preston, près du boul. Laurier, occupation immédiate. Tél.: 525-7165.
17-9 (1 ms) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. — W. LEGARE, INC., 2835, Chemin Gomin. — Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
35523 15-9 (- ms) 127

ST-JEAN-BAPTISTE, maison 6 logements en partie meublés, léger acompte. Tél.: 529-8121.
35770 23-9 (3 fs) 127

STE-FOY, 3159 Neuville, construit depuis 14 mois, 6 pièces, salle de jeux, foyer, cause de vente, transfert, $17,400. Jacques Plante, MONTREAL TRUST, 529-8841 (soir : 681-7486).
35690 20-9 (21-23-27-28-30-9) 127

SILLERY, 2154, Brûlart, 4 chambres, foyer, garage, 2½ chambres de bain, magnifique terrain. Jacques Plante, MONTREAL TRUST 529-8841 (soir : 681-7486).
35673 20-9 (21-23-27-28-30-9) 127

SILLERY, RUE BELMONT, bungalow de 3 chambres à coucher, garage, sdlle de jeu, beau terrain. QUEBEC LAND & REALTY COMPANY (Jacques Vachon) 529-8456. — Soir: 653-7956.
35715 23-9 (27-9) 127

BANLIEUE, 681ème RUE OUEST, joli bungalow de 3 pièces très propre, grand terrain. QUEBEC LAND & REALTY COMPANY (Guy Marmette) 529-8456 — Soir: 623-7704.
35711 23-9 (29-9) 127

STE-FOY, Parc Nelson, bungalow de 7 pièces, 4 chambres, carport, construit en 1960, terrain 85' x 100', service d'autobus passe devant la maison, prix de vente $20,000.00. Jacques Plante, MONTREAL TRUST, 529-8841 (soir: 681-7486).
35689 20-9 (21-23-27-28-30-9) 127

INVITATION A CHARLESBOURG

MAISONS A VENDRE à l'ancien prix. Dépôts à partir de $500; plusieurs maisons à visiter; construction de différentes grandeurs; endroits splendides; directement du constructeur. N'achetez pas sans nous visiter.
626-1171
35417 20-9 (1 ms) 127

Maisons demandées

NOUS AVONS acheteurs sérieux pour propriétés de 2, 4, 6, 12 logements — Immeubles Belvédère Ltée. — 681-6358.
35332 5-9 (1 ms) 128

J'AI ACHETEURS sérieux pour maisons seules ou à revenus, ainsi que pour commerces, terrains, etc., L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.
35058 23-8 (1 ms) 128

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus. IMMEUBLES BOIS-JOLI 527-4220 ou 663-9140.
35421 7-9 (20 fs) 128

Marchandises sèches

MARCHANDS ET COLPORTEURS

Préparez-vous pour les froids d'hiver en achetant votre marchandise dès maintenant. Notre assortiment est au complet; comprenant lingerie pour hommes, dames et enfants ainsi que coupons et marchandises à la verge. Vous aurez un immense choix au prix défiant toute compétition. Demandez catalogue illustré envoyé gratuitement. MONTREAL JOBBING LTEE. 857-859, St-Joseph Est, Québec, P. Q.
35157 29-8 (1 ms) MDSES SECHES

LINGERIE GENERALE

ATTENTION MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, chemises lingerie dames et enfants, robes manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogue gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC. 842, St-Joseph est, Québec.
35155 27-8 (1 ms) MDSES SECHES

Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74 BOUL. PIE XI, St-Gérard. — Tél. : 842-1969.
35551 5-9 (1 ms) 137

Matériaux de construction neufs et usagés. Beam de fer de toutes dimensions. Chalets construits sur votre terrain pour $1,190. Laforest & Frères, 209, route Nationale Champigny. Tél.: 872-2455.
35435 9-9 (1 ms) 137

Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles. 1328, 3e Avenue, Limoilou, Québec. Tél.: 524-1480.
35156 29-8 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 853 est, rue St-Joseph, Québec 10 à 11 heures et 2 à 4 heures le soir, lundi, mercredi, vendredi de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
35154 300-8 (1 ms) 140

Monnaie

ACHETONS, vendons, échangeons monnaie rare, de toutes sortes. Venez compléter vos collections. Le coin du collectionneur, CROTEAU LTEE, 25, St-Joseph est, Québec.
35580 12-9 (1 ms) 144 B

Propriétés à vendre

CONVERTIR EN MAISON DE REPOS

Secteur très tranquille et près des plaines d'Abraham, rue de la Tour près Grande-Allée, propriété de 14 pièces pour maison de repos, 4½ chambres de bain, système d'air conditionné, construction insonorisé, etc. Jacques Plante, MONTREAL TRUST, 529-8841 (soir : 681-7486).
35693 20-9 (21-23-27-28-30-9) 178

parations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. — TEL.: 522-7558.
35244 3-9 (1 ms) 189

Servantes demandées

JEUNES FILLES, qui désirez travailler dans une bonne famille, adressez-vous à l'Oeuvre Notre-Dame du Bon-Conseil, 530, St-François-Est, Québec.
35141 278 (1 ms) 198

SERVANTE DEMANDEE dans un presbytère en bordure du fleuve, côté sud, avec curé seul, salaire allant jusqu'à $65. par mois, pour personne d'expérience. Ecrire à Caster 1349 L'ACTION, Québec.
35626 20-9 (2 fs) 198

PERSONNE sérieuse demandée, ouvrage général, sachant faire la cuisine, pas de lavage, chambre seule, 170 Aberdeen, Québec 6.
35738 20-9 (6 fs) 198

BONNE sérieuse de préférence d'un certain âge, pour famille moyenne, bon chez-soi permanent, bon salaire. S'adresser à Tél. : 527-1708.
35750 20-9 (3 fs) 198

Terrains à vendre

TERRAINE A VENDRE, avenue Desjardins à Cap-Rouge, très bon prix et bonnes conditions. S'adresser par téléphone à 653-7812.
35507 12-9 (1 ms) 210

TERRAINS COMMERCIAUX Rond-Point du pont de Québec, à Ste-Foy, 80,000 et 50,000 pieds carrés, zone C A, Jacques Plante, MONTREAL TRUST, 529-8841 (soir : 681-7486).
35693 20-9 (21-23-27-28-30-9) 210

MARCEL FORTIN INC.

TERRAINS pour tout et pour tous. Pour biens, commerces résidences, industries. 653-9621.
35584 16-9 (1 ms) 210

Argent à prêter

HYPOTHEQUE

Avant de faire un emprunt en première et deuxième hypothèque, il serait bon de prendre connaissance des avantages que nous vous offrons.

Nous consentons des prêts pour toutes fins valables, dans les villes et campagnes, sur maisons privées, maisont inclus dans les blissements semi-commerciaux, commerces, etc., etc.

Vous pouvez payer aussi peu par mois	
$1,500.	$19.50
2,000	26.00
3,000	39.00
4,000	52.00
5,000	65.00

Toutes commissions payées aux agents, frais et déboursés rons inclus dans les paiements mensuels indiqués ci-dessus. ainsi que tous les frais notariés pour des montants de $5,000. et plus.

Nos taux d'intérêts sont des plus compétitifs et dans certains cas ne dépassent guère l'intérêt des banques sur les prêts personnels.

Vous bénéficiez d'une période de remboursement jusqu'à 15 ans

Vous avez le privilège de rembourser le solde de votre dette en tout temps, vous ne payez les intérêts que pour le temps couru.

Votre prêt est protégé par une police d'endossement vous aidant à rencontrer votre obligation en cas de maladie, accident, chômage, etc. Cette police vous permet de conserver votre propriété en cas d'imprévus. Une innovation dans le domaine de l'hypothèque.

Nous pouvons étudier gratuitement les hypothèques grevant vos propriétés. Dans nombre de cas nous pouvons améliorer votre situation financière et vous faire réaliser de grandes économies.

THIBEAULT & ASSOCIES
INC
285 ST-JOSEPH-EST, QUEBEC
Québec, P. Qué
JOUR **522-6464**
SOIR **623-0508**

CONSULTEZ NOS GERANTS REGIONAUX
REGIONS DE THETFORD-MINES
Yvon Labonté
120, NOTRE DAME, THETFORD-MINES
Tel.: FEdéral 5-3110
REGION DE GASPESIE ET BONAVENTURE
Georges Parent
CHANDLER
CO. GASPE-SUD
Tél. : 576
REGION DE RIMOUSKI
R. D'Amours
116, DE LA CATHEDRALE
RIMOUSKI
Tél. : 723-2543
Régions de Matane et Gaspé-Nord
André Albert Charest
129 RUE PARADIS,
MATANE
Tél. 562-1277
REGION DU LAC-ST-JEAN
Xavier Angers
10, RUE MOREAU, ALMA
Tél. : 662-2480
REGION DE CHICOUTIMI
Maltais & Tremblay
31, RACINE-OUEST, (Suite 202)
CHICOUTIMI
Tél. : 549-1037

35707 21-9 (1.mer.s. au 25-9) 15

Appartements à louer

Le Claridge

LE NOUVEAU CLARIDGE — complètement rénové. Tous les appartements entièrement modernisés. Nouvelles facilités partout — ascenseurs, buanderie, chambre forte, antenne commune de TV. Service de portier et garage. Excellent choix de 3, 5, 6 et 7 pièces. Les appartements de 6 et 7 pièces comportent chambre pour bonne et bain. Prix à compter de $140. Occupation immédiate ou future. Le CLARIDGE, 220 est, Grande-Allée. Téléphone: 522-5011 ou 524-2981.
35379 (15-12-13-14-16-17-18-19-20-21-23-24-25-26-27-28-30-9) 14

Servantes demandées

SERVANTE

d'expérience générale
bilingue si possible
pour famille 2 adultes
RESIDENCE: 1050 avenue
BOUGAINVILLE
TEL.: 527-7472.

35753 21-9 (3 fs) 198

A vendre — Divers

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces

Beatty et McCLARY EASY

SERVICE POUR TOUT APPAREIL

QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.

351 BOUL. CHAREST-EST — TEL.: 529-8479
34657 12-8 (l.mer.v. au 9-19) 21

Immeubles

OCCASIONS

UN CHOIX de propriétés de tous genres et de commerces divers. Les détails sont donnés confidentiellement.
ADMINISTRATION LE PROPRIETES: Expertise.
ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUES:
CONFIEZ vos problèmes à la plus vieille maison de courtage immobilier à Québec.
A VOTRE SERVICE DEPUIS 45 ANS.

H.-P. CIMON

COURTIER EN IMMEUBLES ET ADMINISTRATION
895, PLACE D'AIGUILLON — TEL. : 525-5169
35779 23-9 (l.mer.v. au 27-9) 111

Logements à louer

A LOUER

Les nouveaux appartements de luxe

SILLERY PLAZA

côte Du Verger Sillery

MONTREAL TRUST COMPANY
P. OHRT. JOUR 529-8841
Service de Location & d'Administration

35725 20-9 (21-25-27-28-9) 118

A vendre — Divers

GARAGES EN TOILE

Evitez les corvées de neige cet hiver.
Procurez-vous un garage.

VICTORIEN DESCHAMPS

108 est, Christophe-Colomb
Québec, Tél.: 522-2591

35290 4-9 (1 ms) 21

RADIOS D'AUTOS

VENTE et REPARATION
par des spécialistes qualifiés
AUSSI : REPARATION DE RADIOS DE MAISON qui nous sont apportés.
SERVICE OFFICIEL POUR RASOIRS PHILISHAVE
DROLET & FRERE Enr.
COIN CARON et ST-VALLIER
LA 3-7224

35526 17-99 (1 fs) 21

Femmes, filles demandées

SI

Vous êtes ambitieuse et désirez connaître le succès qu'

AVON

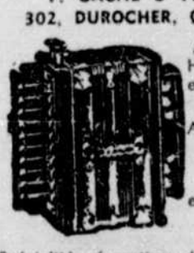
vous offre. Devenez représentante aujourd'hui. Signalez

523-7706

35497 21-9 (3 fs) 90

Instruments de musique

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC



Accordéons Horner, 1, 2 et 3 rangées de notes.
Aussi accordéons de marque "Sapin" et de notre marque "Gagné".

Spécialité: réparations d'accordéons.
Tél.: 525-8601

35326 7-9 (l.j.s. au 4-11) 115

Réparations de laveuses

NOUS RENTRONS DANS



CONFIEZ-NOUS VOS REPARATIONS

Tél.: 529-9648

Foyer des Laveuses & Meubles Inc.
239 St-Vallier ouest
QUEBEC

35657 23-9 (l. au 21-10) 186 A

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES-PIECES
REPARATION-SERVICE

Autos à vendre

BELLES VALEURS A PRIX REDUITS

1963 Renault
4 portes, bonne condition
$1,250.

1961 Singer
4 portes, bas millage
$750.

1962 Volkswagen
vert, peinture neuve.
$1150.

Plan G.M.A.C. comprenant ass. vie & maladie

LA PORTE
Automobiles Ltée
250 boul. Charest est, Québec, 529-4561
"Vous satisfaire d'abord"

21-9 (2 fs) A.V.

LES MEILLEURES CONDITIONS DE PAIEMENT

LAHOUD STE-FOY

VOLKSWAGEN 1956 .... $150.
VOLKSWAGEN de luxe 1961 ..... $895.
VAUXHALL 1958, peinture neuve ..... $595.
PLYMOUTH station-wagon, 4 portes, radio, automatique, peinture neuve $1195.
VOLKSWAGEN 1960 .... $795.
RENAULT Dauphine, toit ouvrant, 1960 ..... $395.
VOLKSWAGEN Panel 1957, peinture neuve ..... $495.
PLYMOUTH Belvédère, coupé sport, 8 cylindres, radio, automatique ..... $895.
VOLKSWAGEN 1960 .... $895.
RENAULT Gordini 1962 $995.
KARMAN GHIA convertible, rouge, très propre .. $1995.
PONTIAC 1960 sedan, Laurentien, radio, automatique, peinture neuve ..... $1395.

Autobus scolaire 48 passagers en très bon ordre : $895.

STE-FOY
50, rue Delisle, Lévis
837-2441

LEVIS
2145, boul. Charest-Ouest
Pied de la côte Myrand
68-6311

23-9 (1 fs) A.V.

Autos demandées

ACHETONS AUTOS

ARGENT COMPTANT. Hudon Auto Enr., 1365, Dorchester-Nord. Tél.: 525-4769.
35447 10-9 (1 ms) A.D.

Réparations d'Autos

AUTOMOBILISTES DEBOSSAGE PEINTURE

BOUTET & FILS, 264, rue Caron, Québec. Tél.: 523-3370.
34959 26-8 (1 mer.v. au 23-10) R.A.

AUBAINES

1958 VOLKSWAGEN $695. BUICK 1961, Hard-Top, 2 portes $2150. Station-Wagon FALCON 1960 $1150. VOLKSWAGEN "1500" 1963 $1950. 1955 OLDSMOBILE bon ordre, $475. 1961 RENAULT "Gordini" $875. 1961 VOLVO, équipée, $1,350. 1957 PONTIAC Hard-Top, 4 portes, $575. 1957 STATION-WAGON Volvo $775. CHEVROLET 1962, sedan automatique, radio, 1958 VAUXHALL, $450. 1961 PEUGEOT "403" $875. Can Volvo $2,295. HILLMAN 1960, automatique et radio $775. 1953 camion FARGO, 3 tonnes, en parfait ordre. 1961 AUSTIN "850" $675. TURMEL AUTOMOBILES, 1385, Dorchester-Nord, Tél. : 529-5319.
35452 18-9 (1 ms) A. V.

Meilleures valeurs à plus bas prix

ROGER BARRE AUTOS

Le Centre de l'Auto et du Camion Usagés a Québec
1095 CANARDIERE
529-3331 - 529-3333

35329 6-9 (v.s. au 28-9) A.V.

Plus de 3,200 morts

On estime qu'environ 3,200 personnes auront trouvé la mort dans des accidents de la circulation, au Canada, au cours de cette année. Le nombre sera peut-être plus élevé même au rythme où les morts accidentelles sont enregistrées sur nos grandes routes. L'année n'est pas finie. Au cours des trois derniers mois qui restent, des Canadiens seront encore les victimes mortelles de l'automobile. Que de nous disparaitre ainsi tragiquement, demande Prudentia ? Tous veulent survivre à l'hécatombe, mais bien peut prennent des précautions. Soyons prudents et nous vivrons plus longtemps.

Instruments de musique

ST-CYR & FRERE



SPECIAUX : Guitares $16.50, batteries $124.50, Tourne-disques (Pick-up) $27.95, Trompettes $39.95

754, ST-JOSEPH EST
Tél. : 522-1233 - 522-1234

35153 28-8 (l.mre.s. au 23-9) 115

Nouvelle étape du Service de préparation au mariage

MONTREAL — (C.C.C.) — L'Action Catholique Canadienne vient d'éditer quatorze brochures de seize pages chacune sur les divers aspects de la préparation au mariage. Cet événement marque une nouvelle étape du Service de Préparation au Mariage qui existe dans la plupart des diocèses de langue française.

La fondation du Service de Préparation au Mariage remonte à 1941. Ce fut une initiative de la J.O.C. canadienne qui avait constaté l'absence de préparation adéquate chez les fiancés. Le Service s'est répandu rapidement et il a fallu inventer une pédagogie et rédiger sur place toute une littérature. Avec le temps ces textes, en particulier les textes remis aux fiancés après chaque cours, ne s'avéraient plus adéquats.

La nécessité d'une revision se fit sentir tant et si bien que, au mois de septembre dernier, le Service de Préparation au Mariage de Montréal entreprit la lourde tâche de préparer de nouveaux textes de préparation au mariage. Devant une entreprise aussi considérable, l'Action Catholique Canadienne a jugé qu'il serait préférable d'unir ensemble le S.P.M. de Montréal et le S.P.M. de la J.O.C. nationale pour offrir aux fiancés de nouveaux textes.

C'est ainsi que grâce à la coopération des intéressés, l'Action Catholique Canadienne et les divers Services de Préparation au Mariage sont en mesure de mettre entre les mains des fiancés de nouvelles brochures qui les aideront à compléter leur préparation au mariage.

Quelques caractéristiques

Il est intéressant de noter les principales caractéristiques des nouveaux textes de préparation au mariage.

(a) **A partir des fiancés :** Disons d'abord que ces brochures se présentent selon une perspective particulière. On a voulu partir du point de vue du fiancé. Au temps des fiançailles, les fiancés vivent de leur amour et sont tout remplis l'un de l'autre. Pour des fiancés, l'amour humain est la réalité par excellence. On a donc voulu respecter cette psychologie des fiancés et, avec eux, croire à l'amour humain. Au fond, l'on dit aux fiancés : Oui vous avez Mais voici comment le mariage chrétien va faire grandir votre amour; voici les exigences d'un amour véritable et chrétien."

(b) **Centré sur l'amour :** Les différents textes sont tout naturellement unifiés autour d'un thème : l'amour à la fois humain et chrétien, l'amour à faire épanouir en profondeur, en hauteur, en largeur. C'est là le fil conducteur qui relie les différents thèmes abordés : Pour de meilleures fiançailles — Vers l'amour conjugal — Liturgie du mariage. — L'administration du foyer. — Travaillera-t-elle ? — Le mariage, une vocation. — L'intimité conjugale. — Amour fécond. — Les premiers temps du mariage. — Vers une conscience d'époux. — Le couple et l'enfant. — Le mariage et

Dernier hommage à Mme Armand Matte

Mme Armand Matte, née Marie Julien, est décédée le 4 septembre à l'âge de 47 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux, M. Armand Matte d'Amos, sa fille Carole. Ses beaux-fils et belles-filles: MM. et Mmes G. Perron, de Landrienne, Roland Matte de Gatineau, Paul Matte de Montréal, Gaston Matte, Marcel et André Matte de Landrienne, M. et Mme G. Alarie, MM. Clément, Raymond, Gérald et Gilbert Matte tous d'Amos. Sa mère Mme Vve Alfred Julien de St-Gilbert. Ses frères et belles-soeurs: M. et Mme Jean-Louis Julien (Mariette Marcotte) de St-Gilbert, M. et Mme Maurice Julien (Georgette Hamelin) de Deschambault. Mme Léopold Julien (Lucia Marcotte) de St-Gilbert. Ses soeurs: Rév. Soeur Gracia Julien des Srs Grises de Montréal, également Mlle Adrienne Julien de Montréal, ses soeurs et beaux-frères: M. et Mme Omer Thibodeau (Bernadette) de Montréal, M. et Mme Eugène Groleau (Ernestine) de St-Gilbert, M. et Mme Léopold Lavertu (Bella) de Montréal, M. et Mme Lucien Morissette (Simone) de Trois-Rivières; MM. Ernest et Alphonse Matte de Montréal, M. et Mme Rodolphe Matte de St-Casimir, M. et Mme H. Godin de St-Alban, M. Eugène Matte et Mlle Clorinthe Matte de St-Alban, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et lousines.

A l'église de Saint-Gilbert, la levée du corps a été présidée par M. l'abbé Ange-Albert Hamelin, vicaire à Ste-Foy. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Hamelin, assisté de M. l'abbé Rochon, curé de St-Alban et de M. l'abbé Jean Brassard, de St-Marc-des-Carrières.

Mort de Monsieur Roland Couture

M. Roland Couture, fonctionnaire au ministère de la Voirie, est décédé à l'âge de 52 ans. Il était l'époux de dame Marcelle Tremblay. Il était domicilié au 847, 2e Rue.

Outre son epouse, il laisse ses enfants: Lise, André et Donald Couture; sa soeur, Mme Vve Noé Filion, de Lauzon; sa belle-soeur, Mme Vve Georges Couture; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Philippe Tremblay, Roger Tanguay, Henri Blouin, Armand Tremblay.

Les funérailles ont eu lieu, à Limoilou et l'inhumation au cimetière de Lauzon. Les restes mortels étaient exposés aux salons Paul-H. Tremblay, 698, 5e Rue.

Mort de M. Eusèbe Kirouac

M. Eusèbe Kirouac, demeurant au 434, 6e avenue, est décédé à l'hôpital Fleur-de-Lys, à l'âge de 84 ans et 4 mois. Il était l'époux de feu dame Alice Emond.

Il laisse dans le deuil ses fils et filles, gendres et belles-filles: MM. et Mmes Louis Lebianc (Alice), Louis Nadeau (Lumina), Wilfrid Fortin (Irène), Thomas Kirouac (Rose Caron), de Esprit-Saint, Rim., Ambroise Bergeron, (Victoria), Mmes veuves Louis Gailland (Bernadette), Marc Roussel (Marie-Anne); Wilfrid Kirouac (Delvina Tremblay), Mlle Eva Kirouac, de Montréal.

Les funérailles auront lieu lundi à St-Charles de Limoilou. Les restes mortels sont exposés aux salons Bouchard et Fils, 324, 5e rue, Limoilou.

Décès de M. Jean-Paul Hardy

A Québec, à l'âge de 44 ans, est décédé Jean-Paul Hardy, comptable à l'emploi du Service des Achats de la Province.

Outre son épouse, Anne-Marie Joubert, et ses enfants, Suzanne et Jacques, il laisse dans le deuil ses beaux-parents, M. et Mme Charles Joubert, ses soeurs beaux-frères et belles-soeurs, Sr Marie du Sacré-Coeur de Jésus (Jacqueline) des Soeurs de la Présentation de Marie, missionnaire en Afrique, Mlle Lucille Hardy de Montréal, Soeur Ste-Julienne de l'Eucharistie (Simone) des soeurs de la Charité de Québec, M. et Mme Guy Vandry (Madeleine) de Toronto, M. et Mme Louis Joubert et le docteur et Mme Claude Joubert de Montréal, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces.

La dépouille mortelle était exposée au Salon Funéraire Hubert Moisan, 35 Est, Grande Allée. Le service a été chanté samedi, en l'église des Saints Martyrs Canadiens et l'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont.

Décès de C. Lajeunesse

Claude Lajeunesse, fils de M. Roméo Lajeunesse et de dame Rita Lachance, 357 ave Royale, St-Laurent, I.O., est décédé accidentellement à l'âge de 13 ans et 7 mois.

Outre son père et sa mère il laisse ses frères et soeurs: Lorraine, Yvan, Doris, Jean-Roger, Bruno et Jacinthe Lajeunesse; son grand'père, M. Oscar Lachance ainsi que plusieurs oncles et tantes.

Les funérailles auront lieu mercredi à St-Laurent I.O. Les restes mortels sont exposés aux salons Bouchard & Fils, 1290 1ère Avenue.

Morte de Monsieur J.-A. Blouin

M. J.-Antoine Blouin, employé du Canadien National à sa retraite, demeurant au 1973, des Intendants, est décédé à l'âge de 68 ans et 3 mois. Il était à sa retraite depuis cinq ans et avait été au service du CNR pendant 43 ans.

Outre son épouse, née Anna Gagnon, il laisse ses filles et gendres: MM. et Mmes Robert Duchesne (Gertrude) et Clovis Renaud (Colette); ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, le R. F. Alexandre, du Mont St-Louis, Montréal, MM. et Mmes Laurent Blouin, d'Arvida, Alphonse Blouin, de Chicoutimi, Léonce Blouin, de Québec, Charles Blouin, de Newtown Mass., E.J. Taillon et François Blais de Montréal, Cyrille Sayard, de Chicoutimi, ainsi que la R. S. St-Rambert de Providence, R. I.

Il était aussi le beau-père de MM. et Mmes Raymond, Jacques, Jean, Roger, Richard, Antoine et André Marcoux, Maurice Bourret (Cécile Marcoux), Adrien Paquet: (Louisette Marcoux), Louis Godin (Suzanne Marcoux)

Les funérailles auront lieu mercredi à St-Pie X. Les restes mortels sont exposés aux salons Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue.

Décès de M. Raymond St-Michel

M. Raymond St-Michel, cordonnier, époux de dame Marie Trudel, est décédé le 16 septembre 1963 à l'âge de 44 ans. M. St-Michel demeurait au no. 118 rue Crémazie ouest.

M. St-Michel laisse dans le deuil sa femme, ses enfants: Gilles, Louise, Pierre, Francine et Marc, ses beaux-parents M. et Mme Ferdinand Trudel, ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Henri St-Michel (Yvette Gendreau), le frère Maximin Marie F.I.C., R. Sr Marie St-Michel, Christ-Roi, M. Alphonse Trudel, MM. et Mmes Joseph Trudel, Paul Trudel, Gérard Trudel, M. l'abbé Jean-Marie Trudel, vicaire de St-Raymond, MM. et Mmes Paul Couture (Thérèse Trudel), Paul Boucher (Françoise Trudel), Mlle Cécile Trudel, Mlle Germaine Trudel, Mlle Antoinette Trudel.

La dépouille mortelle de M. St-Michel était exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, Ltée, 46 boulevard Saint-Cyrille ouest. Les funérailles ont eu lieu jeudi le 19 septembre 1963 en l'église N.-D. du Chemin et l'inhumation au cimetière Belmont.

Il était le neveu de M. l'abbé Antoine Masson, curé de Ste-Monique des Saules.

Efficacité des vaccins

L'immunisation consiste à prévenir les conséquences quelquefois très graves d'une maladie contagieuse en provoquant à sa place une réaction silencieuse et inapparente qui a les mêmes effets protecteurs que la maladie elle-même sans en avoir les inconvénients. Nous possédons, par exemple, dans le vaccin Salk un vaccin contre la poliomyélite qui est à la fois inoffensif et efficace.

Cette année, nous vous recommandons surtout pour les enfants le vaccin Sabin: ce vaccin buccal dont l'administration est très facile. L'action conjointe de ces deux vaccins vous empêchera d'être atteint de la forme paralytique de cette maladie.

En conclusion, sachez tous profitez des mesures de protection inoffensive et efficace que les progrès scientifiques mettent à votre portée pour la sauvegarde de votre santé et celle de votre famille.

Décès de Madame Paul-E. Bergeron

Mme Paul-Emile Bergeron, née Héléna Delisle, épouse de M. Paul-Emile Bergeron, ingénieur au Soleil, est décédée le 19 septembre, à l'Hôtel-Dieu de Québec; Elle demeurait à 3,652 avenue Royale, Giffard). Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille, Lise, et son fils, Yves: ses parents et beaux-parents: Feu Alphonse Delisle, son père, et Mary Matte, sa mère; ses frères, Arthur Delisle, Frère Urbain-Marie Delisle (Joseph), Patrice et Gérard; ses soeurs, Mmes Joseph Alain (Marie), Alphonse Goulet (Josée), Paul-Henri Baillargeon (Rachel), Armand Simard (Gemma); ses beaux-frères, MM. Alphonse Goulet, P.-Henri Baillargeon, Armand Simard, René Picard, Francis Bergeron; ses belles-soeurs, Mmes F. Bergeron, S. Delisle, P. Delisle, A. Delisle, G. Delisle, Mme Jeanne Picard.

La dépouille mortelle était exposée au Salon W. Robert, 3221, ave Royale Giffard,. Les funérailles ont eu lieu le 23 septembre en l'église de Giffard à 9 heures. L'inhumation fard. L'inhumation au cimetière paroissial de Giffard.

Feu Mme Francis Genois



Mme Francis Genois, née Catherine Drolet, demeurant à Ste-Catherine, comté de Portneuf, est décédée à l'hôpital St-Ambroise de Loretteville, le 18 septembre.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses fils et filles, gendres et belles-filles: MM. et Mmes Zoël Genois (Irène Paquet), Roger Genois (Catherine Garneau), la R. Sr Ste-Catherine (Zoëlline), des Soeurs du Perpétuel-Secours, MM. et Mmes Raymond Robitaille (Gabrielle), Philippe Genois (Claudette Caron), Lorenzo Martel (Ida), Paulin Genois (Ginette Picher), et MM. Joseph-Louis, Réal, Roch et Jean-Marc Genois ainsi que plusieurs petits-enfants.

La dépouille mortelle était exposée à la résidence privée, à Ste-Catherine. Les funérailles ont eu lieu lundi, 23 septembre, à Ste-Catherine de Portneuf.

Retraites fermées à Marie-Réparatrice

Au couvent de Marie-Réparatrice auront lieu les retraites suivantes: Du 23 au 26 septembre: retraite de vie intérieure pour dames et demoiselles prêchée par le R. P. O.-M. Gignac, c.ss.r.; du 30 sept au 3 octobre: pour dames prêchée par le R. P. Jacques Gilbert, o.m.i.; du 4 au 6 octobre: pour dames prêchée par M. l'abbé Paul Trépanier; du 12 au 14 octobre: retraite ouverte pour veuves, ouverture à 2 h. p.m., prêchée par le R. P. Philippe, o.f.m. cap.; du 12 au 14 octobre: pour coiffeuses (dames) ouverture à 7 h. 30 p.m., prêchée par le R. P. Ubald Delongchamp, o.m.i.

Il est demandé de s'inscrire d'avance: Couvent de Marie-Réparatrice, 2975, boulevard Laviolette. Tél.: FR4-4656, Trois-Rivières.

Mort de Mme Vve Gérard Chevalier

Mme Vve Gérard Chevalier, née Marguerite Sylvain, est décédée à Montréal, le 20 septembre, 1963, à l'âge de 55 ans et 6 mois. Elle demeurait à 2800, Orléans, Montréal.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Maurice Chevalier (Pauline Houde), Mlle Louise Chevalier, M. et Mme André Chevalier (Thérèse Tremblay), M. et Mme Marc Chevalier (Kathey Lawrence); sa belle-mère: Mme Arthur Sylvain (Marguerite Simoneau); ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Olva Fortin (Marie Marthe), M. et Mme Napoléon Fortin (Jeanne d'Arc), M. et Mme Paul-E. Gauvin (Emilia), M. et Mme Antonio Ruest (Patricia), M. et Mme Behal Sylvain, M. et Mme Florent Poulin (Thérèse), M. et Mme René (Vézina (Cécile), M. et Mme Roger Robert (Jacqueline), M. et Mme René Plante (Claire), M. et Mme Marc Boiteau (Claudette), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu mardi le 24 septembre 1963, en l'église de Ste-Brigitte de Laval, et l'inhumation au cimetière paroissial.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire de La cie Hubert Moisan, 35 est, Grande-Allée, Québec.

Décès de A. Côté

André Côté, 11 ans et 7 mois, est décédé accidentellement à Charlesbourg. Il était le fils de M. et Mme Louis Côté, née Jacqueline Dussault, demeurant ave des Erables Charlesbourg-Est.

Outre son père et sa mère, il laisse ses frères et soeurs: Pierre, Jean, Monique et Anne; sa grand'mère, Mme Vve Louis Côté; ses oncles et tantes, Mlles Yvonne, Rose-Aimée et Monique Côté; MM. et Mmes Valmont Côté, Georges Côté, Aristide Huot, Robert Dussault, Maurice Mercier, Léo Dussault Roi. Dion, Laurent Routhier.

Les funérailles auront lieu mardi à Charlesbourg. Les restes mortels sont exposés aux salons Bouchard & Fils, 815, 80e Rue Charlesbourg.



Ecoutez

BONNE FÊTE MADAME

11h.20 du matin

Lundi - Mercredi - Vendredi

avec

Roger LEBEL et Béatrice PICARD



Participez à ce jeu radiophonique des plus intéressants. Le Gros Lot commence à $1,000.00 et s'accroit de $100.00 par jour.

UNE COMMANDITE DE

LA FARINE PURITY

CHRC

80 À VOTRE RADIO

QUÉBEC

moderne et toujours de bonne compagnie

sur les écrans de TV

Voir le "Ciné-Bulletin" pour connaître la signification des cotes morales.

Ces programmes sont sujets à changements

CFCM-TV — Canal 4

LUNDI, 23 SEPTEMBRE

11.00—Mire
11.30—Mire et musique
12.00—Horaire commenté
12.30—De tout, de tous
1.00—Mire et musique
3.30—Siège réservé:
"Place au rythme": Comédie musicale avec Mickey Rooney et Judy Garland. Un jeune comédien naît fils à la série d'insuccès d'une troupe théâtrale. Inégal. Mise en scène moyenne. Adultes et adolescents.
5.00—Grand prix —
5.30—Toto le clown
6.00—Horaire commenté
6.05—Les nouvelles
6.20—Nouvelles sportives
6.30—Comment ? Pourquoi ?
7.00—La science et la vie
7.15—Panorama
7.45—Court métrage
8.00—Le Chevalier de Maison-Rouge
Feuilleton de la R.T.F., d'après le roman d'Alexandre Dumas, avec Annie Ducaux, Jean Desailly, François Chaumette, Anne Doat et Michel Le Royer. La reine Marie-Antoinette doit être guillotinée.
8.30—Les grands de la chanson — Florence Véran.
9.00—Détective international: "L'affaire Carrington", avec Arthur Fleming. Un vol a été commis dans une institution pour les aveugles. Un patient est soupçonné.
9.30—Rue de l'Anse —
Texte de Joveite Bernier. "La leçon de boxe" avec Daniel Gadouas et Gilles Pelletier. Trois voyous ont frappé Yes Son père décide de lui apprendre la boxe.
10.00—Téléjournal
10.15—Nouvelles sportives
10.20—Cinéma:
"Le fils du boulanger": Mélodrame avec E. Hegetschweiler et Ursula Koppe. Désireux de devenir coureur cycliste, le fils d'un boulanger est en lutte avec son père. Histoire naïve et sans imprévu. Réalisation quelconque. Perspective: morale bonne. Relations avant mariage. Adultes.
12.00—Fin des émissions

MARDI, 24 SEPTEMBRE

10.25—La météo
10.30—Salon Prémont
10.45—Aventures dans les îles
11.45—Fin des émissions

MARDI, 24 SEPTEMBRE

10.35—Mire
11.30—Mire et musique
12.00—Horaire commenté
13.10—Nouvelles
12.30—De tout, de tous
1.00—Mire et musique
3.30—Siège réservé:
"Le brigand gris": Documentaire de S. Kozminsky avec S. Grebennikov et Valia Greetchov. Trois garçonnets apprennent de leur oncle comment chasser le loup. Intéressant. Captivera les enfants. De très belles images de la nature. Tous.
5.00—M. Pipo —
M. Pipo présente des dessins animés et de brefs documentaires sur les enfants dans le monde.
5.30—La P'tite Semaine —
"Tintin": "Le secret de la licorne"; aujourd'hui: "Rackam le rouge". — "Poly". — Animateur: Pierre Thériault.
6.00—Horaire commenté
6.05—Les nouvelles
6.20—Nouvelles sportives
6.30—Détente
7.00—Panorama
7.15—Le boîte aux chansons
7.30—Détective
8.00—Les belles histoires des pays d'en haut —
Téléroman de Claude-Henri Grignon. Le curé Labelle prend une décision au sujet du lot que Bidou veut avoir. M. Dubouque fait sur ce lot une découverte pour le moins extraordinaire.
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Contes de Maupassant:
"Les dimanches d'un bourgeois de Paris", film de Carlo Rim, avec Jacques Morel. Un vieux garçon timide a consulté son médecin qui lui a conseillé le grand air. Le dimanche suivant, dans son équipement de grand explorateur, M. Patissot part à la conquête de la nature.
9.30—Dans notre famille
10.00—Téléjournal
10.15—Nouvelles sportives

CKMI-TV — Canal 5

LUNDI, 23 SEPTEMBRE

3.00—Test Pattern
3.25—Opening
3.30—Take Thirty
4.00—Scarlett Hill
4.30—Vacation time
6.30—On safari
6.00—The Three Stooges
6.30—Dateline Québec
7.01—7 0 1
7.30—Checkup
8.00—Garry Moore
8.30—Sing along Jubilee
9.00—Telescope
9.30—Camera Canada:
"Such is life"
10.30—Tony Handcock
11.00—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Penthouse 5:
"Alias John Preston"
12.58—Sign Off

MARDI, 24 SEPTEMBRE

3.00—Test Pattern
3.25—Opening
3.30—Take Thirty
4.00—Scarlet Hill
4.30—Vacation time
5.30—Western Theatre
6.30—Dateline Québec
7.00—7 0 1
7.15—Film
7.30—Lawman
8.00—Patty Duke
8.30—Ben Casey
9.30—Front page challenge
10.00—News magazine
10.30—Live and learn
11.0—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Sign Off

CJPM-TV — Canal 6

MARDI, 24 SEPTEMBRE

2.30—En matinée:
"Fille du corsaire"
4.00—A B C D
4.30—Capitaine Bonhomme
5.30—Rintintin
6.00—6 à table
6.30—Actualités
7.00—Votre opinion S V P
7.30—Aventures dans les îles
8.30—Adam ou Eve
9.00—Les hommes volants
9.30—Tentez votre chance
10.00—Visite industrielle
10.15—Tour d'horizon
10.30—Fin de soirée: "Le coeur de la nation"
11.15—Nouvelles
11.55—Horaire
12.00—Fermeture

CHLT-TV — Canal 7

MARDI, 24 SEPTEMBRE

10.00—Le coq au 7
11.00—L'heure de Pierrot
12.00—12 O'Clock Jubilee
12.30—Première édition
12.45—Midi sport
1.00—Pot-pourri féminin
2.00—Kermesse
3.00—TV-roman
3.30—Long métrage:
"La grande manière"
5.00—Grand prix
5.30—Furie
6.00—Lévis Bouliane
6.30—Télé-bulletin
6.45—La météo
6.50—Edition sportive
7.00—A première vue
7.30—Police des plaines
8.00—Le chevalier de Maison-Rouge
8.30—Les grands de la chanson
9.00—Détective international
9.30—Rue de l'Anse
10.00—Téléjournal
10.30—Summer theatre:
"Ghost town"
12.00—Fermeture

CKBL-TV — Canal 9

MARDI, 24 SEPTEMBRE

2.30—Mire et musique
3.00—Some of those days
3.30—Long métrage:
"La grande manière"
5.00—Grand prix
5.30—Le petite semaine
6.00—Vedettes en pantoufles
6.30—Télé-magazine
6.50—Escale en chanson
7.00—Film
7.30—Dernier recours
8.00—Le chevalier de Maison-Rouge
8.30—Les grands de la chanson
9.00—Détective international
9.30—Rue de l'Anse
10.00—Téléjournal et la météo
10.15—Commentaire
10.22—Edition métropolitaine
10.30—Cinéma: "L'amour vient en dansant"
12.00—CBC-TV News
12.10—Fin des émissions

CKRS-TV — Canal 12

MARDI, 24 SEPTEMBRE

12.45—Mire et 1000 cycles
5.15—Long métrage:
"Le l'or à New Frisco"
2.45—Au petit comptoir:
Front Page Challenge — Annonces classées
3.30—Long métrage:
"La grande marnière"
5.00—Grand prix
5.20—Le petite semaine
5.30—Panorama 63 — Photo Quiz — La météo — Les informations — Horaire — Carrousel — Almanach — Sports
7.00—La ronde des cadeaux
7.30—Police des plaines
8.00—Le chevalier de Maison-Rouge
8.30—Les grands de la chanson
9.30—Détective international
9.30—Rue de l'Anse
10.00—Téléjournal
10.15—Nouvelles sportives
10.23—Nouvelles et météo
10.30—Cinéma:
10.30—Cinéma: "L'amour vient en dansant"
12.00—Fin des émissions

CKTM-TV — Canal 13

MARDI, 24 SEPTEMBRE

12.00—Télé-matinée
3.30—Long métrage:
"La grande marnière"
5.00—Grand prix
5.30—Popeye
6.00—Caméra 13 — Long métrage — Actualités — Nouvelles — Météo — Sports
7.00—La course au grand prix
7.30—Police des plaines
8.00—Le chevalier de Maison-Rouge
8.30—Les grands de la chanson
9.00—Détective international
9.30—Rue de l'Anse
10.00—Téléjournal
10.15—Le 13 vous informe —
10.25—Nouvelles sportives
10.20—Cinéma:
10.30—Cinéma: "L'amour vient en dansant"
12.00—CBC-TV News
12.10—Fin des émissions

SERVICES SPÉCIAUX

MANTEAUX

de

FOURRURES

Vente - réparation

JOS ROBITAILLE

Enr.

Marchand de Fourrure

700 Richelieu — 522-3288

35654 17-9 (1 ms) S.S.

Décès de Madame Georges Bélisle

Mme Georges Bélisle, née Rosalida Duchesne, épouse en premières noces de feu Gustave Savard, est décédée à l'hôpital Laval, à l'âge de 53 ans. Elle était domiciliée au 942, 2e Rue.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil trois enfants: André, Nicole et Yves Savard; sa belle-mère: Mme veuve Auguste Duchesne; son frère, ses soeurs et beaux-frères: M. Sylvio Duchesne, MM. et Mmes Maurice Pédard (Rita) et Jean-Yves Déry (Gilberte); ses autres beaux-parents: Mme veuve Alexis Savard, M. et Mme Adélard Bélisle; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Roméo, Gérard, Jean-Paul et Georges-Henri Savard, Antonio Fiset, Reginald Bélisle, Paul Bazinet, Elie Côté, Arthur Massé et M. Louis Bélisle.

Les funérailles ont eu lieu lundi à St-Charles de Limoilou. Les restes mortels étaient exposés aux salons J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue.

Décès de Monsieur Claude Grenier

M. Claude Grenier, employé de la Canada Packers, demeurant à Montréal, autrefois de Québec, est décédé à l'hôpital Maisonneuve, à l'âge de 31 ans et 9 mois. Il était l'époux de dame Fernande Blouin.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses beaux-parents, M. et Mme Louis Blouin; ses frères et soeurs, ses beaux-frères, belles-soeurs: M. Dollard Grenier, M. et Mme Henri Grenier (Sylvie Dubé), MM. et Mmes Chs Gingras (Rose), Yvon Ouimet (Agnès) de Montréal, Gilbert Roy (Thérèse), Rosaire Boivin (Alberte) et Mlle Rita Grenier, MM. et Mmes Jean Betty (Louise Blouin), Raymond Blouin (Marie-Paule Grenier) et M. Marcel Blouin.

Les funérailles auront lieu mardi à Ste-Foy. Les restes mortels seront exposés aux salons J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à compter de dimanche.

Décès de Monsieur Léon Carrier

M. Léon Carrier, ex-employé du C.N.R., époux de dame Eulalie Pelchat, est décédé le 20 septembre 1963, à l'âge de 70 ans. M. Carrier demeurait au No 51, ouest, rue Crémazie.

M. Carrier laisse dans le deuil son épouse née Eulalie Pelchat, ses fils, ses filles, ses belles-filles: M. et Mme Jude Carrier (Paulette Bélanger), M. et Mme Henri-Louis Carrier (Rita Pommet), Mlle Lucille Carrier, Mlle Irène Carrier et M. et Mme Léon Carrier (Hélène Gaudreau); ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Joseph-Henri Carrier, M. Joseph-Louis Carrier, M. et Mme Edouard Carrier, Mme Henri Arsenault (Léonie), Miles Marie-Eugénie et Angeline Carrier, Rév. Frère Napoléon Pelchat, s.v., Mme Vve Alfred Côté, Mme Vve Ovila Gagné, ainsi que plusieurs petits-enfants neveux et nièces.

La dépouille mortelle de M. Carrier est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 46, ouest boul. St-Cyrille.

Les funérailles auront lieu mardi le 24 septembre 1963, en l'église Notre-Dame du Chemin.

Feu M. André Desponts

M. André Desponts, époux de Dame Eva Goulet, est décédé, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 18 septembre, à l'âge de 90 ans.

Il demeurait à St-Anselme de Dorchester. Outre son épouse il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres, belles-filles: MM. et Mmes Louis Jerry (Alphonsine), Hartford, Conn.; Henry Gagnon (Amerylda), Brooklyn, N.-Y.; Aimé Lacroix (Alexina), Bennington, Vt.; Ernest Lemelin (Lucy), Winsted, Conn.; Gustav Witzel (Célestine), Fort Lee, N.-J.; Oscar Paré (Maria), St-Gervais, Bell.; Antoine Desponts (Thérèse Dumas), Bristol, Conn.; M. Eugène Desponts, St-Anselme, Dorchester; MM. et Mmes Adrien Desponts (Jeannette Gagné), St-Anselme, Adilex Goulet (Arienne), Honfleur, Bellechasse.

La dépouille était exposée au salon funéraire Gaston Breton, de St-Anselme. Le service a eu lieu samedi, à 9 heures, en l'église de St-Anselme.

avis de décès

BERNIER. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 21 septembre 1963, à l'âge de 52 ans et 4 mois, est décédé M. Antonio Bernier, époux de dame Raymonde Vézina, demeurant à l'Ile-aux-Grues.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures 30.

Départ de la maison mortuaire à 9 heures 15, pour l'église de l'Ile-aux-Grues et de là au cimetière paroissial.

Le bateau quittera le quai de Montmorency mercredi matin à 8 heures a.m.

23-9 (2 fs)

BLAIS. — A St-Edouard, de Lotbinière, le 21 septembre 1963, à l'âge de 80 ans et 9 mois, est décédé subitement M. Philias Blais, époux en premières noces de feu dame Eugénie Daigle, en secondes noces de feu dame Georgianna Vidal et en troisièmes noces de dame Albertine Barnard, demeurant à St-Edouard de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du saoln mortuaire Paul-Eugène Faucher, de St-Edouard à 9 heures 55, pour l'église de St-Edouard et de là au cimetière paroissial.

35776 23-9 (1 fs)

BLOUIN — A Québec, le 21 septembre 1963, à l'âge de 68 ans et 3 mois, est décédé M. Jules-Antoine Blouin, ex-employé du C.N.R., époux en premières noces de dame Thérèse Blais et en secondes noces de dame Anna Gagnon, demeurant à 1973, des Intendants.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère avenue à 8 heures 45, pour l'église de St-Pie X et de là au cimetière St-Charles.

23-9 (2 fs)

CHEVALIER — A Montréal, le 20 septembre 1963, à l'âge de 55 ans, est décédée dame Marguerite Sylvain, épouse de feu M. Gérard Chevalier, demeurant au No 2800, Orléans, à Montréal.

Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, au No 35 est, Grande-Allée à 9 heures, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval et de là au cimetière paroissial.

23-9 (1 fs)

CLOUTIER — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 21 septembre 1963, à l'âge de 67 ans et 3 mois, est décédée dame Josephine Samson, épouse de M. Léon Cloutier.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures 30.

Départ de la maison mortuaire au No 5, rue Hébert à Montmagny à 9 heures 15, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

23-9 (2 fs)

COTE — A Charlesbourg Est, le 20 septembre 1963, à l'âge de 11 ans et 4 mois, est décédé accidentellement André, fils de M. Louis Côté et de dame Jacqueline Dussault, demeurant à 1540, des Erables, à Charlesbourg Est.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 115, 80e rue est, Charlesbourg à 8 heures 50, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière St-Charles.

23-9 (1 fs)

DEMERS — A St-Jean-Chrysostôme, le 21 septembre 1963, à l'âge de 79 ans et 6 mois, est décédée dame Béatrice Carrier, épouse de feu M. Adjutor Demers, demeurant chez son gendre M. Gérard Nolin, 150, rue de l'Eglise, St-Jean-Chrysostôme.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Claude Marcoux Enr., 96, de la Fabrique, St-Romuald à 9 heures 45, pour l'église de St-Jean-Chrysostôme et de là au cimetière paroissial.

23-9 (2 fs)

DEVARENNES — A Québec, le 21 septembre 1963, à l'âge de 62 ans et 11 mois, est décédée Mlle Anne Devarennes, fille de feu Michel Devarennes et de feu dame Adéline Bédard, demeurant au No 17½, Couillard.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, au 253 est, rue St-Joseph à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

23-9 (2 fs)

FOURNIER — A St-Michel de Bellechasse, le 20 septembre 1963, à l'âge de 79 ans et 5 mois, est décédé M. Eugène Fournier, époux de feu dame Eugénie Côté.

Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 26, St-Louis à Montmagny à 9 heures 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

23-9 (1 fs)

GAGNE — A Québec, le 22 septembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Estelle Mercier, épouse de feu M. Edmond Gagné, demeurant à 1,600 3e avenue.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Arthur Cloutier & Fils, 990, 1ère avenue à 8 heures 30, pour l'église de Berthier-en-bas et de là au cimetière de Berthier, comté de Montmagny.

23-9 (2 fs)

GUAY — A Verdun, le 20 septembre 1963, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Antoine Guay, époux de dame Alberta Robitaille.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Thériault, 512, rue de l'Eglise à 8 heures 45, pour l'église de Verdun.

21-9 (2 fs)

LABARRE — A Lévis, le 21 septembre 1963, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Isabelle Deschenaux, épouse de M. Lucien Labarre, demeurant à 564, Commerciale, St-David.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, ave Bégin à 8 heures 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière paroissial.

23-9 (2 fs)

LAJEUNESSE — A Québec, le 21 septembre 1963, à l'âge de 13 ans et 6 mois, est décédé accidentellement Claude, fils de M. Roméo Lajeunesse et de dame Rita Lachance, demeurant à 357, avenue Royale, St-Laurent, Ile d'Orléans.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère avenue à 8 heures 15, pour l'église de St-Laurent, Ile d'Orléans et de là au cimetière paroissial.

Le trajet se fera en automobile.

23-9 (2 fs)

LEVESQUE — A Québec, le 19 septembre 1963, à l'âge de 49 ans et 10 mois, est décédé M. Albert Levesque, vétéran, époux de dame Corinne Gosselin, demeurant à 1253, rue St-Cyrille ouest.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.

Départ du funérarium de Germain Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy à 9 heures 45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

20-9 (3 fs)

PAQUET — A Montréal, le 20 septembre 1963, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Albert Paquet, C.A.C. comm., époux de dame Claire Gauvreau.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ des salons funéraires J.-R. Deslauriers, 5650, Côte des Neiges à 8 heures 45, pour l'église de St-Antonin et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

23-9 (1 fs)

ROBERGE — A St-Isidore, cté Dorchester, le 21 septembre 1963, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Louis Roberge, époux de feu dame Mary Blaney.

Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Gonzague Valois & Fils à 9 heures 45, pour l'église de St-Isidore et de là au cimetière paroissial.

23-9 (1 fs)

Promotion d'une carte de voyages aériens

L'Association du Transport Aérien International annonce que 125 Compagnies Aériennes dans le monde entreprendront une campagne, afin de promouvoir le "Universal Air Travel Plan" du 18 au 24 novembre 1963.

Il existe plus de 1,100,000 porteurs de "Air Travel Cards", (Cartes de voyages aériens), émises dans le cadre de l'UATP. Les cartes permettent aux voyageurs d'acheter des titres de transport aérien et servent d'accréditifs auprès des sociétés ayant des rapports habituels avec le transport. Environ 9,000 hôtels, restaurants, sociétés de location de voitures, de télécommunications et de personnel de secrétariat reconnaissent ces cartes dans le monde entier.

Le coordonnateur international de l'UATP est M. Holger ARNING, adjoint au Directeur du Trafic de l'IATA dont les services sont établis à la Direction Générale à Montréal. L'IATA collabore étroitement avec l'Air Transport Association, promoteur du Plan en Amérique du Nord.

L'un des caractères les plus remarquables de l'UATP est l'absence complète des frais, commissions, pourcentages ou cotisations annuelles à la charge de ceux qui acceptent ces cartes en paiement.

Les Scoéiétés ou particuliers peuvent faire une demande de "Air Travel Card" par l'intermédiaire des compagnies aériennes adhérant à ce "Plan" en versant un dépot de $425. La compagnie aérienne fait une enquête financière approfondie à travers les banques et autres organismes de crédit. Les détenteurs d'Air



Mme Nhu à Rome

● Mme Ngo Dinh Nhu, belle-soeur du président du Sud-Vietnam, est arrivée à Rome où elle a aussitôt rejoint l'ambassade de son pays. Elle a refusé de répondre aux questions des journalistes . . .(UPI Téléphoto)

La création de 60,000 emplois est en jeu

Malgré la vive opposition des Etats-Unis, le Canada est décidé à réduire l'importation d'automobiles américains

(Par HAROLD MORRISON)

WASHINGTON (P.C.) — Le gouvernement canadien entend poursuivre, malgré l'opposition que les autorités américaines lui ont fait sentir, un programme d'expansion de la production canadienne d'automobiles, destiné à réduire éventuellement ses importations annuelles de véhicules et de pièces d'automobiles de $200,000,000, et même davantage.



Ce programme nouveau a fait l'objet de vifs débats durant la rencontre de deux jours du comité canado-américain sur le commerce, laquelle a pris fin samedi.

Un des délégués canadiens à Washington a déclaré que le projet de réduction des importations d'automobiles, qui pourra se réaliser sans qu'il y ait hausse des tarifs, entraînera la création d'au moins 60,000 nouveaux emplois au Canada dans l'industrie de l'automobile.

D'autre part, un négociateur américain a révélé que la délégation canadienne avait été prévenue que le gouvernement américain était forcé de tenir compte des problèmes sérieux de chômage qui existent dans le centre de production d'automobiles, à Détroit, et que, en conséquence, les autorités américaines songeraient à implanter certaines mesures de protection de leur commerce actuel avec le Canada, s'élevant à quelque $425,000,000 par année, dans le domaine des véhicules et des pièces de véhicules.

Inquétudes

Les inquiétudes que ce programme canadien soulève chez les Américains ont été formellement exprimées dans un comité conjoint émis à l'issue de la rencontre, qui dit : "Les participants américains à la conférence canado-américaine sur le commerce ont manifesté leur inquiétude sur toute mesure qui était adoptée, risquerait de modifier arbitrairement les cadres du commerce de l'industrie de l'automobile, ou poserait des obstacles à l'exécution normale du bon sens commercial".

Mais on a rapporté que les ministres canadiens restaient fermes dans leur décision de renforcer les industries secondaires canadiennes et qu'ils s'opposaient vigoureusement à toute notion que le Canada, fondamentalement, doit demeurer un producteur de matières premières pour laisser à d'autres les bénéfices de l'industrie des produits manufacturés.

La délégation canadienne était dirigée par le ministre canadien des Affaires extérieures M. Paul Martin. Elle comprenait le ministre des Finances M. Walter Fordon, le ministre du Commerce M. Mitchell Sharp, le ministre de l'Industrie M. C.-M. Drury, le ministre de l'Agriculture M. Harry Hays, et M. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada.

Accords de principes

Redoutant cette détermination de la délégation canadienne, l'équipe des négociateurs américains, dirigée par M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat, a proposé de mettre au point un ensemble de principes clairement définis auxquels serait soumise la coopération canado-américaine en matière de commerce.

La délégation canadienne a accepté cette proposition sans poser d'objections Un porte-parole de l'équipe canadienne a donné à entendre que la suggestion faite durant la rencontre qui s'est terminée samedi pourrait constituer le fondement d'un accord de principes que signeraient au début de l'année prochaine le président Kennedy et le premier ministre canadien M. Pearson.

Dans le monde

PARIS. — Le juge Emile Trottier, de Montréal, président de la commission rogatoire qui enquête sur un présumé réseau international de trafic de narcotiques, a continué samedi de recueillir des témoignages. Ces auditions se sont déroulées à huis clos. Durant la troisième journée des travaux de la commission rogatoire, le juge Emile Trottier a interrogé Roger Laviolette et Alain Phaneuf, tous deux de Montréal, qui ont été appréhendés par la police française à l'aéroport d'Orly, en août, sous une inculpation de tentative de vendre en contrebande 12 paquets d'héroïne qui étaient dissimulés dans le faux fond d'une malle.

Le juge Trottier recueille des témoignages relatifs à la cause de deux autres Canadiens, Roger Lapierre et Anatole Ethier, appréhendés à Montréal où ils doivent répondre à des accusations de trafic de narcotiques.

WASHINGTON. — M. Robert McNamara, secrétaire américain à la Défense, et le général Maxwell Taylor, chef de l'état-major interarmes, se rendent aujourd'hui à Saigon pour étudier la situation militaire au Sud-Vietnam.

Sur instructions du président Kennedy, M. McNamara et le général Taylor auront à se rendre compte sur place des efforts déployés par le gouvernement dans sa lutte contre les Viet-Cong et de l'utilisation de l'aide militaire américaine. Ils passeront environ une semaine au Vietnam.

Leurs recommandations auront d'importantes conséquences sur l'octroi, dans l'avenir, de l'aide américaine. Le président Kennedy a lui-même déclaré qu'en dépit du malaise intérieur, il ne pensait pas qu'il serait sage de cesser l'aide américaine au régime du président Diem, prenant cependant soin d'ajouter que le gouvernement ne pourrait remporter la guerre contre les communistes qu'en changeant de politique et en écartant certains responsables.

NEW-YORK. — M. David Bell, administrateur de l'aide des Etats-Unis aux pays étrangers, a déclaré hier soir, au cours d'une interview télévisée, que la mise à sac de l'immeuble abritant l'ambassade de Grande-Bretagne à Djakarta aurait son effet sur le programme d'aide américain à l'Indonésie. Toutefois, aucune décision n'a encore été prise à ce sujet, a ajouté M. Bell. "Nous avons fait savoir sans ambages au gouvernement indonésien que les Etats-Unis n'aidaient que les pays qui se conduisent de façon sensée sur la scène internationale", a déclaré M. David Bell.

BRUXELLES. — Il est pratiquement impossible d'imaginer un compromis sur le problème de la réunification allemande susceptible de satisfaire à la fois l'Est et l'Ouest, a déclaré hier M. Paul-Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères, dans une interview accordée à la télévision ouest-allemande.

"Je crois, a ajouté M. Spaak, que cette question sera pendant longtemps l'un des grands sujets de controverse entre les mondes communiste et occidental".

Sur la question du désarmement, M. Spaak a déclaré : "Je crois qu'il y a moyen de progresser dans la voie du désarmement pas à pas, étape par étape, et même de faire des réalisations partielles qui sont cependant importantes. C'est dans cet esprit là, qu'à mon avis, il faut envisager et considérer le traité de Moscou.

Sukarno rompt les relations diplomatiques avec le nouvel Etat malais et annonce un "affrontement" politique et économique

(Par la PRESSE CANADIENNE d'après P.A. et Reuter)

DJAKARTA — le président Sukarno a décidé hier de rompre toute relation économique entre l'Indonésie et la Fédération de Grande-Malaisie.

La déclaration officielle a été faite par le Dr Johannes Leimena, ministre des Affaires étrangères par intérim, après que le président Sukarno ait conféré pendant six heures avec ses principaux conseillers à Bogor, dans l'ouest de Java.

On déclare à Djakarta dans les milieux proches du ministère du Commerce que 80 pour cent des exportations indonésiennes passaient jusqu'ici par Singapour dont 20 pour cent en contrebande.

Le Dr Leimena a précisé que, parmi les considérations ayant entraîné cette décision figurait le fait que la politique "d'affrontement" avec la Grande-Malaisie devait être appliquée fermement dans le domaine économique. Autre motif de la décision.

Le fait que les relations économiques avec Singapour et la Grande-Malaisie nuisent à l'économie nationale indonésienne, a ajouté le Dr Leimena.

Hostilité

D'autre part, le Front national — très près du gouvernement de Djakarta — a annoncé hier la formation d'un organisme chargé de la politique d'affrontement avec la Grande-Malaisie.

L'agence de nouvelles officielle Antara a rapporté que cet organisme aura pour tâche de maintenir l'hostilité vis-à-vis de la Grande-Malaisie et de prévenir en même temps les émeutes pouvant donner lieu à des destructions

Elle rapportait que le chef du Front national, M. Himawan Djala Endra, a déclaré que la nouvelle organisation prendra des mesures afin de garantir et de sauvegarder les propriétés et de promouvoir des relations plus étroites entre le peuple et les forces armées.

La création de cet organisme vient à la suite de violentes émeutes dirigées contre la Grande-Malaisie. On se souvient que mercredi dernier 10,000 Indonésiens avaient brûlé l'ambassade britannique à Djakarta et avaient pris d'assaut des demeures et propriétés de citoyens britanniques vivant en Indonésie.

Protestation britannique

Entre temps à Londres, le gouvernement a adressé hier à l'Indonésie une note contenant plusieurs questions relatives aux mesures prises par le gouvernement de Djarkarta à l'égard des entreprises britanniques en Indonésie, a déclaré hier un porte-parole du Foreign Office.

Cette note a été remise à Londres ,M. Burhanudin Mahomad Diah, par M. Edward Peck, sous-secrétaire d'Etat adjoint au Foreign Office.

Le porte-parole a précisé que l'ambassadeur avait été invité à se rendre au Foreign Office. Il avait eu samedi un entretien avec lord Home, secrétaire d'Etat.

Le porte-parole a poursuivi : "Bien que l'ambassadeur d'Indonésie ait informé lord Home que son gouvernement n'avait pas l'intention de nationaliser les entreprises commerciales britanniques en Indonésie, il n'a pu donner aucune indication sur la date à laquelle ces entreprises seront rendues à leurs propriétaires légitimes".

Résistance malaise

A Kuala Lumpur, le premier ministre adjoint et ministre de la Défense, Tun Abdul Razak, a affirmé hier que toute action "de l'extérieur" visant à nuire à la Fédération de Grande-Malaisie se heurterait à une forte résistance de la part de cette dernière. "Un pays de 10,000,000 d'habitants ne permettra pas que son indépendance et sa souveraineté soit menacée par aucune nation" a ajouté l'homme d'Etat dans un discours prononcé dans un petit village de pêcheurs situé à 80 milles de la capitale.

Il a déclaré en outre que le gouvernement lancera bientôt une campagne de recrutement afin d'augmenter l'importance de ses forces armées.

Le gouvernement de Kuala Lumpur a l'intention de soumettre les étudiants à un entraînement militaire, a déclaré hier M. Sopiee, directeur de l'information, au cours d'un discours prononcé devant 2,000 étudiants.

MOSCOU:

Les activités hostiles de Pékin lui réservent un échec décisif

MOSCOU. — (Reuter). — L'URSS a averti hier la Chine qu'elle essuyerait un "échec décisif" si elle poursuivait ses "activités hostiles" contre l'Union soviétique.

Cet avertissement figure dans la seconde partie de la déclaration gouvernementale de 15,000 mots publiée dimanche et dont la première partie a été publiée samedi soir.

"Ce serait une grave erreur de la part des dirigeants chinois que dinterpréter de façon erronée notre bonne volonté," affirme la déclaration soviétique.

La déclaration poursuit : "S'ils ont l'intention de continuer dans l'avenir à se livrer à des activités hostiles contre l'Union soviétique, de continuer à diffamer notre parti et les autres partis frères, à renforcer leur activité de division au sein du mouvement communiste mondial, alors qu'ils soient assurés que ce faisant ils essuyeront un échec décisif de la part du parti communiste de l'Union soviétique et du peuple soviétique tout entier."

La déclaration soviétique affirme que la "campagne hostile" menée par les dirigeants chinois contre l'Union soviétique depuis l'ajournement des conversations sino-soviétiques à Moscou le 20 juillet, "n'est pas pour démontrer leur intention de poursuivre cette réunion."

De part et d'autre on avait annoncé dans un communiqué, à l'issue des conversations, que celles-ci reprendraient ultérieurement.

Le gouvernement soviétique, ajoute la déclaration, est "fermement convaincu" que la fin de la polémique sino-soviétique "est toujours d'actualité."

GUERRE ATOMIQUE

La déclaration cite ensuite des remarques faites sur la guerre par Mao Tsé-Toung à la conférence communiste de Moscou en 1957.

D'après la déclaration, Mao Tsé-Toung avait déclaré avoir dit .... M. Nehru, premier ministre de l'Inde : "Je lui ai dit que si la moitié de l'humanité était détruite l'autre moitié subsisterait, mais que par contre l'impérialisme serait complètement détruit et que seul le socialisme subsisterait dans le monde, et que dans 50 ou 100 ans la population aurait quand même augmenté de plus de cinquante pour cent."

Après avoir affirmé que les Chinois ont "corrigé" la déclaration de Mao Tsé-Toung, la déclaration soviétique révèle ensuite que celui-ci a poursuivi : "Est-il possible d'évaluer le nombre des victimes d'une guerre future ? Cela pourrait être le tiers de la population totale mondiale de deux milliards 700 millions d'âmes, c'est-à-dire 900 millions.

"J'estime que, si des bombes atomiques sont vraiment utilisées, cette évaluation serait inférieure à la réalité. Bien sur, cela serait terrible. Mais même la moitié de ce chiffre ne le serait pas tellement. Pourquoi ? Parce que ce ne serait pas nous qui l'aurions voulu, mais ceux qui nous auraient obligé à faire la guerre. Si nous nous battons, alors des armes atomiques et à hydrogènes seront utilisées." ....

Mao Tsé-Toung avait alors confié que M. Nehru avait eu l'air "plus pessimiste que moi."

La déclaration affirme d'autre part que des militaires et des civils chinois ont "systématiquement violé la frontière soviétique depuis 1960', et qu'en 1962 seulement "cinq mille violations de ce genre ont été enregistrées."

Calendrier

LUNDI 23 SEPTEMBRE 1963
S. Lin, pape et martyr
Demain :
Notre Dame de la Merci

SOLEIL: Lever: 6.36 Coucher: 6.39
LUNE: Lever: 1.17 Coucher: 10.46

MAREES DE DEMAIN
Hautes: 11.13 a.m. — 11.19 p.m.
Basses: 6.08 a.m. — 6.05 p.m.

PHASES de la lune en SEPTEMBRE
Pleine lune ... le 3 à 3.34 p.m.
Dernier quartier .. le 10 à 7.43 a.m.
Nouvelle lune ... le 17 à 4.51 p.m.
Premier quartier .. le 25 à 8.39 p.m.

N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
522-2153

CAISSIERES
On demande 2 caissières d'épicerie avec expérience, aussi une téléphoniste bilingue. Assurance sociale.
S'adresser à Casier 1456
L'Action, Québec.

BONNE DEMANDEE
Ayant en plus l'expérience de la garde des enfants, un seul enfant d'un an. Salaire $25. par semaine, âge minimum requis 25 ans.
Tél.: 653-5739 ou s'adresser
à 230 Louis Riel, Ste-Foy

A VENDRE
Magnifique domaine boisé d'environ 17 acres de superficie. Erablière, 2 lacs poissonneux. Grande résidence, 4 saisons. Conviendrait spécialement à une communauté religieuse comme endroit de retraite, de repos, etc . . . Endroit retiré et tranquille. Situé aux environs de Québec.
S'adresser au Casier
No. 1457
L'Action, Québec.

CLAIRONS-TAMBOURS
Tous les hommes de 18 ans et plus, de bonne conduite, et intéressés à faire partie d'une fanfare militaire de clairons (cuivres) en réformation sont priés de venir remplir nos files en donnant noms, adresses et téléphones
au Casier No. 1450
L'Action, Québec.
Une convocation générale suivra bientôt.

TUILES - TAPIS
PRELARTS
VENTE ET POSAGE
ESTIMES GRATUITS
Pour toutes informations :
PLANCHERS MODELES ENR.
Service de Téléphone 24 heures
520, St-Léon — Tél.: 523-3920



LE PLUS GRAND CHOIX DE
CHAUSSURES
POUR TOUTE LA FAMILLE
LES MAGASINS DE CHAUSSURES
Talbot
Coins P ST-ROCH, ST-DOMINIQUE, MGR-GAUVREAU
3 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
897 EST, ST-JOSEPH
COIN ST-ROCH
—
849 EST, ST-JOSEPH
COIN ST-DOMINIQUE
—
795 EST, ST-JOSEPH
COIN MGR GAUVREAU
STATIONNEMENT FACILE